



NOTRE MISSION, VOTRE CAPITALE

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
RAPPORT ANNUEL 2003 - 2004



Pour obtenir plus de renseignements

COMMISSION DE LA CAPITALÉ NATIONALE

40, rue Elgin, pièce 202

Ottawa, Canada K1P 1C7

Ligne Info CCN : (613) 239-5555 Ligne sans frais : 1 800 704-8227

www.commissiondelacapitalenationale.gc.ca

INFOCENTRE DE LA CAPITALÉ

90, rue Wellington

(613) 239-5000 Ligne sans frais : 1 800 465-1867

Télécopieur : (613) 239-5063

Courriel : info@ncc-ccn.ca

SITE WEB DE LA CAPITALÉ

www.capitaleducanada.gc.ca

RÉSERVATIONS DE GROUPE

(613) 239-5100 Ligne sans frais : 1 800 461-8020

Télécopieur (visites et itinéraires) : (613) 239-5758

BUREAU DES BÉNÉVOLES

Renseignements généraux : (613) 239-5373

Télécopieur : (613) 239-5133

Courriel : volunteer_benevoles@ncc-ccn.ca

www.capitaleducanada.gc.ca/volunteers_benevoles

BIBLIOTHÈQUE DE LA CCN

Bibliothécaire : (613) 239-5123

Télécopieur : (613) 239-5179

Commission de la capitale nationale

Rapport annuel 2003-2004 : *Notre mission, votre capitale*

Numéro de catalogue : W91-2004

ISBN : 0-662-68316-1



NOTRE MISSION, VOTRE CAPITALE

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
RAPPORT ANNUEL 2003 - 2004

Table des matières

3 Message du président

4 Faits saillants de l'année

7 À propos de la CCN :
Notre mission, votre capitale

18 Régie :
Imputabilité et bonnes relations

26 Récapitulation de l'année :
Tirer parti des réalisations

28 I. Promotion et animation de la région de la capitale nationale

35 II. Planification de la région de la capitale nationale

40 III. Gestion et aménagement des biens immobiliers

47 IV. Services généraux

51 Gérance de l'environnement

52 Regard vers l'avenir :
En route vers le futur

53 Faits saillants financiers :
2003-2004

59 États financiers :
2003-2004

74 Annexes

Des réalisations à notre actif

Message du président

Il y a environ 50 ans, quand la Commission de la capitale nationale (CCN) a hérité de son rôle de planificateur fédéral de la Commission du district fédéral, le Parlement lui a confié un nouveau mandat, celui de créer une capitale qui suscite la fierté de la population canadienne. Cette mission transcende toute simple préoccupation à l'égard des routes, des ponts ou de l'aménagement paysager. La CCN a pour rôle d'engendrer une capitale « riche de sens », c'est-à-dire qui attire l'attention des Canadiennes et des Canadiens et qui leur présente la capitale comme un reflet de leur pays.



Bien entendu, ce reflet s'enracine dans une capitale physiquement impressionnante par ses promenades et ses sentiers récréatifs, par le parcours d'honneur du boulevard de la Confédération et les édifices du patrimoine préservés. Cependant, ce qui est vraiment remarquable au sujet de ces biens, c'est leur importance symbolique : les sentiers mènent à de magnifiques voies navigables; des bannières festives et des panneaux d'interprétation longent le boulevard de la Confédération; des œuvres d'art et des meubles du patrimoine transforment chaque résidence officielle en un manuel illustré d'histoire et de culture canadiennes. Même les fleurs ont un sens, les tulipes évoquant le rôle joué par le Canada dans la libération des Pays-Bas en 1945.

Au cours de l'an dernier, la CCN a ajouté une autre réalisation à son actif avec le projet des plaines LeBreton. Tandis que le Musée canadien de la guerre est presque terminé, les terrains du secteur sud sont en train d'être préparés pour leur vente et leur aménagement et les plaines sont sur le point de ressusciter comme lieu de vie, de travail et de célébration du Canada.

Les plaines LeBreton ne constituent qu'un élément — quoique impressionnant — du plan directeur de la CCN pour la région de la capitale du Canada. Forte de plus de 100 ans d'histoire, la CCN est la pionnière de la planification à long terme dans la capitale. Dans une région fédérale qui englobe des parties de l'Ontario et du Québec, elle est le seul organisme de planification dont les intérêts transcendent les frontières provinciales et municipales. Une si vaste portée dans le temps et dans l'espace comporte d'énormes conséquences. Par exemple, la CCN voit à s'assurer que les intérêts fédéraux sont pris en compte lors de la planification du transport régional de l'avenir.

La CCN est fière de ses réalisations — fière des foules qui envahissent la capitale le 1^{er} juillet et de programmes comme le Pavillon Canada-Monde, qui encourage les Canadiennes et les Canadiens à voir leur pays autrement. Et nous n'avons pas terminé. La planification progresse bien pour ce qui est de l'aménagement, au centre-ville de Gatineau, d'un large boulevard paysager qui servira de lien pittoresque entre le cœur de la capitale et le parc de la Gatineau. Sont également étudiés des plans qui, lorsqu'ils seront réalisés, redonneront une vocation publique à la chute des Chaudières et qui raviveront et revigoreront la rue Sparks, aux portes de la colline du Parlement.

Au cours des dernières années, la CCN a trouvé de nouvelles façons plus transparentes de collaborer avec la population. En 2003, nous avons tenu notre troisième assemblée générale annuelle et notre deuxième rencontre avec des groupes d'intérêts locaux, au cours desquelles nous avons écouté les gens et incorporé leurs points de vue dans le processus de planification stratégique. Nous avons établi un comité qui nous permet d'échanger à un niveau supérieur avec les maires d'Ottawa et de Gatineau. Cette année, nous avons créé un nouveau poste, celui d'ombudsman, pour que la CCN bénéficie de l'apport d'une personne chargée spécifiquement de l'éthique, des plaintes et des demandes de renseignements. Le processus de consultation fonctionne bien, lui aussi. Prenons l'initiative concernant la rue Sparks. La CCN a saisi la population de ses idées, écouté activement et modifié ses plans. C'est une capitale que nous édifions ensemble.

Certes, nous avons accompli beaucoup depuis 1959, mais nous sommes prêts à accomplir encore davantage.

Le président,

A handwritten signature in black ink that reads "Marcel Beaudry". The signature is written in a cursive, flowing style.

Marcel Beaudry

Faits saillants de l'année

L'Agenda 21 pour la capitale

L'une des grandes réalisations de l'année est l'*Agenda 21 pour la capitale*, un plan pratique de mise en œuvre qui prend appui sur les grandes politiques générales exprimées dans le *Plan de la capitale du Canada*. Ce document explique bien clairement comment, au cours des prochaines années, les politiques du plus récent plan directeur de la capitale seront concrétisées sous forme de parcs, de routes et d'immeubles.

La fête du Canada de 2003

Comme toujours, le 1^{er} juillet a constitué un temps fort de la vie de la capitale. L'été dernier, des foules record, évaluées à plus de 300 000 personnes, ont envahi le centre-ville, impatientes d'assister à des spectacles d'artistes canadiens sur quatre sites officiels. L'année dernière a aussi été exceptionnelle au chapitre des bénévoles. Plus de 500 enthousiastes sont venus prêter main-forte et exprimer ainsi leur amour pour leur pays.

Les communications efficaces

La CCN travaille d'arrache-pied à l'amélioration de l'échange d'information entre elle et le public. Le principal mécanisme conçu à cet effet — le *Plan quinquennal de marketing, de communications et de relations extérieures* — a été approuvé l'an dernier et sa mise en œuvre a été amorcé. De plus, une image de marque actualisée a fait l'objet d'un lancement sur les panneaux d'affichage, les produits et les présentations de la CCN au public.

Les prix JUNO

Réalisant le coup de la décennie en matière de télévision, la CCN a réussi à attirer dans la capitale la cérémonie de remise des prix JUNO de 2003. L'événement a réuni la crème des talents musicaux canadiens, notamment des vedettes reconnues au pays et à l'étranger, dont Shania Twain, Alanis Morissette et Avril Lavigne. Pour un instant, tous les yeux du pays ont été rivés sur la capitale.

Les plaines LeBreton

Les camions et les bouteurs ont été très occupés sur les plaines LeBreton, où les murs du Musée canadien de la guerre ont rapidement surgi au cours de l'année. D'importants progrès ont été réalisés aux chapitres du nettoyage des sols contaminés, de l'installation des services publics et de la consolidation des routes. Un pas de géant a été accompli vers un regain de vie des plaines LeBreton.

Internet

Internet s'est révélé un important canal de communication entre l'organisme et son public. Les deux sites Web de la CCN ont continué de s'enrichir grâce à de nouvelles caractéristiques sur les plans de la publicité et du merchandising, à des concours et à des consultations en ligne et à des webdiffusions audiovisuelles.

Un nouveau rôle à la CCN

Relevant le défi de trouver une nouvelle façon de fonctionner, la CCN a créé le poste d'ombudsman et une direction baptisée « Direction de l'Ombudsman et du Secrétariat de la Commission ». Celle-ci rédigera un nouveau code de déontologie pour la CCN, traitera des questions relatives à la protection de la vie privée et répondra aux demandes de renseignements du public.

Faits saillants financiers et d'exploitation

FAITS SAILLANTS FINANCIERS ET D'EXPLOITATION — PÉRIODE DE 5 ANS POUR LES EXERCICES SE TERMINANT LE 31 MARS

	2004	2003	2002	2001	2000
FAITS SAILLANTS FINANCIERS (EN MILLIERS DE DOLLARS)					
Produits					
Crédits parlementaires liés aux activités d'exploitation	67 936 \$	66 374 \$	65 653 \$	62 555 \$	53 302 \$
Produits d'exploitation	32 580	35 044	34 067	43 024	27 350
Charges d'exploitation					
Salaires et avantages sociaux	35 887 \$	33 445 \$	31 143 \$	27 988 \$	25 420 \$
Biens et services	51 749	51 683	46 429	43 759	40 250
Subventions tenant lieu d'impôt foncier	10 955	11 680	12 133	11 506	12 069
Amortissement	17 826	17 208	15 479	14 644	14 035
	116 417 \$	114 016 \$	105 184 \$	97 897 \$	91 774 \$
Immobilisations					
Terrains	305 964 \$	276 885 \$	243 276 \$	227 640 \$	199 691 \$
Immeubles et infrastructures (net de l'amortissement)	248 346	219 480	215 978	210 271	196 952
Acquisition et amélioration des immobilisations	64 023	26 916	35 425	35 973	31 675
	21 308 \$	33 170 \$	32 999 \$	27 512 \$	13 548 \$
	596 256 \$	564 963 \$	518 903 \$	484 247 \$	439 040 \$
FAITS SAILLANTS D'EXPLOITATION					
Nombre d'employés	452	458	431	418	421
Nombre de visiteurs aux programmes vedettes de la CCN					
Bal de Neige	616 000	—	—	—	656 000
Fête du Canada	303 000	—	291 000	—	—
Cérémonie d'illumination — Lumières de Noël	10 000	6 000	7 000	8 000	8 000
Spectacle son et lumière sur la colline du Parlement	133 000	146 000	S.O.	165 000	S.O.

— = non disponible: aucune donnée d'enquête

S.O. = non disponible : aucun spectacle son et lumière



À PROPOS DE LA CCN

NOTRE MISSION, VOTRE CAPITALE
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE



105 ans de réalisations

Une capitale à nulle autre pareille

La Commission de la capitale nationale (CCN) a une mission : la création, pour la population canadienne, d'une capitale qui soit belle, vivante et chargée de symboles. Telle est la vision qui a sous-tendu plus d'un siècle de travaux soignés et constants de planification, de construction et de programmation dans la région de la capitale du Canada (la région de la capitale nationale). Bien que cette œuvre soit encore en cours, les Canadiennes et les Canadiens peuvent être vraiment fiers de ce qui a déjà été accompli.

Essayez d'imaginer la capitale du Canada si la CCN n'avait pas existé. Les réalisations de l'organisme ont transformé le visage de la région de la capitale du Canada au cours du dernier siècle. En 1999, l'American Society of Landscape Architects a honoré la CCN en lui remettant un prestigieux prix professionnel pour souligner 100 ans d'excellence ininterrompue. Ce faisant, elle a attiré l'attention de la planète sur une partie de ce qui a été accompli dans la capitale du Canada en un siècle. Cette récompense, l'une des nombreuses qui ont été décernées à la CCN au fil des ans, nous rappelle que les Canadiennes et les Canadiens peuvent être fiers non seulement de leur pays, mais aussi de leur capitale aux caractéristiques uniques.

La capitale du Canada aujourd'hui

Voici quelques raisons qui expliquent pourquoi la capitale du Canada fait l'envie du monde entier :

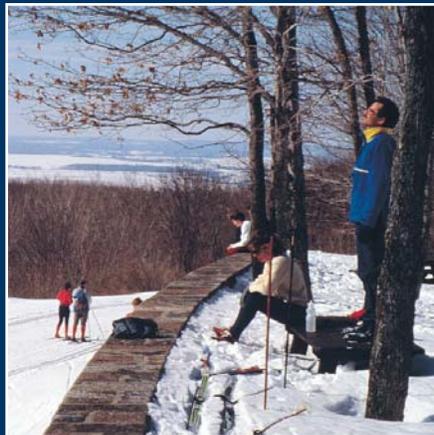
- des kilomètres de berges intactes longées de quelque 40 kilomètres de promenades panoramiques et de plus de 170 kilomètres de sentiers récréatifs
- plus de 36 000 hectares de terres naturelles protégées dans le parc de la Gatineau et, dans la Ceinture de verdure, des terrains au statut semblable sur une superficie de 200 kilomètres carrés qui continue de s'accroître
- 2,100 hectares de parcs urbains et espaces verts, sources de beauté et de détente dans la ville
- des centaines d'éléments symboliques, commémoratifs et d'interprétation — par exemple, le Monument au maintien de la paix — qui racontent l'histoire du Canada et rendent hommage à sa population diversifiée
- 63 édifices du patrimoine — y compris un paysage urbain complet du XIX^e siècle sur la promenade Sussex — gérés et protégés à perpétuité
- une hiérarchie de plans qui vont des plus visionnaires aux plus terre à terre et qui continuent d'orienter l'évolution de la capitale au XXI^e siècle

Mission et but

Susciter un sentiment de fierté et d'unité par la capitale du Canada

La CCN travaille d'arrache-pied à l'édification d'une capitale qui soit :

- un lieu de rencontre pour les Canadiennes et les Canadiens
- un manuel vivant qui fait connaître le Canada à sa population
- un endroit où des trésors naturels et culturels du Canada sont préservés à perpétuité



PRÉSERVATION DE LA NATURE

C'est dans les années 1930 que se produit le regroupement des terrains destinés au parc de la Gatineau, enclave consacrée à la conservation et aux loisirs dont la superficie actuelle dépasse 30 000 hectares. Un peu plus petite, la Ceinture de verdure est la réalisation d'une vision des années 1960, époque à laquelle la CCN, dans son enfance, a acheté une large bande protectrice de forêts et de terres agricoles au sud d'Ottawa.

Retour en arrière

Une capitale en évolution — 1899-2004

À son arrivée en 1896, le premier ministre du Canada, sir Wilfrid Laurier, a trouvé Ottawa une petite ville quelconque. Mais il était homme de vision. Il voyait le Canada au seuil d'une période de croissance sans précédent et savait que le pays avait besoin d'une grande capitale moderne. À cette fin, il incita le Parlement à fonder la Commission d'amélioration d'Ottawa en 1899, qui a pris de l'ampleur sous le nom de Commission du district fédéral en 1927. En 1959, la CCN a hérité sa mission de ces prédécesseurs et s'est vue confier la réalisation d'un nouveau projet audacieux d'édification d'une capitale moderne, le « plan Gréber » de 1950.

Plus d'un siècle de planification

Depuis les balbutiements des activités de planification dans la région de la capitale nationale, la CCN et ses prédécesseurs ont donné à la capitale des générations de plans qui s'inspirent tous des précédents.

1903 LE « PLAN TODD »

Il conçoit la capitale comme une région interprovinciale définie par un réseau de parcs.

1915 LE RAPPORT DE LA COMMISSION HOLT

Il recommande la rationalisation des voies ferrées du centre-ville et l'aménagement de nouveaux parcs et édifices gouvernementaux selon un plan détaillé.

1950 LE « PLAN GRÉBER »

Ce plan de modernisation exhaustif prévoit l'aménagement d'une nouvelle infrastructure de transport, de zones d'édifices gouvernementaux fédéraux et de terres protégées.

1988 LE PLAN D'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS FÉDÉRAUX

Il fait suite à l'élargissement du mandat de la CCN par l'inclusion d'un pouvoir sur la programmation publique dans la capitale.

1999 LE PLAN DE LA CAPITALE DU CANADA

Il renferme des lignes directrices générales pour l'aménagement et le renouvellement de la capitale au cours des 50 premières années du XXI^e siècle.

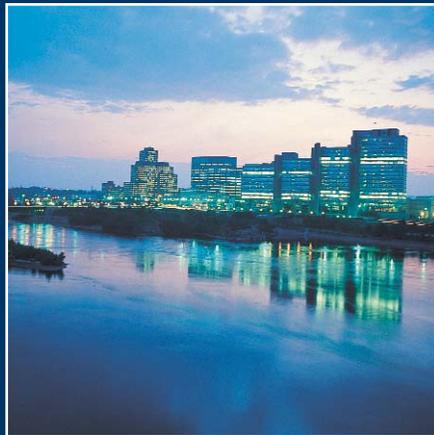
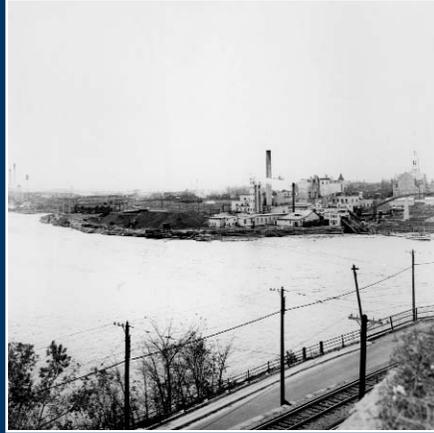
La Loi sur la capitale nationale de 1958

Modifiée en 1988

Le Parlement du Canada charge la CCN :

d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;

d'organiser, de parrainer ou de promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.



INTÉGRATION DE LA CAPITALE

À une époque, la berge hulloise (aujourd'hui gatinoise) de la rivière des Outaouais était bordée d'une ligne ininterrompue de cheminées industrielles. Dans les années 1970, la CCN a insisté pour l'intégration de Hull dans la capitale fédérale et des tours de bureaux de l'administration fédérale ont été érigés sur la rive québécoise. En 1989, la CCN a mis des terrains à la disposition du nouveau

Musée canadien des civilisations.

Le défi de la modernisation

Un monde nouveau — 1959

Lorsque la CCN a été fondée en 1959 à titre d'organisme fédéral de planification de la capitale, cette dernière était à l'aube de sa modernisation. La CCN a été créée dans un but précis : réaliser les recommandations radicales du « plan Gréber » de 1950 (le *Projet d'aménagement de la capitale nationale*) et voir à ce que la croissance soit contrôlée et focalisée. Jacques Gréber, pionnier français de l'urbanisme, était venu au Canada pour définir, de concert avec un comité canadien, le genre de capitale dont la population canadienne avait besoin et qu'elle méritait. Il a été le premier à insister pour qu'une capitale symbolise et représente le pays dans son ensemble.

Le « plan Gréber » de 1950

S'appuyant sur un plan dont l'élaboration avait été dirigée par l'un des urbanistes les plus célèbres et les plus visionnaires de la planète, la CCN a entrepris la transformation de la capitale dans les années 1960. Voici quelques aspects du plan :

- l'enlèvement des voies ferrées disgracieuses du centre de la capitale, en particulier le long du canal Rideau;
- le prolongement du réseau de promenades aménagées au bord de l'eau;
- l'agrandissement du parc de la Gatineau;
- la création de l'extraordinaire Ceinture de verdure;
- la centralisation des bureaux gouvernementaux dans des zones situées dans des quartiers périphériques.

Une rencontre fortuite

En 1936, le premier ministre du Canada, William Lyon Mackenzie King, se rend à Paris afin de jeter un coup d'œil au pavillon du Canada construit pour l'Exposition internationale à venir. C'est là qu'il rencontre par hasard un urbaniste nommé Jacques Gréber. King incite Gréber à se rendre à Ottawa l'année suivante et y à revenir, après la longue interruption de la guerre, pour collaborer à la planification de la capitale du Canada. Leur partenariat a mené au « plan Gréber » de 1950 et, au bout du compte, à la transformation de la capitale.



EMBELLISSEMENT DE LA CAPITALE

Jusque dans les années 1960, des voies ferrées aboutissant à la gare Union défiguraient la rive orientale du canal Rideau. Durant cette décennie, la CCN a eu comme priorité leur enlèvement et leur remplacement par une promenade panoramique. L'hiver, la promenade Colonel-By propose une vue magnifique d'une autre innovation de la Commission, la patinoire du canal Rideau (1971).

Création d'une capitale symbolique

Les débuts de la programmation — 1988

Beaucoup des premières réalisations de la CCN sont liées à la construction et à l'installation de l'infrastructure fondamentale qui est nécessaire au fonctionnement de toute grande ville ou région moderne. L'organisme était toutefois investi d'une mission supérieure : la création d'une grande capitale qui soit représentative du Canada. La CCN commença à s'acquitter de cette mission dans les années 1970, avec la réhabilitation de la promenade Sussex, devenue Mille historique de la capitale. Cependant, comme les dispositions du plan Gréber avaient été pratiquement toutes réalisées durant les années 1980, la CCN est passée à l'étape suivante, c'est-à-dire trouver des moyens novateurs d'utiliser les merveilleux espaces publics qu'elle avait aidé à créer. Il en est résulté le *Plan d'aménagement des terrains fédéraux* de 1988 et le lancement d'une période de programmation d'envergure nationale.

Animation de la capitale

Au cours des dernières décennies, la CCN a conçu des programmes visant à insuffler la vie et un sens aux splendides espaces publics de la capitale. Voici quelques-unes de ses réalisations :

- la patinoire du canal Rideau, la plus longue patinoire au monde
- le Bal de Neige, le plus grand festival hivernal du Canada
- la fête du Canada, qui réunit des milliers et des milliers de Canadiennes et de Canadiens dans la capitale le 1^{er} juillet
- 170 kilomètres de sentiers récréatifs qui sillonnent la région
- le boulevard de la Confédération, parcours d'honneur qui longe les principales institutions publiques et les principaux symboles nationaux, plus particulièrement le Parlement du Canada
- le Pavillon Canada-Monde, qui célèbre les réalisations du Canada sur la scène internationale.

La plus longue patinoire au monde

Les ingénieurs étaient peu convaincus et les tentatives précédentes d'utiliser la glace naturelle du canal Rideau pour le patinage avaient échoué. Néanmoins, Douglas Fullerton, président de la CCN de 1969 à 1973, était déterminé à tenter sa chance. Durant l'hiver de 1971, il a envoyé sur le canal une équipe armée de pelles pour dégager une étroite piste de glace. Le projet a réussi. Élargissant chaque année davantage la surface de glace libre et expérimentant des appareils et des techniques, la CCN est graduellement parvenue à proposer la magnifique étendue de glace de 7,8 kilomètres baptisée patinoire du canal Rideau. De nos jours, les experts de la capitale du Canada donnent régulièrement des conseils à des dirigeants d'autres capitales nordiques sur la méthode à utiliser.



CÉLÉBRATION DU CANADA

La colline du Parlement est le siège du gouvernement canadien depuis le milieu du XIX^e siècle. Depuis les années 1980, il est aussi le centre névralgique des célébrations de la fête du Canada que la CCN organise et qui rassemblent annuellement plus de 300 000 Canadiennes et Canadiens au cœur de leur capitale.

Une mission en évolution

Les travaux se poursuivent au XXI^e siècle

Dans son rapport sur l'examen spécial de 2002, la vérificatrice générale du Canada a affirmé que la CCN est « une organisation en évolution constante ». L'organisme est fière de son adaptabilité, qui lui a permis de se remodeler sans cesse en fonction des exigences de la société canadienne. Tandis que le Canada réalise son destin de pays d'envergure mondiale, la CCN crée une capitale qui accueille les Canadiennes et les Canadiens, leur fait connaître leur pays et suscite chez eux la fierté envers leur citoyenneté commune. Alors que la population du pays se diversifie davantage et que les pressions sur les collectivités urbaines se multiplient, les Canadiennes et les Canadiens peuvent se rencontrer, échanger et parvenir à se comprendre mutuellement dans une capitale qui agit comme lieu de rassemblement national et comme modèle de diversité culturelle, de santé environnementale et de fonctionnalité urbaine.

Cap sur l'avenir

La CCN a publié en 1999 un nouveau plan, le *Plan de la capitale du Canada*, et, en 2003, un plan de mise en œuvre correspondant, intitulé Agenda 21 pour la capitale. Ces documents constituent un projet pour la poursuite de la croissance et du développement de la région de la capitale du Canada au cours des 50 prochaines années.

ÉDIFICATION DE LA CAPITALE La réalisation de projets comme la restauration des îles de la rivière des Outaouais et la mise en valeur des derniers terrains industriels situés sur la rive gatinoise.

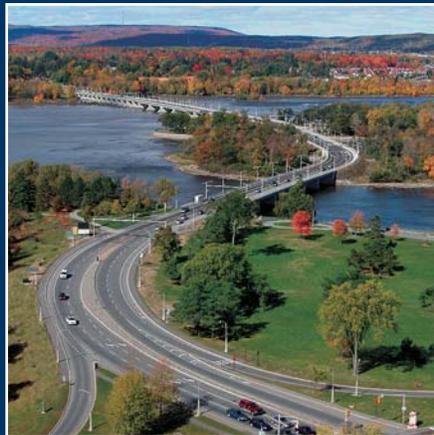
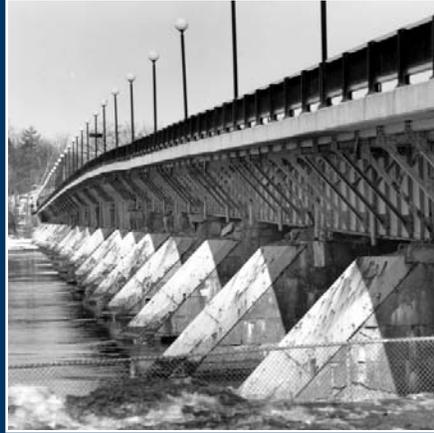
GESTION DE LA CROISSANCE La collaboration avec les municipalités pour planifier l'avenir, en particulier de nouveaux ponts interprovinciaux, des routes périphériques et un réseau de transport en commun rapide.

PROTECTION DE LA POPULATION La prise en compte des nouveaux problèmes axés sur la sécurité, afin de protéger les gens et les biens confiés à la CCN, tout en utilisant la capitale pour exprimer les valeurs canadiennes et promouvoir l'unité nationale.

La suite

Le *Plan de la capitale du Canada* se concentre sur le cœur de la capitale et prévoit, entre autres projets fascinants :

- la revitalisation des plaines LeBreton avec des parcs, des institutions publiques et des logements
- la restauration des îles de la rivière des Outaouais pour le plaisir de la population
- la reconnaissance de la diversité régionale et culturelle de la capitale, notamment par une nouvelle vitrine des provinces sur les plaines LeBreton et un centre autochtone sur l'île Victoria
- l'établissement d'un lien entre le parc de la Gatineau et le cœur de la capitale par un boulevard joliment paysagé
- le prolongement de la rue Bank pour en faire un point d'accès pittoresque à la rivière des Outaouais.



DES PONTS JETÉS DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE

Dans les années 1920, la Commission d'amélioration d'Ottawa, prédécesseur de la CCN, a prolongé le réseau de promenades vers l'ouest au-delà des limites de la ville. Elle a relié la promenade la plus récente (promenade Island Park) à la rive québécoise par le nouveau pont Champlain. Inauguré en 1929, ce dernier a été reconstruit au début du XXI^e siècle.



RÉGIE

IMPUTABILITÉ ET
BONNES RELATIONS



Contexte

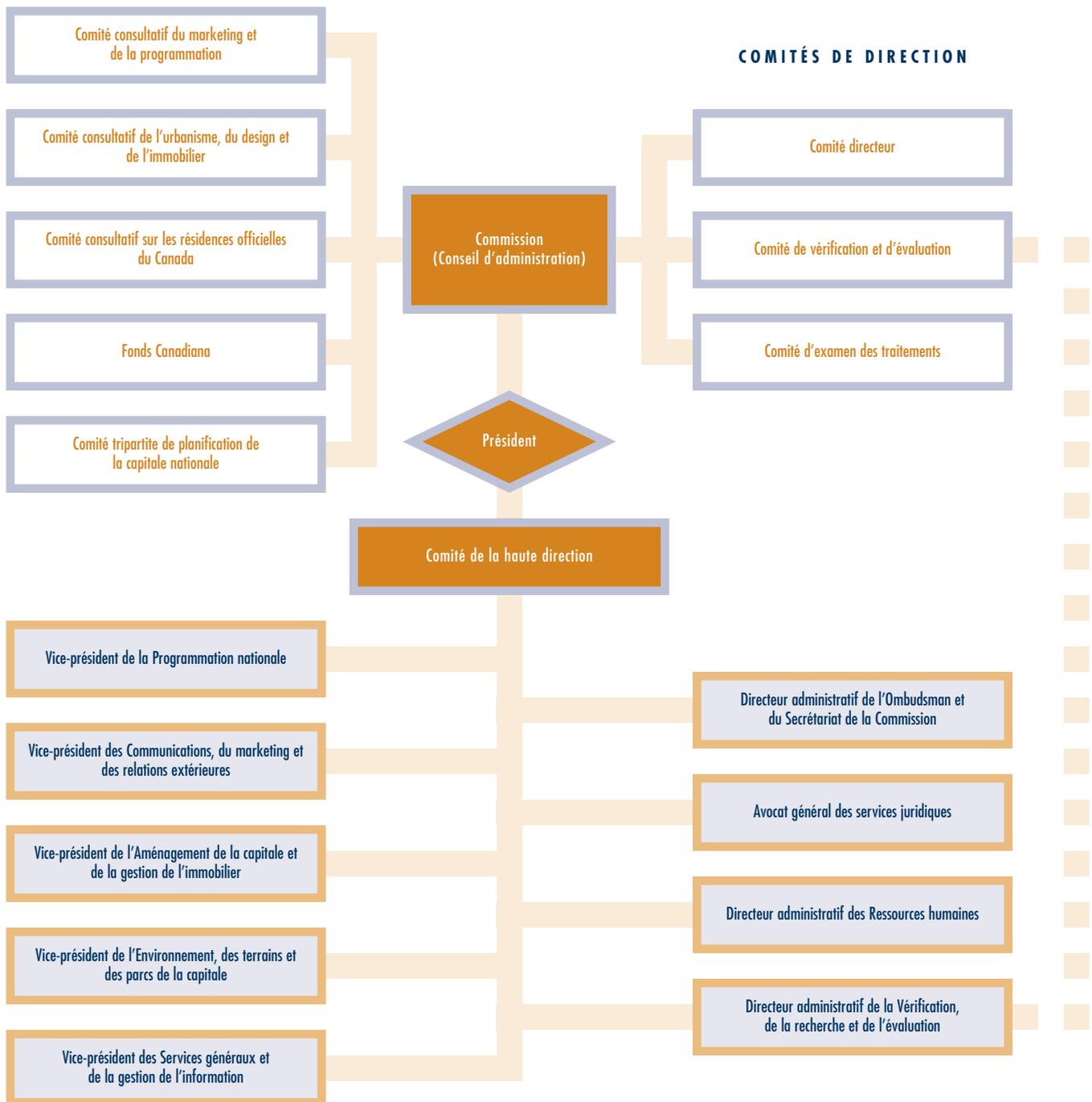
Au nom de la population canadienne

À titre de société d'État, la CCN fonctionne dans un milieu commercial. Sa politique d'intérêt public la distingue toutefois des autres entreprises, en particulier son mandat de créer une capitale qui soit à l'image des Canadiennes et des Canadiens et qui suscite chez eux un sentiment de fierté. Le statut de société d'État signifie que la CCN est assujettie au cadre redditionnel prévu à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Du fait de ces dispositions, la CCN doit rendre

compte au Parlement, mais elle dispose aussi de l'autonomie qu'il lui faut pour orienter l'aménagement à long terme des terrains fédéraux de la capitale; de la souplesse pour harmoniser ses plans avec ceux d'autres ordres de gouvernement de la région; du pouvoir de conclure des ententes de partenariat productives. La CCN est assujettie à la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et est la seule société d'État assujettie au *Règlement sur les marchés de l'État*. Grâce à son appartenance au portefeuille du Patrimoine canadien, la CCN conclut des associations créatrices avec d'autres organismes culturels de la région de la capitale du Canada.

COMITÉS CONSULTATIFS

COMITÉS DE DIRECTION





LA COMMISSION (de gauche à droite): Michael Kusner, Eric A. Denhoff, Robert D. Guibord, Ruth Carol Feldman, Marcel Legault, Anne Elizabeth Fry, Harry T. Doyle, Ruth A. Spence, Jacques Carrière, Marcel Beaudry, Roland des Groseilliers, Heather Chiasson, François Pichard, Irving Swartz, Claudia Chowaniec.

Leadership

Surveillance, orientation et défis

La CCN est dirigée par la Commission (le conseil d'administration) qui supervise et donne une orientation stratégique tout en servant les intérêts de la société d'État et du gouvernement du Canada. La Commission s'efforce constamment d'améliorer la régie institutionnelle et de favoriser de bonnes relations avec d'autres gouvernements et la population. Elle se compose du président et de la vice-présidente ainsi que de 13 membres nommés par décret qui viennent des quatre coins du pays et sont nommés pour un maximum de deux mandats consécutifs de trois ans (voir l'annexe I). La Commission se réunit au moins quatre fois par année pour assurer que les ressources de la CCN sont préservées et utilisées avec efficacité et efficience. En outre, elle contrôle et évalue le rendement et présente des rapports sur ce sujet. Chaque année, la Commission présente un résumé du Plan d'entreprise, y compris des budgets de fonctionnement et d'immobilisations, et un rapport annuel au Parlement.

Réalizations

Durant l'exercice 2003-2004, la Commission :

- a orienté des initiatives de planification majeures, notamment la révision du Plan directeur du parc de la Gatineau, et mis la dernière main à l'Agenda 21 pour la capitale;
- a surveillé l'état d'avancement du plus grand projet entrepris par la CCN, à savoir le réaménagement des plaines LeBreton, qui prévoit, entre autres, des travaux de remédiation, de construction d'infrastructure et d'aménagement;
- a contrôlé les pratiques environnementales par des plans et des rapports annuels et par l'examen de mises à jour concernant la qualité de l'eau et les incidents environnementaux;
- a orienté le projet d'élaboration du Système intégré d'information sur la gestion des biens et en a fait l'examen critique;
- a étudié des questions de régie pour assurer le respect des lignes directrices et des directives de l'administration fédérale;
- a supervisé les travaux du Comité de vérification et d'évaluation;
- a donné des conseils et son approbation relativement à diverses initiatives de marketing et de communications, y compris le Plan quinquennal de marketing, de communications et de relations extérieures;
- a approuvé des acquisitions de terrains, y compris Mer Bleue et des terrains industriels situés sur les rives du Québec;
- a examiné et approuvé le Cadre intégré de gestion des Ressources humaines de la CCN;
- a examiné et approuvé l'orientation du nouveau plan d'entreprise.

Le **COMITÉ DIRECTEUR** approuve et recommande les principales transactions relatives à l'utilisation du sol, à l'aménagement, à la location et à l'approvisionnement, examine les nominations aux comités consultatifs de la CCN et conseille la Commission sur des stratégies et des enjeux institutionnels.

Le **COMITÉ DE VÉRIFICATION ET D'ÉVALUATION** étudie les rapports internes de vérification et d'évaluation ainsi que la vérification annuelle des états financiers et les examens spéciaux réalisés par la vérificatrice générale. En outre, il cherche à améliorer la régie institutionnelle et à donner suite aux priorités gouvernementales. L'an dernier, il a contrôlé la mise en œuvre du plan d'action de la gestion consécutif à l'examen spécial réalisé en 2002 par la vérificatrice générale. Le Comité a aussi vu à la mise en place d'approches adéquates pour les marchés de remédiation des plaines LeBreton et les activités d'entretien des terrains ainsi qu'à l'application des « leçons apprises » aux futurs marchés. Il a supervisé la participation de la CCN à la vérification des activités de commandite et de publicité qui s'est déroulée à l'échelle de l'administration fédérale et à la suite de laquelle l'organisme n'a pas eu à communiquer d'observation importante au Parlement.

Le **COMITÉ D'EXAMEN DES TRAITEMENTS** examine le rendement, la rémunération et les avantages sociaux des personnes nommées à temps plein par le gouverneur en conseil, dont le président, et remet ses recommandations directement au Bureau du Conseil privé.

COMITÉS CONSULTATIFS La CCN recrute des conseillers qui sont des experts reconnus des milieux professionnels, universitaires et des affaires du Canada. Ces personnes fournissent des conseils techniques à la CCN et à d'autres organismes fédéraux ou du secteur privé de la région de la capitale du Canada. Quatre comités apportent une perspective nationale et une rigueur professionnelle :

- le Comité consultatif du marketing et de la programmation
- le Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier
- le Comité consultatif des résidences officielles du Canada
- le Fonds Canadiana.

Collaboration

À titre d'organisme national fonctionnant dans un contexte régional, la CCN doit constamment assurer un équilibre entre les intérêts nationaux et les besoins locaux. Elle reconnaît que, pour parvenir à l'équilibre voulu, il faut faire preuve de franchise en entretenant de bonnes relations avec les autorités locales et les résidents. À cette fin, en plus de réaliser un calendrier chargé de consultations publiques sur des projets précis, la CCN a, l'an dernier, continué d'échanger avec la population et de collaborer avec les municipalités aux échelons les plus élevés. En 2004, elle a présenté au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes un rapport sur les dépenses engagées au nom de la gouverneure générale.

AVEC LA POPULATION En 2003, des dizaines d'intéressés ont accepté l'invitation de la CCN à assister à sa troisième assemblée générale annuelle, tandis que beaucoup d'autres ont regardé les délibérations à la télévision. L'organisme a alors présenté des initiatives-clés. Elle a notamment rendu compte de l'état d'avancement du Plan directeur des terrains urbains et des résultats de l'étude sur la nouvelle vocation de la rue Sparks, dans le contexte du projet de revitalisation de celle-ci. Les membres du conseil d'administration ont ensuite répondu aux commentaires et aux questions des participants. Également, la Commission a tenu sa deuxième rencontre annuelle avec des groupes d'intérêts locaux pour échanger des renseignements et des idées et a organisé 15 consultations publiques sur de grands projets de la région de la capitale nationale (notamment les plaines LeBreton). Le fruit de

ces discussions est systématiquement intégré dans le processus de planification stratégique et dans les plans relatifs à des projets précis.

AVEC LES MUNICIPALITÉS La compétence en matière de planification et d'aménagement de la région de la capitale du Canada est partagée par le gouvernement fédéral (représenté par la CCN) et deux grandes municipalités (Ottawa et Gatineau). Constitué du président de la CCN et des maires des deux villes, le Comité tripartite de planification de la capitale nationale encourage un dialogue constant entre les deux paliers de gouvernement. Il s'est réuni une fois l'an dernier pour discuter d'enjeux d'intérêt commun, notamment les locaux de l'administration fédérale, le transport en commun rapide, les nouveaux ponts interprovinciaux prévus, les routes périphériques et une étude intégrée du transport en commun interprovincial.

LE FONDS CANADIANA

Des œuvres de grands artistes visuels canadiens, des meubles séculaires, une conception et un design intérieur reposant sur des thèmes canadiens, tels sont les centres d'intérêt du Fonds Canadiana. La région de la capitale du Canada compte six résidences officielles, dont certains des édifices les plus anciens et les plus historiques du Canada. Elles ne sont pas que des résidences privées; elles servent aussi de scènes à des événements de la vie publique et doivent être convenablement meublées et entretenues comme hauts lieux de la culture canadienne. Le Fonds Canadiana accepte des dons d'œuvres d'art et de meubles du patrimoine pour décorer ces résidences.

En partenariat

Avec la collectivité dans son ensemble

L'an dernier, une vingtaine de groupes et d'organismes ont tiré profit des services du Bureau des conférenciers de la CCN. Grâce à ces exposés, l'organisme a pu, par exemple, décrire son programme axé sur le patrimoine, expliquer son nouveau *Plan quinquennal de marketing, de communications et de relations extérieures*, s'exprimer publiquement lors d'un forum de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie et présenter en détail de nombreux autres aspects de ses activités.

Avec le milieu des affaires

En 2003-2004, des entreprises ont versé plus de 2,1 millions de dollars (en espèces et en services en nature) à des programmes de la CCN comme le Bal de Neige, la patinoire du canal Rideau, le Coloris automnal, les vélos-dimanches et la fête du Canada. Pour le seul Bal de Neige, les sociétés ont contribué plus de 900 000 \$.

Avec les urbanistes municipaux

Le gouvernement fédéral et les administrations municipales se partagent la responsabilité de planifier dans différents secteurs de la région de la capitale du Canada. La collaboration est essentielle au succès. L'an dernier, la CCN a continué de coopérer avec les villes d'Ottawa et de Gatineau tandis que des plans à long terme étaient achevés en matière d'utilisation du sol et d'aménagement. De nombreuses initiatives conjointes ont été menées à bon port, comme la planification de la protection et de la mise en valeur de la rivière des Outaouais, avec la participation de la Société de développement économique de l'Outaouais et le Conseil de développement régional. Des concepts de planification ont été discutés avec les villes concernant les deux centres urbains, le transport intégré entre les deux provinces et une vision des programmes, des événements, des commémorations et des activités culturelles susceptibles de faire vivre aux visiteurs des expériences mémorables. Toutes ces initiatives sont intégrées dans le Plan de secteur du cœur de la capitale que la CCN est en train d'élaborer.

DE BONNE FOI

Lors de l'inauguration de la troisième session de la 37^e législature du Parlement canadien en 2003, la gouverneure générale a mis l'accent sur la détermination du gouvernement de « rétablir la confiance dans l'intégrité et la saine gestion des affaires de l'État ». La CCN a réagi en établissant un nouveau poste, celui d'ombudsman. Elle dispose ainsi d'un mécanisme amélioré qui permet aux employés de la CCN de résoudre les questions liées au Code de valeurs et d'éthique de l'administration fédérale.

Avec l'Organisation des capitales canadiennes

L'an dernier, la CCN a aidé l'Organisation des capitales canadiennes à élaborer un nouveau plan stratégique quinquennal et a collaboré avec elle pour une autre édition du programme national Les Lumières de Noël au Canada. Le 4 décembre 2003, la CCN a accueilli quelque 8 000 personnes sur la colline du Parlement pour une cérémonie d'illumination, tandis que des manifestations semblables se déroulaient dans les capitales provinciales et territoriales du pays.

Capitales de tous les pays, unissez-vous!

Les capitales du monde entier ont beaucoup de points communs et bien de choses à partager. En 2001, la CCN est devenue l'un des quatre membres fondateurs du Réseau des villes-capitales, association internationale qui rassemble des

urbanistes de capitales de la planète pour échanger des renseignements, des idées et des idéaux pour les capitales nationales au XXI^e siècle. En fait, la CCN a été l'instigatrice de cette initiative il y a trois ans, lors de la conférence annuelle de l'Institut canadien des urbanistes tenue à Ottawa, quand elle a organisé une série de réunions préliminaires. Ces discussions ont abouti à la création du Réseau des villes-capitales et à une invitation à une nouvelle réunion à Canberra, en 2002. En 2003, la National Capital Planning Commission — homologue américaine de la CCN — a accueilli la deuxième assemblée annuelle du groupe à Washington. Des urbanistes de dix capitales (Bakou, Berlin, Brasilia, Canberra, Moscou, Nicosie, Ottawa, Séoul, Tokyo et Washington) ont alors parlé de planification, d'urbanisme et de programmation pour ces villes très spéciales que nous appelons « capitales ».

Imputabilité

Probité, sagesse et prévoyance

RÉGIE INSTITUTIONNELLE La Commission accorde une grande importance à l'entretien de relations de travail efficaces avec la gestion et à une structure solide d'imputabilité. Par le truchement de rencontres régulières et de trois examens de rendement par année, la gestion de la CCN fournit à la Commission les renseignements dont celle-ci a besoin pour donner une orientation stratégique éclairée à la

société d'État. Le conseil d'administration participe très activement au processus de planification stratégique de la CCN et approuve le plan d'entreprise et le rapport annuel. Les nouveaux membres reçoivent de l'information sur les exigences relatives à la régie, comme la disposition sur la récusation en cas de conflit d'intérêts, et sur d'autres aspects de la société d'État. Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés pour leur participation aux réunions de la Commission, mais ils sont rétribués pour leurs travaux, notamment au sein des comités.

Rémunération des membres de la Commission

Pour l'exercice de leurs fonctions, les membres de la Commission reçoivent des honoraires annuels et des indemnités annuelles qui sont établis par le gouverneur en conseil aux termes de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et sur recommandation de la ministre du Patrimoine canadien.

La vice-présidente reçoit des honoraires annuels de 7 500 \$ et, en contrepartie de sa présence aux réunions, une indemnité journalière de 375 \$. Les présidents des comités institutionnels et tous les autres membres reçoivent des honoraires annuels de 4 000 \$ et une indemnité journalière de 375 \$ pour leur présence aux réunions. Le président du Comité de vérification et d'évaluation se voit verser des honoraires annuels supplémentaires de 2 000 \$. Les indemnités journalières sont payées pour le temps consacré aux affaires de la CCN conformément aux politiques institutionnelles. Lorsqu'ils accomplissent des fonctions au nom de la CCN, les membres de la Commission obtiennent un remboursement de toutes leurs dépenses raisonnables, y compris les frais de voyage, d'hébergement et de repas. Ces dépenses varient d'un membre à l'autre, selon les responsabilités des comités auxquels ils siègent et la distance parcourue pour participer aux réunions de la Commission.

RÉMUNÉRATION MÉRITÉE DU 1^{ER} AVRIL 2003 AU 31 MARS 2004 (VOIR LA NOTE 1)

MEMBRES DE LA COMMISSION	HONORAIRES ¹ (A) \$	INDEMNITÉS JOURNALIÈRES ¹ (B) \$	DÉPLACEMENTS ² (C) \$	RÉMUNÉRATION TOTALE (A + B + C)	PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DE LA COMMISSION (11 JOURS)	PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DES COMITÉS ³					
						CD (4 JOURS)	CVE (1,5 JOURS)	CET (1 JOUR)	CCUDI (9,5 JOURS)	CCMP (3,5 JOURS)	CCROC (1 JOUR)
Jacques Carrière	8 000	2 438 ⁴	—	10 438	11	—	1,5	1	—	—	—
Heather Chiasson	7 500	3 000 ⁴	—	10 500	10,5	4	—	—	—	—	—
Claudia Chowaniec	4 000	1 313 ⁴	—	5 313	8	—	0,5	—	—	—	—
Dana Clendenning	1 571	188	375	2 134	1,5/4,5	—	1/1	—	—	—	—
Eric Denhoff	4 000	375	375	4 750	6	—	—	—	—	0	—
Roland des Groseilliers	8 000	2 813 ⁴	—	10 068	10	—	—	1	—	2,5	—
Harry Doyle	—	1 125 ⁴	625	1 750	6,5/6,5	—	—	—	—	—	—
Ruth Carol Feldman	12 000	3 938 ⁴	2 250	18 188	10,5	4	1,5	1	—	—	—
Anne Fry	4 000	1 875 ⁴	1 375	7 250	11	—	—	—	—	—	1
Robert Guibord	4 000	2 063 ⁴	—	6 063	11	—	1,5	—	—	—	—
Michael Kusner	4 000	3 938 ⁴	938	8 876	7,5	—	—	—	7	—	—
Marcel Legault	4 000	4 875 ⁴	1 250	9 780	10,5	—	—	—	9	—	—
François Pichard	8 000	3 188 ⁴	—	11 188	10	3	1,5	—	—	—	—
Irving Schwartz	14 000	4 313 ⁴	2 000	20 313	11	4	1,5	1	—	—	—
Ruth Spence	4 000	—	—	4 000	4	—	—	—	—	—	0
TOTAL	85 981	35 442	9 188	130 611							

1. Taux conformément au décret 2002-368 du Conseil privé, en vigueur le 1^{er} octobre 2000.
2. La rémunération pour les déplacements repose sur l'emplacement géographique des membres de la Commission. Elle ne couvre pas les frais de déplacement, qui sont remboursés en fonction de dépenses raisonnables.
3. CD : Comité directeur; CVE : Comité de vérification et d'évaluation; CET : Comité d'examen des traitements; CCUDI : Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier; CCMP : Comité consultatif du marketing et de la programmation; CCROC : Comité consultatif des résidences officielles du Canada
4. L'indemnité journalière comprend celle versée pour la participation au cours de perfectionnement professionnel intitulé « La gouvernance pour les sociétés d'État fédérales ».

GESTION DES RISQUES La gestion des risques fait partie intégrante des opérations de la CCN. Dans cette optique, celle-ci planifie, organise, dirige et contrôle les ressources de manière à ce que les risques soient décelés et atténués en temps opportun et adéquatement. La CCN gère les risques par un processus exhaustif de planification stratégique, qui prévoit notamment l'évaluation du cadre d'exploitation.

En matière de gestion de l'environnement, l'organisme suit les progrès réalisés pour atteindre les objectifs d'un programme de gestion des sites contaminés qui a été adopté en 1999. Également, elle a mis en œuvre un processus d'établissement de rapports sur la qualité de l'eau. Les projets de construction sont contrôlés avec soin sur le plan de la gestion des risques. Le Système de gestion de projets de la CCN

est en train d'être examiné pour garantir qu'il s'applique à tous les projets et non aux seuls projets d'immobilisations. Dans le domaine de la sécurité, on a rédigé, en 2003, un plan de continuité des opérations reposant sur une analyse des répercussions sur les opérations et sur une évaluation de la menace et des risques qui mesurent la probabilité de certaines catastrophes et leurs répercussions sur la capacité de la CCN à poursuivre ses travaux. Par ailleurs, le service de vérification interne a répertorié et priorisé les risques dans le contexte de ses préparatifs pour l'élaboration et la réalisation de son plan et de ses activités de vérification et d'évaluation. L'évaluation du risque de vérification se concentre sur la robustesse de l'environnement de contrôle et sur les stratégies, les systèmes et les pratiques qui sont en place pour la gestion du risque existant. Cette évaluation a donné au Comité de vérification et d'évaluation l'assurance que les risques sont bien gérés.

RECRUTEMENT La CCN gère une large gamme de secteurs d'activités, dont les relations avec la collectivité et les médias; la planification d'activités; la planification environnementale, culturelle, urbaine et régionale; l'urbanisme et le développement urbain; l'architecture; l'immobilier et l'aménagement; la gestion des biens; la vente au détail. Pour obtenir une orientation stratégique éclairée dans tous ces domaines, elle a besoin de ses administrateurs d'une gamme étendue d'expertise. En 2003-2004, la CCN a mis à jour le profil des compétences du conseil d'administration actuel en fonction des compétences, des connaissances et de l'expérience de ses membres et a confirmé les attributs principaux dont le conseil a besoin pour fournir des conseils éclairés dans tous les secteurs d'activités pertinents. Cette information jouera un rôle clé en identifiant l'ensemble d'aptitudes requis dans le processus de la nomination des successeurs aux postes du conseil d'administration. Le 15 mars 2004, le gouvernement du Canada a annoncé la mise en place d'un nouveau processus de nomination fondé sur le mérite pour les administrateurs et les cadres de direction des sociétés d'État. La CCN a, depuis, établi un comité permanent de sélection.

ÉVALUATION DU RENDEMENT En 2003, la Commission a entrepris sa deuxième auto-évaluation des pratiques de régie interne, compte tenu des directives du Conseil du Trésor. Pour ce faire, elle a examiné le flux de l'information, la planification de la relève et le rôle du conseil d'administration lorsqu'il s'agit de donner suite aux possibilités de communication des intervenants. La Commission a conclu que, globalement, la CCN est bien gérée. Elle a suggéré l'apport d'améliorations aux modalités de diffusion de l'information qui lui est destinée (notamment en envoyant les documents disponibles plus tôt sans les expédier tous ensemble, en présentant des rapports sur l'état d'avancement de la planification de la relève et en organisant des réunions annuelles officieuses du conseil).

SECTEURS ET PRODUITS

La CCN est divisée en quatre secteurs d'activités qui travaillent de concert pour gérer, protéger et interpréter les terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada. Voici une liste des secteurs et des produits connexes :

I. Promotion et animation

Événements, célébrations, interprétation, rayonnement national, communications, relations extérieures et marketing

II. Planification

Plans visionnaires à long terme, plans de secteur, plans relatifs à des lieux précis et processus d'approbation de l'utilisation et de l'aménagement pour des transactions et des projets relatifs à des terrains fédéraux de la région de la capitale nationale.

III. Gestion et aménagement

*des biens immobiliers
Gestion et entretien d'un ensemble de terrains qui exprime des aspects du patrimoine canadien, avec production des revenus connexes*

IV. Services généraux

Services centralisés pour tous les secteurs d'activités



COMITÉ DE LA HAUTE DIRECTION (de gauche à droite): Deborah Tudin, Diane Dupuis, Suzanne Gustafsson, Richard Fujarczuk, Micheline Dubé, Marcel Beaudry, Gilles Lalonde, Curry Wood, Michelle Comeau, Guy Laflamme.

Fonctionnement

Des idées aux actes

La CCN est divisée en huit directions qui sont chacune chapeautées par un cadre supérieur chargé d'assurer la mise en œuvre intégrale et la bonne gestion des politiques et des valeurs institutionnelles. Les directions réalisent les travaux précisés dans un protocole d'entente d'un an qui est conclu avec le président en fonction d'objectifs convenus et des mesures de rendement exposées dans le plan d'entreprise. L'état d'avancement de la réalisation des objectifs fait l'objet d'un rapport trois fois par année, afin d'assurer l'atteinte des buts ou la mise en œuvre de mesures correctives opportunes.

COMITÉ DE LA HAUTE DIRECTION (CHD) Le CHD traduit les décisions stratégiques de la Commission en mesures au niveau opérationnel. Chaque semaine, il examine les nouveaux projets et les travaux en cours. Il se compose du président et de tous les cadres supérieurs des directions.

Planification de la gestion de la relève

En 1999, la CCN a élaboré un programme de gestion de la relève pour garantir la continuité au chapitre des cadres supérieurs. Des stratégies ont été élaborées pour trois groupes : le Comité de la haute direction, les postes de directeur ou d'autres postes-clés. On a demandé aux gestionnaires et aux directeurs voulant être promus à des postes de cadre supérieur de se faire connaître, puis on a évalué leurs compétences et mis au point un programme de formation destiné à combler leurs lacunes à ce chapitre. Depuis le lancement de cette initiative, 2 directeurs parmi un bassin de 21 candidats ont été promus à un poste de cadre supérieur, tandis que 4 employés sur 40 intéressés sont devenus directeurs. Les travaux visant à déterminer les postes-clés et à s'assurer de la présence d'éléments de relève qualifiés se poursuivent.



RÉCAPITULATION DE L'ANNÉE

TIRER PARTI DES RÉALISATIONS



Contexte général

La prise en compte d'un plus vaste contexte

La CCN ne fonctionne pas en vase clos. Elle est touchée par l'évolution de la société et de l'économie et par les priorités établies par le gouvernement fédéral et y réagit. Voici une liste partielle des influences subies par la CCN en 2003-2004 :

TENDANCES GÉNÉRALES Le Canada compte maintenant 31,1 millions d'habitants, la croissance surtout grâce à l'immigration. D'après une étude complétée en 2002 par la compagnie Ekos, les deux tiers des Canadiens sondés ont déclaré que l'environnement, la tolérance, le multiculturalisme et la liberté de parole et d'action possèdent le plus d'importance à leurs yeux. Après un marasme mondial en 2002, l'économie s'est renforcée, malgré les craintes d'aggravation des problèmes économiques aux États-Unis, dans les marchés boursiers mondiaux et au Moyen-Orient. La technologie est devenue de plus en plus cruciale pour la concurrence dans le monde des affaires et, en 2002, 9,4 millions de foyers canadiens avaient accès à Internet haute vitesse.

GOVERNEMENT FÉDÉRAL Le gouvernement s'est engagé envers l'équilibre budgétaire, le contrôle des dépenses, la réduction de la dette et la diminution de l'endettement par rapport au produit intérieur brut, un régime fiscal équitable et compétitif, la réforme de

la fonction publique et l'accroissement de la sécurité. Il a annoncé des projets de collaboration avec les municipalités pour le développement de l'infrastructure municipale et des initiatives d'appui à l'engagement civique des minorités ethniques. Il a entrepris de relier les Canadiennes et les Canadiens par la culture, de favoriser la participation dans le domaine culturel, de promouvoir la culture autochtone et de protéger d'importants lieux et édifices du patrimoine. Par le Protocole de Kyoto et la révision de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, le Canada s'est engagé envers de nouveaux projets, de nouvelles normes et de nouveaux processus.

RÉGION DE LA CAPITALE DU CANADA Ottawa-Gatineau a été très touché l'an dernier par un repli de l'industrie de la haute technologie, mais les prévisions de reprise et de croissance rapide ont continué de mettre en évidence le besoin d'une planification intégrée. Dans le centre de la capitale, le taux d'inoccupation des locaux à bureaux était de 3,9 p. 100 en 2002, mais on s'attendait à sa diminution au fur et à mesure de l'expansion de la fonction publique. Le domaine du tourisme a connu une chute de 11 p. 100 dans le sillage du 11 septembre 2001. On a constaté un début de reprise des activités touristiques des Américains dans la capitale, mais celles des visiteurs d'autres pays ont continué leur déclin.

Enjeux stratégiques

LEADERSHIP ET INSPIRATION Dans son rôle de chef de file fédéral en matière de planification de la capitale, la CCN doit communiquer avec ses partenaires fédéraux et les membres de la collectivité locale, assurer leur participation et les inspirer pour qu'ils créent avec elle une grande capitale.

UNE PROGRAMMATION POUR L'AVENIR À l'instar du Canada, qui se transforme socialement et culturellement, la capitale évolue. La CCN doit voir à ce que sa programmation suive le rythme du changement et qu'elle continue de refléter le Canada actuel.

SÉCURITÉ À une époque de danger croissant, la CCN est responsable d'assurer la sécurité publique lors d'événements et sur des emplacements et, à l'échelon institutionnel, de protéger ses biens, son information et son aptitude à fonctionner.

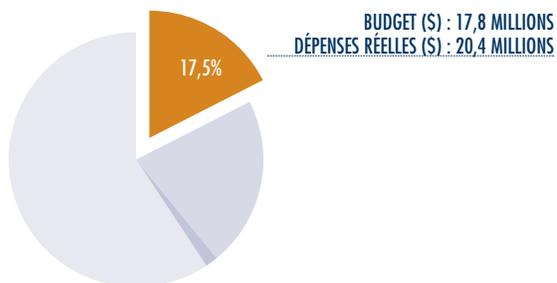
FINANCEMENT DURABLE Comme les coûts augmentent et qu'aucune nouvelle source de financement permanent n'a été trouvée, la CCN doit continuer d'appliquer les principes de prudence financière, d'examiner des solutions novatrices et doit rechercher des occasions de produire des recettes.

RESSOURCES HUMAINES Tandis que la concurrence pour le personnel qualifié s'intensifie, la CCN doit favoriser un milieu de travail compétitif afin de pouvoir attirer et conserver une nouvelle génération d'employés.

PROMOTION ET ANIMATION DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

O b j e c t i f s :

1. Favoriser la fierté des Canadiens, contribuer à faire connaître et comprendre la capitale du Canada et sa région et susciter la participation aux activités qui s'y déroulent.
2. Accroître le niveau de sensibilisation et de soutien à l'endroit de la CCN, dans la capitale du Canada.



POURCENTAGE DES DÉPENSES DE LA CCN CONSACRÉES AU SECTEUR I

Les gens, voilà la réalité. Le Canada est un pays jeune constitué de multiples régions et d'une population diversifiée. La CCN a pour mission d'utiliser la capitale pour susciter chez les Canadiennes et les Canadiens le sens d'une citoyenneté partagée. Par sa programmation dans la région de la capitale du Canada, par des émissions et des initiatives de marketing qui rejoignent le pays tout entier et par des services rendus à des millions de visiteurs chaque année, la CCN tente de faire connaître le Canada à ses habitants et à rendre ceux-ci fiers des trésors naturels et culturels qui sont sauvegardés dans ce lieu extraordinaire.

Interprétation

Stratégie

Voir à faire connaître les principaux atouts de la capitale, ses sites et ses symboles aux Canadiens et à d'autres dans le cadre d'un programme d'interprétation efficace.

La création d'une capitale riche de sens

La CCN a pour mission non seulement d'édifier une grande capitale, mais aussi de l'utiliser pour faire connaître le Canada à sa population. Par conséquent, tandis que la société d'État s'affaire à revitaliser le cœur de la capitale à l'aube du XXI^e siècle, elle élabore aussi un plan systématique — le *Plan de programmation publique pour le secteur du cœur de la capitale* — pour donner vie et sens à des espaces publics, comme les plaines LeBreton et les îles de la rivière des Outaouais, au fur et à mesure de leur aménagement.

Hommage aux réalisations canadiennes

La CCN collabore avec des Canadiennes et des Canadiens pour l'installation, dans la capitale, de monuments qui célèbreront les réalisations de leurs compatriotes d'aujourd'hui et d'autrefois. À cette fin, elle attribue des emplacements et œuvre à la création de témoignages commémoratifs avec des personnes et des groupes. En 2003-2004, la CCN a consulté avec les intervenants sur un plan préliminaire de commémorations et a terminé celui qui est consacré à la guerre de Corée. Elle a aussi poursuivi la concrétisation de deux nouveaux projets, le Monument aux travailleurs canadiens et le Monument aux Valeureux. Ce dernier sera dévoilé en 2005 sur la Place de la Confédération et rendra hommage à l'ensemble des

Canadiennes et des Canadiens qui sont allés à la guerre. Dans le domaine de l'art des lieux publics de la capitale, une nouvelle édition du guide *PromenART* a été publiée l'an dernier et la façade de *La maison de fer-blanc* a été remise en état dans le marché By.

Célébration des institutions de la capitale

Grâce à l'installation de panneaux d'interprétation à des points névralgiques du boulevard de la Confédération, la « voie de la découverte du Canada » se charge encore plus de sens. Première phase du plan d'interprétation du paysage urbain, 10 grands panneaux de bronze posés dans le centre de la capitale racontent aux visiteurs l'importance des principaux panoramas dans l'histoire et la vie de la région. Selon un sondage des visiteurs, les panneaux et les cartes en bronze du boulevard de la Confédération qui se trouvent à des endroits-clés ont amélioré la visite de 88 p. 100 des répondants et 91 p. 100 des sondés ont convenu qu'il devrait y en avoir plus dans la capitale. La CCN a mis au point un concept, réuni les images et rédigé le texte d'une deuxième série de 15 panneaux axés, cette fois-ci, sur les édifices et les institutions de la capitale.

Sur la colline du Parlement

Pour la plupart des visiteurs de la capitale, la colline du Parlement se trouve au cœur de leur expérience. Tout au long de l'été, la CCN est présente sur les terrains des édifices du Parlement pour que les visiteurs repartent non seulement avec de nouvelles connaissances, mais aussi avec une fierté renouvelée d'être Canadiennes ou Canadiens. La CCN est responsable des programmes qui leur sont destinés à l'extérieur des édifices du Parlement, tandis que la Bibliothèque du Parlement se charge des services à l'intérieur. En 2003-2004, ces partenaires ont effectué un sondage de référence auprès des visiteurs afin d'améliorer les services à leur intention.

Programmes éducatifs

Les programmes éducatifs de l'an dernier ont mis fortement sur le Centre de ressources pour les enseignants, guide en ligne des attractions axées sur le programme d'études que la CCN produit annuellement en collaboration avec 16 partenaires institutionnels fédéraux.

INTERPRÉTATION

INDICATEURS DE RENDEMENT

En 2003-2004, à la suite de consultations publiques, la CCN achèvera le Plan de programmation publique pour le secteur du cœur de la capitale. D'ici la fin de l'exercice 2005-2006, elle complètera le développement de plans d'action en ce qui a trait à l'interprétation, à la programmation, à l'animation et aux services aux visiteurs.

En 2003-2004, la CCN mettra au point, pour les vingt prochaines années, un plan complet de gestion des monuments situés au cœur de la capitale.

D'ici 2004-2005, la CCN aura mis au point un ensemble d'outils d'interprétation de la « voie de la découverte du Canada » — le boulevard de la Confédération — pour qu'elle soit davantage appréciée.

D'ici la fin de 2003-2004, des mesures de base du taux de satisfaction des visiteurs seront établies pour les activités ayant lieu sur la colline du Parlement et les installations d'accueil des visiteurs.

Pendant la période de planification, le programme *Découvrez la Colline* rejoindra au moins 700 000 visiteurs par année.

Pendant la période de planification, la diffusion des programmes d'information de la CCN destinés aux étudiants visitant la capitale augmentera de 15 p. 100 comparativement à 2001.

RÉALISATIONS

Le Plan de programmation publique pour le secteur du cœur de la capitale a été rédigé. D'ultimes modifications sont en train d'être apportées à la suite d'un appui solide constaté lors de consultations externes auprès de partenaires, d'intervenants et de groupes d'intérêts spéciaux.

Une ébauche du plan a été présentée au comité consultatif et aux partenaires municipaux et fédéraux. L'approche, qui bénéficie d'un bon soutien, sera finalisée en 2004-2005.

La phase II du programme de panneaux d'interprétation relatifs au paysage urbain a été mise au point en 2003-2004. Quinze panneaux seront installés en 2004. Des ententes de partage des coûts ont été conclues avec sept institutions partenaires. Également, la deuxième édition de la *Carte parcours du boulevard de la Confédération* a été produite et distribuée. Les travaux d'élaboration du plan d'interprétation des plaines LeBreton ont été amorcés avec la Ville d'Ottawa.

Le sondage a établi l'existence de taux de satisfaction très élevés : 87 p. 100 des gens ont été satisfaits de leur visite et ont estimé que les programmes les avaient aidés à apprécier le site; de 94 à 96 p. 100 des répondants ont aimé les services de l'Infotente, les visites guidées et les interprètes à l'extérieur, l'introduction à la Relève de la garde et le guide de visite autonome; 95 p. 100 des enseignants ont jugé le programme scolaire de bon à exceptionnel.

Pour le programme *Découvrez la colline*, le nombre de contacts avec les visiteurs s'est chiffré à 580 000 en 2003, soit une diminution de 19 p. 100 par rapport à 2002. Cette baisse est attribuable à un repli de l'industrie touristique et à la restriction de l'accès des visiteurs à la colline du Parlement.

Grâce à une augmentation de 4 p. 100 des réservations, qui a mené le nombre d'étudiants visiteurs à près de 26 000 en 2003-2004, et à une augmentation globale de 21 p. 100 depuis 2001, cet objectif a été dépassé.

AU SOMMET DE L'EXCELLENCE LES PRIX PINNACLE 2003-2004 DE L'INTERNATIONAL FESTIVALS AND EVENTS ASSOCIATION

OR

Meilleure cascade (originale et efficace) pour les médias
— *cascades réalisées pour la promotion de la cérémonie des prix JUNO de 2003*

Meilleure publication promotionnelle — *guide d'été 2003*
Quelle Beauté! La région de la capitale du Canada
Meilleur photographie d'événement — *photo, prise par Pierre St-Jacques, d'une des sculptures de glace primées lors du Bal de Neige de 2003*

ARGENT

Meilleure émission télévisée (nationale) — *émission E-Talk Presents Winterlude 2003, au sujet du Bal de Neige, diffusée sur le réseau national de CTV*

Meilleur programme à l'intention des bénévoles —
fête du Canada 2003

Meilleur programme de rayonnement — *Les Lumières de Noël au Canada*

Meilleures publications promotionnelles variées —
PromenART, guide des œuvres d'art des lieux publics de la région de la capitale du Canada

Meilleure nouvelle commandite — *partenariat conclu entre la CCN et Amazon.ca pour la promotion de la fête du Canada à travers le pays*

BRONZE

Meilleure émission de télévision — *Bal de Neige 25 ans!, émission diffusée sur le réseau national de la Société Radio-Canada et sur le Réseau des sports*

Meilleure nouvelle promotion — *partenariat conclu entre la CCN et Zellers pour le concours et les activités de marchandisage réalisés dans les 317 magasins de la chaîne au pays pour la fête du Canada*

Programmation

Stratégie

Offrir les manifestations et les programmes « vedettes » de la CCN qui attirent des visiteurs, offrir des moyens efficaces de faire connaître le Canada aux Canadiens et susciter la fierté d'être Canadien.

Programmes « vedettes »

La vie de la capitale s'articule autour de deux programmes « vedettes » de la CCN, qui sont présentés l'été et l'hiver, respectivement, et qui chacun jettent un éclairage différent sur l'expérience canadienne. Le premier est la **FÊTE DU CANADA**, le 1^{er} juillet. Une fois de plus, en 2003, une foule immense — plus de 300 000 personnes — a envahi le centre-ville pour célébrer une nationalité commune. Aucun autre événement n'attire autant de gens dans la capitale. L'hiver, le **BAL DE NEIGE** constitue l'équivalent culturel pour ce qui est de la force de la

programmation et de l'intérêt public. Ce festival hivernal annuel nous donne la chance de célébrer la culture nordique distinctive du Canada. En 2004, plus de 600 000 personnes ont participé à ses activités, dont les retombées régionales se situent autour de 82,5 millions de dollars. Fait encore plus important, le festival souligne des traditions canadiennes. En 2004, par exemple, le hockey est revenu sur le canal Rideau. Cent dix équipes de hockey mineur se sont affrontées lors d'un tournoi de hockey-bottines et d'ex-joueurs des Sénateurs d'Ottawa et des Canadiens de Montréal ont ravivé des souvenirs lors d'un match amical.

Le langage des lumières

Tout l'été, des foules se sont réunies sur la colline du Parlement pour voir la façade et les tours de l'édifice du Centre se transformer en écran gigantesque pour le **SPECTACLE SON ET LUMIÈRE SUR LA COLLINE DU PARLEMENT**. Des améliorations ont été apportées à l'éclairage et aux images par rapport à l'an dernier. Le spectacle a attiré plus de monde que jamais à chaque représentation (1 400 personnes en moyenne par rapport à 1 200 l'an dernier). Le taux de satisfaction des spectateurs a

PROGRAMMATION

INDICATEURS DE RENDEMENT

S'assurer que la programmation de la CCN, particulièrement celle de la fête du Canada, prévoira la participation de toutes les régions du Canada, l'usage des deux langues officielles, et qu'elle reflétera les valeurs et la diversité canadiennes.

D'ici la fin de 2005-2006, la CCN améliorera le programme des Lumières de Noël au Canada en changeant le contenu national, en accordant plus d'importance à la cérémonie d'illumination sur la colline du Parlement et en augmentant de 15 p. 100 le nombre de lumières dans le cœur de la capitale.

La CCN continuera à présenter, au cours des deux prochaines années, le Spectacle son et lumière sur la colline du Parlement, tout en visant la participation de 150 000 visiteurs, et un taux de satisfaction de 85 p. 100 par saison.

D'ici la fin de 2004-2005, la CCN déterminera le site idéal pour la tenue d'un nouveau Spectacle son et lumière qu'elle offrira lors de la saison 2005.

D'ici la fin de 2003-2004, la CCN participera davantage aux activités du Bal de Neige qui s'inscrivent dans son mandat, incitera ses partenaires à contribuer davantage au programme et élaborera un plan de durabilité à moyen et à long terme.

Le nombre annuel de visites au Pavillon Canada-Monde atteindra les 120 000 d'ici la fin de 2005-2006 et demeurera le même au cours de la période de planification. Les taux de satisfaction seront maintenus à plus de 85 p. 100.

RÉALISATIONS

La fête du Canada de 2003 a été un succès, la répartition des artistes donnant lieu à un bon mélange de prestations dans les deux langues officielles et à un soutien des minorités linguistiques. Huit artistes sont venus des provinces de l'Atlantique (1 p. 100); 575, des provinces centrales (81 p. 100); 205, des provinces de l'Ouest (18 p. 100); 2, des territoires (0,3 p. 100). Cette gamme étendue d'artistes, en plus de la mosaïque multiculturelle constituée par la nourriture, la musique et les ateliers proposés dans le parc de la Confédération, promeut la diversité canadienne et les valeurs canadiennes de participation régionale et de tolérance envers les autres cultures.

En 2003, grâce à un nouveau concept pour la cérémonie d'illumination sur la colline du Parlement, la couverture médiatique nationale a été accrue et la notoriété nationale de l'événement a été améliorée. En 2003-2004, le nombre de lumières installées dans le cœur de la capitale est passé à 300 000, ce qui constitue une augmentation de 9 p. 100.

À cause de la grande panne d'électricité du mois d'août, le spectacle a été annulé pendant 1,5 semaine. Comme seulement 34 représentations ont eu lieu par rapport aux 58 de 2002, le nombre de spectateurs a diminué de 9 p. 100, passant de 146 000 en 2002 à 133 000 en 2003. Le taux de satisfaction des visiteurs, établi à 90 p. 100, dépasse l'objectif fixé à cet égard.

Il a été décidé de continuer de présenter le spectacle sur l'emplacement hautement symbolique de la colline du Parlement. Un appel de propositions a été lancé pour la production d'une nouvelle version du spectacle son et lumière pour 2005.

Les activités du Bal de Neige de 2004 ont été remaniées afin de se concentrer sur les principaux éléments de programmation, d'améliorer la commercialisation et de développer des partenariats. Selon un sondage, 97 p. 100 des participants ont été satisfaits des résultats. Durant 2004-2005, un plan stratégique quinquennal de programmation sera élaboré à l'intention du Bal de Neige pour la période de 2006 à 2010. Il mettra l'accent sur les sites importants, la représentation régionale et la participation de nouveaux partenaires et commanditaires.

Le nombre de visites a diminué de 12,6 p. 100 par rapport à l'année précédente (84 840 visites en 2003, par rapport à 98 241 en 2002), à cause d'un ralentissement de l'industrie touristique et de grands travaux de construction routière sur la promenade Sussex directement en face du Pavillon. L'objectif pour 2004 a été établi à 85 000 visites, soit le même que pour 2003, en raison de la poursuite des travaux de construction sur la promenade Sussex. Néanmoins, on prévoit une augmentation du nombre de visiteurs après l'achèvement de la construction. Les objectifs ont été dépassés pour ce qui est du taux de satisfaction des visiteurs (97 p. 100) et du pourcentage de visiteurs (95 p. 100) qui ont convenu avoir acquis une meilleure connaissance de la contribution du Canada sur la scène internationale.

été très élevé. En hiver, l'étalage de lumières est tout aussi impressionnant. Depuis 1985, la capitale du Canada et les capitales provinciales et territoriales brillent de mille feu durant la saison la plus sombre de l'année lors des **LUMIÈRES DE NOËL AU CANADA**, programme façonné comme expression de l'unité et de la bonne entente.

Services aux visiteurs

Stratégie

Faire en sorte que l'Infocentre de la capitale et le Centre de contact de la capitale demeurent les principales sources d'information des Canadiens et des visiteurs au sujet de la CCN et de la capitale.

Information sur la capitale

Premier point de contact de la CCN avec les visiteurs dans le centre-ville, l'Infocentre de la capitale s'est, en 2003-2004, trouvé une nouvelle vocation à titre de lieu de tenue d'activités spéciales, dont une célébration en hommage à Becky Scott, athlète olympique canadienne. Une interrogation au passage effectuée au Centre a révélé que, globalement, 99 p. 100 des visiteurs étaient satisfaits et que 40 p. 100 n'en étaient pas à leur première visite.

Visibilité et promotion

Stratégie

Inciter la participation plus active des partenaires et des commanditaires importants à la programmation, aux communications et au marketing de la capitale, tout particulièrement en ce qui a trait aux programmes de la « capitale verte ».

Télédiffusion

Les partenariats en matière de télédiffusion sont essentiels lorsqu'il s'agit de voir à ce que la population canadienne connaisse sa capitale. Au cours de l'an dernier, de nouvelles relations ont été établies. Des ententes de télédiffusion ont été conclues pour la télédiffusion des activités qui se déroulent dans la capitale à l'extérieur : avec TVA, pour l'émission *Salut, Bonjour! Week-End*; la station New RO (fête du Canada); Rogers Ottawa (cérémonie d'illumination des Lumières de Noël au Canada); et CBC/SRC, pour ses émissions pour enfants *The X et Kids CBC* (Bal de Neige).

Visible et appréciée

Pour que la CCN obtienne l'appui de la population locale à sa mission, elle doit voir à ce que son image et son nom soient fortement associés aux produits et aux événements que les gens apprécient. L'an

Le Canada et le monde

Le Pavillon Canada-Monde continue d'ouvrir les yeux des Canadiennes et des Canadiens sur les réalisations de leurs compatriotes sur la scène internationale. L'an dernier, il a pris le contre-pied de ce thème et commencé à planifier une nouvelle exposition temporaire pour 2005. Intitulée *Le Canada, c'est tout un monde*, elle décrira les talents et la créativité que la planète a apporté au Canada grâce à l'immigration.

SERVICES AUX VISITEURS

INDICATEURS DE RENDEMENT

Le nombre de visiteurs à l'Infocentre de la capitale se maintiendra à 325 000 par année.

Le Centre de contact de la capitale maintiendra ses normes de qualité à un niveau de 80 p. 100 ou plus.

RÉALISATIONS

Cet objectif n'a pas été atteint. Le nombre total de visiteurs a diminué de 6,6 p. 100 en 2003-2004 pour se chiffrer à 301 000. Cette baisse est attribuable à un repli général de l'industrie touristique régionale, à une utilisation accrue du site Web de la CCN et à la fermeture de l'Infocentre durant la panne d'électricité du mois d'août.

Par un contrôle constant de la qualité en 2003-2004, on a confirmé que toutes les normes de qualité se sont maintenues à un niveau de 80 p. 100 ou plus.

dernier, une image de marque actualisée pour les produits et les présentations de la CCN a fait l'objet d'un lancement en douceur lors de l'assemblée générale annuelle.

VISIBILITÉ ET PROMOTION

INDICATEURS DE RENDEMENT

Au cours de la période de planification, la CCN signera de nouvelles ententes de radiodiffusion établies en fonction des programmes d'activités extérieures et/ou de protection de l'environnement.

Au cours de la période de planification, la CCN améliorera sa visibilité locale en soulignant davantage sa participation aux activités et en étalant de façon flagrante la mention de son nom sur les affiches dans la région de la capitale.

RÉALISATIONS

Cet objectif a été atteint. En 2003-2004, huit nouvelles ententes ont été conclues qui créent une gamme complète de nouvelles relations en matière de radiodiffusion.

L'image de marque actualisée a été lancée pour les panneaux, les produits et les présentations de la CCN. Le nouveau logo institutionnel a été employé lors de 15 campagnes de publicité. La visibilité de la CCN a été accrue pour la fête du Canada et les programmes de la colline du Parlement, au Pavillon Canada-Monde, dans des annonces dans les journaux et lors de la campagne hivernale. Par ailleurs, de nouveaux uniformes prévus pour la saison touristique printemps-été ont été conçus de manière à montrer bien en évidence la nouvelle image de marque.

Relations extérieures

Stratégie

Sensibiliser les médias locaux et nationaux, les groupes locaux et le public à l'existence de la CCN et à ses réussites, en effectuant des communications et des consultations proactives, permettant ainsi l'obtention de commentaires significatifs concernant la planification et les activités.

Des prises de contact

La CCN travaille d'arrache-pied à l'amélioration de l'échange d'information entre elle et le public. Le principal mécanisme conçu à cet effet — le *Plan quinquennal de marketing, de communications et de relations extérieures* — a été approuvé l'an dernier et sa mise en œuvre a été amorcée. Le public a déjà réagi, par exemple en formulant des commentaires favorables sur l'assemblée générale annuelle et sur le processus de consultation adopté pour le projet des plaines

LeBreton et le Plan directeur des terrains urbains. Quinze consultations publiques ont été organisées durant l'année sur de grands projets, dont la mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau*, les plaines LeBreton, la rue Sparks et les cours patrimoniales Sussex, ces dernières revêtant un intérêt spécial pour le milieu des affaires du marché By. Un forum sur la sécurité des sentiers a été particulièrement bien accueilli par les groupes d'intérêts. Des consultations en ligne ont été menées pour certains projets et il y a eu une augmentation de 19 p. 100 des sessions de visiteurs uniques sur les sites Web de la CCN (21 000 visites du site institutionnel et 56 000 du site consacré à la capitale). Le Bureau des conférenciers a envoyé des porte-parole de la CCN qui ont entretenu des associations locales et des groupes d'intérêt de divers sujets, notamment les programmes relatifs au patrimoine (pour la Société archéologique de l'Ontario), le marketing gouvernemental dynamique (pour des étudiants francophones en marketing) et les attractions de la capitale (pour l'Ottawa Newcomers Club). En outre, le président s'est adressé à des urbanistes de capitales du monde entier lors d'une rencontre du Réseau des villes-capitales à Washington.

RELATIONS EXTÉRIEURES

INDICATEURS DE RENDEMENT	RÉALISATIONS
Au cours de la période de planification, la CCN augmentera le nombre de personnes jointes dans le cadre des consultations ou des séances d'information. La CCN obtiendra également des réactions positives du public au sujet des occasions de livrer des commentaires qui valent dans le cadre des consultations de la CCN, et de leur satisfaction à l'égard des processus employés.	Des progrès ont été accomplis : 31 p. 100 des résidents locaux interrogés jugent la CCN efficace en matière de consultations publiques (une augmentation de 5 p. 100 par rapport au point de référence de 26 p. 100 en 2000). Les 23 présentations du Bureau des conférenciers et les 15 consultations publiques qui ont eu lieu au cours de l'année ont été perçues positivement.
Le niveau positif de la couverture médiatique locale sera maintenu et la portée sera accrue afin d'inclure de nouveaux médias et ainsi étendre la couverture nationale.	Le niveau positif de la couverture s'est amélioré durant l'année. Soixante-quinze pour cent des grands médias (et 89 p. 100 des médias locaux) ont assisté aux conférences de presse importantes de la CCN.
Le niveau de sensibilisation du public par rapport aux affaires et aux activités de la CCN et la perception de l'image de marque s'amélioreront au cours de la période de planification (évalués au moyen de sondages annuels).	Des progrès sont accomplis. La notoriété spontanée de la CCN dans la région de la capitale du Canada a augmenté de 3 p. 100 et les taux d'approbation se sont accrus de 2 p. 100.

DES JUNO PLEIN LA VUE

La CCN a organisé à Ottawa l'édition 2003 de la cérémonie de remise des prix JUNO, avec, comme animatrice, la vedette de musique country et western Shania Twain. Quelques-uns des plus grands talents de l'industrie musicale canadienne s'y sont réunis et ont vu la qualité, l'originalité et le dynamisme de leur contribution à la musique du pays reconnus. On a évalué à 15 millions de dollars les retombées économiques de l'événement pour la capitale. Fait plus important pour la CCN, tous les yeux de la population canadienne ont été rivés sur la capitale et les gens ont pu mieux reconnaître et comprendre ce que celle-ci offre à titre de centre de la vie culturelle du pays.

Production de recettes

Stratégie

Poursuivre les occasions viables de commandite et de marchandisage et en concevoir de nouvelles.

Marchandisage

La CCN travaille fort pour réduire sa dépendance envers les crédits parlementaires. La vente de produits axés sur les programmes représente un filon prometteur pour la production de recettes. Dans ce contexte, l'exercice 2003-2004 a été une année marquante. Un plan de marchandisage a été conçu dont la version définitive sera terminée en 2004-2005. Ont été mises en place des ententes de vente en gros et de licences, la plus importante étant un partenariat de trois ans avec les chaînes de la Compagnie de la Baie d'Hudson (450 magasins à l'échelle nationale). Les ventes devraient augmenter considérablement au cours de la prochaine année.

BANNIÈRES AU VENT

Avec des bannières hautes en couleur installées le long du boulevard de la Confédération, la CCN a rendu hommage à la Bibliothèque nationale du Canada, qui célébrait son cinquantenaire en 2003 et qui, depuis un demi-siècle, préserve et met à la disposition de la population canadienne le patrimoine publié du pays. Lancé en 1992, le programme de bannières donne à la CCN la chance d'utiliser la vaste esplanade du boulevard de la Confédération pour la présentation de symboles nationaux. Les bannières de l'an dernier étaient ornées du logo distinctif de la Bibliothèque et d'un visage stylisé ressemblant à un livre.

PRODUCTION DE RECETTES

INDICATEURS DE RENDEMENT

Au cours de la période de planification, la CCN créera de nouveaux partenariats avec des firmes de marketing, des détaillants nationaux et des commanditaires.

D'ici la fin de 2004-2005, la CCN augmentera ses recettes de 15 p. 100, par rapport à celles de 2002-2003, grâce à l'établissement de partenariats de commandite, de marchandisage et de marketing.

Au cours de la période de planification, la CCN augmentera de 10 p. 100 le nombre de points de vente qui distribuent ses produits en signant des ententes de vente en gros et de licences.

RÉALISATIONS

Bien qu'aucun nouveau partenariat n'ait été mis en œuvre en 2003-2004, une entente a été conclue avec la Compagnie de la Baie d'Hudson pour ajouter les magasins La Baie et Déco Découverte à ceux de la chaîne Zellers en 2004-2005.

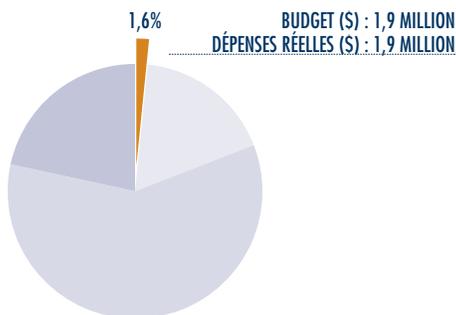
Les recettes réalisées en 2003-2004 ont équivalu à celles de 2002-2003, soit 2,2 millions de dollars. Aucun progrès n'a été accompli en matière d'accroissement des recettes accueillant par des partenariats de marketing en raison de l'adoption, par de nombreux organismes, de pratiques plus restrictives concernant les contributions en 2003-2004.

Le nombre de points de vente qui distribuent des produits de la CCN a diminué en 2003-2004, l'organisme s'étant retiré de certains magasins où les ventes étaient faibles. Cependant, en concluant un partenariat de trois ans avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, il y aura 410 points de vente en 2004-2005, ce qui représentera un accroissement de 22 p. 100 par rapport au point de référence.

PLANIFICATION DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

O b j e c t i f s :

1. En collaboration avec d'autres autorités compétentes en matière de planification, planifier l'orientation, l'usage et l'aménagement des terrains fédéraux dans la RCN afin que leur évolution soit cohérente avec l'image et le caractère de la capitale, et la qualité de vie qu'elle offre.
2. Coordonner l'aménagement et faire en sorte que les utilisations, les plans et les conceptions des terrains fédéraux de la RCN correspondent à leur signification à l'échelle nationale et tiennent compte du milieu naturel et du patrimoine.



POURCENTAGE DES DÉPENSES DE LA CCN CONSACRÉES AU SECTEUR II

Les plans constituent la fondation. À titre d'organisme de planification fédéral, la CCN est responsable de l'évolution de toutes les propriétés de cet ordre de gouvernement dans la région de la capitale du Canada. À l'instar de tous ses prédécesseurs depuis 1899, elle travaille avec soin, minutieusement et sans relâche à élaborer un cadre de planification qui crée une capitale digne des futures générations de Canadiennes et de Canadiens. Le Plan de la capitale du Canada, avec ses vastes politiques générales, se trouve au sommet de ce cadre, au-dessus de trois plans directeurs plus détaillés pour la Ceinture de verdure, le parc de la Gatineau et les terrains urbains, respectivement.

Planification

Stratégie : Planification

Positionner le *Plan de la capitale du Canada* comme la vision prédominante de l'aménagement futur de la région de la capitale du Canada et comme le cadre d'exécution de divers plans de soutien et stratégies de mise en œuvre.

Agenda 21 pour la capitale — la prochaine étape

Ce plan concret — qui constitue ni plus ni moins qu'un plan détaillé de la capitale de l'avenir — représente la prochaine étape du processus de planification. Le *Plan de la capitale du Canada* (1999) est un plan de politique générale dont les principes s'inscrivent dans une vision de haut niveau de la capitale du XXI^e siècle. L'Agenda 21 pour la capitale est un plan parallèle de mise en œuvre qui montre comment cette vision sera concrétisée au cours des 50 prochaines années.

Plan directeur des terrains urbains

La carte de la région de la capitale du Canada est dominée par deux grandes masses vertes, au nord et au sud respectivement, qui représentent plus de 50 000 hectares de terres protégées que la CCN possède et gère. Par comparaison, les avoirs immobiliers éparpillés que celle-ci détient en ville sont vraiment modestes. Cependant, ces terrains urbains (des parcs, des promenades, des sentiers récréatifs, des édifices du patrimoine, des ponts et des routes) sont à la fois très visibles et extrêmement précieux sur le plan symbolique. En 2003-2004, la classe politique locale et le personnel de 13 organismes fédéraux et des villes d'Ottawa et de Gatineau ont été mis au courant de l'évolution du Plan directeur des terrains urbains. D'autres consultations sont prévues pour l'exercice à venir.

Plan de secteur du cœur de la capitale

La CCN a poursuivi la mise au point du Plan de secteur du cœur de la capitale, plan détaillé pour le centre de la capitale qui constitue un volet du Plan directeur des terrains urbains, en cours d'élaboration. La consultation constitue un élément fondamental de la planification, mais elle prend parfois plus de temps que prévu. Les constatations découlant des consultations et des réunions avec les partenaires ont été présentées au Comité tripartite de planification de la capitale nationale (qui rassemble le président de la CCN et les maires d'Ottawa et de Gatineau), avec le *Plan intégré de la rivière des Outaouais*. La CCN a aussi terminé la *Stratégie de la conception urbaine du centre-ville d'Ottawa* et l'a présentée à la Ville.

Mise à jour du Plan directeur du parc de la Gatineau

Aire de conservation de 36 131 hectares au seuil même de la capitale urbaine, le parc de la Gatineau est une ressource naturelle très précieuse. Toutefois, tandis que la population accroît sa demande d'activités récréatives de plein air, les planificateurs doivent relever le défi d'assurer l'équilibre entre l'utilisation publique et la conservation. Le mécanisme d'équilibre est le *Plan directeur du parc de la Gatineau*, dont la dernière révision date de 1990. Beaucoup a changé depuis, notamment le transfert à un entrepreneur de la responsabilité de l'entretien du parc et la parution, en 1999, du *Plan de la capitale du Canada*. En 2003-2004, la CCN a examiné le *Plan directeur du parc de la Gatineau* à la lumière des nouvelles politiques et des événements de la dernière décennie. Des progrès considérables ont été accomplis, surtout aux chapitres des ateliers internes et des rencontres avec les groupes d'intérêts et les intervenants, mais l'accent est toujours placé sur une consultation publique approfondie, ce qui a retardé au prochain exercice l'achèvement de l'examen.

Revitalisation de la rue Sparks

La rue Sparks est non seulement l'artère commerciale la plus ancienne et la plus importante de la capitale du Canada, elle constitue aussi la porte d'entrée de la colline du Parlement. En 2003-2004, la CCN a étudié les possibilités de programmation publique à cet endroit, compte tenu des installations et des modifications nécessaires à la transformation de cette rue historique en scène publique. En particulier, deux propositions préliminaires ont été examinées, l'ouverture de la rue pour créer une place et la facilitation de l'arrivée d'un plus grand nombre de gens par l'ajout d'un stationnement souterrain. On est parvenu à la conclusion que les avantages de la place et du parc de stationnement ne justifieraient pas la perturbation de ce secteur historique.

UNE CONCEPTION EN OR

Les premières Mosaïcultures internationales ont eu lieu à Montréal en 2000. Les plus éminents concepteurs de jardins et designers floraux de la planète s'y étaient réunis pour discuter, échanger des trésors de sagesse et récompenser les conceptions florales les plus novatrices et les plus saisissantes du monde actuel. En 2003, lors de la deuxième édition de cette compétition rassemblant l'élite mondiale, la CCN a reçu une médaille d'or pour l'effet harmonieux et intégré de sa composition florale « La chute des Chaudières ».

Ces éléments du projet de revitalisation ont donc été abandonnés.

Îles de la rivière des Outaouais

À une époque, la rivière des Outaouais coulait librement autour des îles situées à la hauteur de la chute des Chaudières et des Autochtones campaient et tenaient des cérémonies religieuses dans les environs de la cascade. Cependant, pendant près de 200 ans, l'industrie a eu la mainmise sur les îles. La chute est domestiquée par un barrage depuis le début du XX^e siècle. La CCN entend redonner une vocation publique à ces belles îles, restaurer l'accès à la chute et, consciente de sa mission de représenter la diversité canadienne dans la capitale, soutenir un centre des peuples autochtones sur l'île Victoria.

PLANIFICATION

INDICATEURS DE RENDEMENT	RÉALISATIONS
Au début de 2003-2004, la CCN aura élaboré l'Agenda 21 pour la capitale et obtenu l'approbation du conseil d'administration; le <i>Plan de la capitale du Canada</i> pourra alors être mis en œuvre.	L'Agenda 21 pour la capitale a été approuvé par le conseil d'administration en avril 2003. Sa version définitive sera publiée en 2004-2005, après que les administrations municipales auront formulé leurs commentaires.
D'ici la fin de 2006-2007, la CCN aura achevé tous les éléments du Plan directeur des terrains urbains, terminant ainsi le dernier des trois plans directeurs composant le Cadre de planification de la capitale de la CCN.	L'élaboration du Plan directeur des terrains urbains a été amorcée par la rédaction de l'ébauche d'un énoncé de vision, d'une description des rôles et d'un document sur les questions de fond et les options proposées.
D'ici la fin de 2003-2004, à l'issue d'un processus de consultation, le Plan de secteur du cœur de la capitale sera terminé.	L'atteinte de cet objectif a été reportée en 2004-2005. Une ébauche du Plan de secteur du cœur de la capitale a été rédigée après une série d'entrevues avec des partenaires et un atelier.
D'ici la fin de 2003-2004, la CCN terminera la mise à jour du <i>Plan directeur du parc de la Gatineau</i> .	L'atteinte de cet objectif a été reportée en 2004-2005. Des ateliers ont été organisés et une ébauche de rapport a été rédigée et remise aux participants. Les consultations publiques supplémentaires ont été retardées jusqu'à l'automne de 2004, afin d'accorder au groupe de travail plus de temps pour analyser les principaux enjeux.
Au début de 2003-2004, la CCN aura terminé les études de faisabilité de diligence raisonnable et de design pour le quadrilatère Metcalfe-O'Connor de la rue Sparks, pour l'analyse de la place et du parc de stationnement et pour finaliser les propositions pour l'ensemble du quadrilatère.	Il a été décidé de ne pas aller de l'avant avec l'option de la place publique et du parc de stationnement, selon les résultats des études sur la diligence raisonnable et sur la faisabilité de design et à la suite des recommandations de l'étude sur la vocation de la rue Sparks, qui a été terminée durant 2003-2004. Le personnel de la CCN continuera de travailler avec des partenaires de l'extérieur aux fins de l'élaboration de propositions de rechange pour le quadrilatère.
Au début de 2004-2005, en collaboration avec les bons intervenants et s'appuyant sur les travaux de planification du quadrilatère Metcalfe-O'Connor, la CCN aura terminé la planification détaillée de la revitalisation du mail de la rue Sparks, de la rue Elgin jusqu'à la rue Bank.	L'ébauche du rapport de la phase I de l'étude sur la vocation et le rapport de la phase II sur la vision ont été achevés. Un protocole de mise en service sera élaboré avec des intervenants-clés plus tard au cours de 2004-2005.
D'ici la fin de 2004-2005, en collaboration avec les villes d'Ottawa et de Gatineau et les intervenants intéressés au développement des îles, la CCN aura mis au point un plan stratégique définissant les propositions portant sur les îles pour ce qui est de la planification, de la programmation et du développement, ainsi qu'une stratégie d'exécution des propositions.	En 2003-2004, l'accent a été mis sur des concepts de design et de programmation, l'établissement des coûts, et des études justificatives pour un projet de centre autochtone. Il a aussi été placé sur la réalisation, avec des intervenants, de travaux préliminaires concernant la vision et l'aménagement des îles. Cependant, les discussions relatives à cet aménagement sont suspendues, dans l'attente d'une orientation du gouvernement.

Pouvoir conféré par la loi

Stratégie

Appliquer les lois, les politiques et les plans fédéraux afin de protéger et d'améliorer les milieux bâti et naturel de la RCN, au moyen du processus d'approbation fédérale de l'utilisation du sol, des transactions immobilières et du design.

Approbations fédérales de l'utilisation du sol, des transactions immobilières et du design

La CCN a le pouvoir d'examiner toutes les propositions de l'administration fédérale visant la modification, la construction ou la démolition des biens de celle-ci dans la région de la capitale du Canada. En 2003-2004, 91 demandes relatives à l'utilisation des terrains ou à des transactions foncières ont été présentées et, dans 64 cas, une approbation a été accordée ou des dossiers ont été fermés. En outre, 49 projets majeurs de design ont été examinés, dont ceux du Musée du portrait du Canada, de l'Édifice judiciaire fédéral et du plan directeur du lieu historique national de la Ferme expérimentale centrale. Soixante-quatre projets mineurs de design ont été approuvés, notamment pour l'interprétation du paysage urbain du boulevard de la Confédération et l'aménagement de nouvelles barrières pour la voie d'accès au domaine Mackenzie-King.

Collections archéologiques

Des reliques de notre histoire sont enfouies dans le sol de la capitale. Certaines revoient la lumière du jour chaque fois qu'une pelle creuse la terre. Lors de ses activités de construction ou d'aménagement paysager, la CCN cherche et protège les trésors archéologiques. Les plaines LeBreton, secteur rasé lors de l'incendie de 1900, ont été très généreuses à cet égard. Des artefacts de ce site sont venus s'ajouter à ceux trouvés dans le parc Major's Hill et au lac Leamy. La CCN prévoit transférer ces fonds archéologiques à des responsables convenables dès que les sommes suffisantes auront été acquises et que des ententes auront été conclues.

Paysages culturels

Les Canadiennes et les Canadiens connaissent les concepts d'« édifice du patrimoine » et de « lieu historique ». La CCN est en train de mettre au point un concept plus récent dans la région de la capitale du Canada, celui de « paysage culturel », selon lequel un secteur au complet est si fortement associé à certains événements qu'il devient un trésor culturel en soi. Par exemple, le domaine McKay (Rideau Hall, New Edinburgh et l'ancienne zone industrielle à proximité des chutes Rideau) est un paysage culturel associé aux débuts de l'industrialisation au Canada.

POUVOIR CONFÉRÉ PAR LA LOI

INDICATEURS DE RENDEMENT

Pendant la période de planification, la CCN verra à établir un dépôt adéquat pour chacune des grandes collections d'objets patrimoine culturel. Les priorités seront la collection de la maison du Colonel By, les objets historiques du parc du Lac-Leamy et la collection des plaines LeBreton.

D'ici la fin 2003-2004, la CCN établira des critères et principes pour l'identification des principaux paysages culturels de la RCN.

Entre 2004 et 2008, la CCN déterminera les principaux sites culturels dans la RCN et élaborera une stratégie de gestion de ces ressources culturelles confiées à sa garde.

RÉALISATIONS

Des progrès ont été accomplis vers la réalisation de cet objectif à long terme. La collection du lac Leamy a été transférée au Musée canadien des civilisations. Des négociations se sont poursuivies avec Parcs Canada et la Ville d'Ottawa au sujet d'autres collections.

L'ébauche des lignes directrices d'identification et d'évaluation des principaux paysages culturels de la région de la capitale est en cours de révision. La version définitive sera achevée en 2004-2005.

Cet objectif devrait être atteint au cours des cinq prochaines années.

PARMI L'ÉLITE CANADIENNE

Ils font honneur à leur profession distincte et sont des piliers de longue date de la CCN. L'Ordre des urbanistes du Québec a remis le prix Hans Blumenfeld à François Lapointe, directeur de la Planification, pour son apport significatif au domaine de l'urbanisme au Québec. Pour sa part, l'Association des architectes-paysagistes de l'Ontario a rendu hommage à Gérald Lajeunesse, chef, Architecte-paysagiste, en lui remettant le prix de la pratique publique de 2004. Ces deux professionnels de haut niveau ont donné de nombreuses années à la région de la capitale du Canada et ont aidé à la transformer en objet de fierté nationale.

Planification en matière de transport

Stratégies

Mettre en place et harmoniser des stratégies et des programmes fédéraux qui auront des répercussions sur le transport urbain dans la RCN, tout en veillant à ce que les buts et les objectifs fédéraux soient atteints. Participer à des études conjointes avec les partenaires provinciaux et municipaux afin de régler les problèmes relatifs au transport interprovincial et municipal dans la RCN.

PLANIFICATION EN MATIÈRE DE TRANSPORT

INDICATEURS DE RENDEMENT

Au début de 2003-2004, la CCN mettra un terme à l'Initiative stratégique en matière de transport qui définira son rôle dans le domaine du transport et établira des stratégies pour aider à résoudre les problèmes à ce sujet dans la RCN.

Au début de 2004-2005, la CCN, en collaboration avec les villes d'Ottawa et de Gatineau et avec OC Transpo et la Société de transport de l'Outaouais, aura terminé une étude conjointe sur le transport interprovincial au cœur de la RCN, étude visant à déterminer les possibilités les plus réalistes relativement à la technologie, à l'emplacement et à l'intégration urbaine.

D'ici la fin de 2007-2008, la CCN, en collaboration avec les villes d'Ottawa et de Gatineau et avec les provinces de l'Ontario et du Québec, ainsi qu'avec d'autres intervenants intéressés, aura terminé les études environnementales requises, y compris les plans architecturaux détaillés, pour la construction de deux nouveaux ponts dans la RCN, l'un à l'est et l'autre à l'ouest.

RÉALISATIONS

L'atteinte de cet objectif a été reportée en 2004-2005 pour permettre de consulter davantage les intervenants sur les enjeux relatifs au transport urbain dans la RCN.

L'ébauche du mandat de l'étude conjointe a été terminée et présentée au Comité tripartite de planification de la capitale nationale. On a reporté en 2004-2005 l'achèvement d'une ébauche d'entente de partage des coûts, dans l'attente de la confirmation du financement par les partenaires municipaux et provinciaux.

La version définitive du mandat des études environnementales a été présentée au Comité tripartite de planification de la capitale nationale. On a reporté en 2004-2005 l'achèvement d'une ébauche d'entente de partage des coûts, dans l'attente de la confirmation du financement. Cette situation aura pour effet de retarder la fin de cette initiative au-delà de 2007-2008.

Dans l'intérêt national

La CCN est la seule autorité chargée de la planification de la région de la capitale du Canada qui possède une compétence à la fois en Ontario et au Québec et dont l'intérêt prescrit par la loi est l'unification de la zone en une seule région. En outre, à titre de représentant fédéral principal, elle assure la direction de l'élaboration d'un document — l'Initiative stratégique en matière de transport — qui précisera les intérêts fédéraux et, en particulier, le rôle de la CCN dans la planification du transport dans la région de la capitale du Canada. En 2003-2004, la CCN a continué de rencontrer des partenaires municipaux et provinciaux pour répondre aux besoins futurs en matière de transport, plus précisément la construction de deux nouveaux ponts interprovinciaux, la construction d'une route périphérique en Ontario pour éloigner du cœur la circulation intense et l'introduction d'un réseau de train léger sur rail pour les déplacements des banlieusards vers le centre de la capitale.

POUR L'EXCELLENCE EN AMÉNAGEMENT PAYSAGER

L'an dernier a été une année record au chapitre des prix. L'Association des architectes paysagistes du Canada en a remis trois prix prestigieux à la CCN :

Le prix Mérite national, pour la Stratégie de gestion et de conservation du paysage culturel du domaine Mackenzie-King

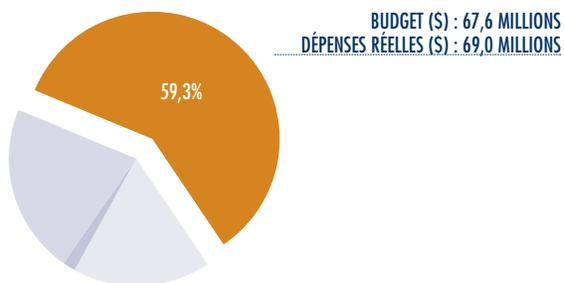
Le prix Citation nationale, pour les Lignes directrices sur l'aménagement et la gestion du paysage de Rideau Hall

Le prix Mérite régional pour les travaux réalisés sur le boulevard de la Confédération (portail Sussex et avant-cour de Rideau Hall)

GESTION ET AMÉNAGEMENT DES BIENS IMMOBILIERS

O b j e c t i f s :

1. Fournir des occasions d'améliorer les riches patrimoine culturel et milieu naturel de la RCN.
2. Optimiser l'apport des terrains et des bâtiments à l'appui des programmes et du mandat de la CCN.
3. Gérer l'actif et le passif environnementaux d'une manière durable et responsable.



POURCENTAGE DES DÉPENSES DE LA CCN CONSACRÉES AU SECTEUR III

La terre se trouve à l'origine. La CCN est le plus grand propriétaire foncier de la région de la capitale du Canada. Elle contrôle directement quelque 10 p. 100 du territoire et un portefeuille immobilier qui comprend des ponts, des routes, des édifices, des parcs et bien d'autres choses encore. En tant que telle, elle joue un vaste rôle de « gestionnaire de projet ». Pour accomplir ses travaux — pour créer de magnifiques espaces publics, protéger la sécurité publique et promouvoir l'accès — la CCN applique les meilleurs principes de gestion du cycle de vie.

Revitalisation du cœur de la capitale

Stratégie

S'acquitter du rôle de « bâtisseur de la capitale » en revitalisant le secteur du cœur de la capitale.

Plaines LeBreton

Dégagées durant les années 1960 en vue d'un réaménagement, les plaines LeBreton sont demeurées pratiquement désertées pendant plus de 40 ans, jusqu'à ce que, grâce à une initiative dirigée par la CCN, les trois propriétaires des lieux (le gouvernement fédéral, l'administration régionale et la Ville) s'entendent sur un plan original qui vise à redonner vie et vigueur à ce site précieux. Le plan prévoit des parcs (quelque 40 p. 100 de l'emplacement) associés à des projets à vocation publique et à des initiatives d'aménagement résidentiel et commercial. Depuis 2002, année de la première pelletée de terre pour le nouveau Musée canadien de la guerre, les progrès ont été rapides sur les plaines LeBreton. Aujourd'hui, les automobilistes qui empruntent la déviation routière de la promenade de l'Outaouais en direction sud peuvent voir les murs de l'immeuble en train de s'ériger et le matériel servant à nettoyer ou à enlever le sol contaminé par des décennies d'usage industriel. Le remédiation a été achevé l'an dernier pour la partie nord du site (autour de la promenade et du Musée) et il se poursuit ailleurs. La prochaine étape consiste à faire appel à un promoteur immobilier qualifié pour la transformation, en quartier de premier plan dans la capitale, du secteur situé juste au sud de la rue Wellington et à l'est de la rue Booth. La CCN a lancé une demande de manifestations d'intérêt et de qualifications pour la première phase de l'aménagement. Au début de 2004-2005, elle a établi une liste restreinte des promoteurs qualifiés.

SAISON RECORD SUR LE CANAL RIDEAU

Longue de 7,8 kilomètres, la patinoire du canal Rideau propose quelque 166 000 mètres carrés de glace naturelle aux patineurs, qui se sont chiffrés à 1,7 million au cours de la dernière saison et dont près du tiers visitaient la capitale. Les températures froides ayant prévalu durant l'hiver 2003-2004, la patinoire a établi, au cours de sa 34^e saison, un nouveau record de 46 jours consécutifs de patinage sur une glace à l'état superbe. Le record précédent de 43 jours datait de 2000-2001.

Revitalisation de la rue Sparks

Pour ramener la vie commerciale et résidentielle sur la rue Sparks et préserver son patrimoine, le gouvernement fédéral a attribué des fonds à la CCN, qui a réagi en consolidant la propriété des biens situés du côté sud entre les rues Metcalfe et O'Connor. L'accent sera maintenant mis sur la réalisation de l'aménagement à usages mixtes, tout en protégeant certaines caractéristiques patrimoniales.

REVITALISATION DU CŒUR DE LA CAPITALE

INDICATEURS DE RENDEMENT	RÉALISATIONS
<p>Réaménagement des plaines LeBreton :</p> <p>a. À l'été 2003, la CCN terminera la construction de la déviation routière de la promenade de l'Ottawa.</p> <p>b. Au cours de 2003-2004, la CCN conclura la vente des blocs O, U et/ou T, au sud du boulevard LeBreton, pour l'aménagement de bureaux.</p> <p>c. La construction de résidences privées au sud du boulevard LeBreton, à l'est de la rue Booth, débutera en 2004-2005.</p> <p>d. À la fin de 2004-2005, la CCN terminera la construction du boulevard LeBreton.</p> <p>e. À la fin de 2004-2005, tous les services d'infrastructure du site du Musée canadien de la guerre seront terminés.</p> <p>f. « La Plaine », un parc de la capitale de 3,4 hectares, sera terminée et prête à l'utilisation au début de 2005-2006.</p>	<p>a. La construction de la déviation routière a été achevée.</p> <p>b. Il reste à confirmer un acheteur pour les blocs O, U et T.</p> <p>c. La phase I du processus d'appel d'offres a été lancée. Des lignes directrices de conception ont été publiées afin d'assurer la compatibilité de l'aménagement global avec le concept du plan directeur établi pour la collectivité des plaines LeBreton. La vente devrait être réalisée en 2004-2005.</p> <p>d. Les travaux de remédiation de la rue (rebaptisée rue Wellington) ont commencé et l'échéancier est respecté.</p> <p>e. Les services d'infrastructure du site sont pratiquement terminés. Ils le seront définitivement en 2004-2005.</p> <p>f. Les critères de conception sont en train d'être peaufinés.</p>
<p>Revitalisation de la rue Sparks :</p> <p>D'ici la fin de 2003-2004, la CCN aura terminé toutes les consultations et les activités nécessaires pour satisfaire aux exigences du processus d'approbation, y compris celles de la Ville d'Ottawa, pour la revitalisation de la rue Sparks.</p>	<p>Un bail a été émis pour l'aménagement, par le secteur privé, d'un complexe à usages mixtes au 131, rue Queen. Le promoteur est en train de demander à la Ville les permis de construire nécessaires.</p> <p>La CCN est en train de préparer, dans le contexte d'un partenariat public-privé, l'aménagement d'un complexe commercial et résidentiel sur la propriété Canlands "A" (côté sud de la rue Sparks, près de la rue Metcalfe).</p>

Réaménagement des boulevards Saint-Laurent et Maisonneuve

L'un des principaux projets prévus dans le *Plan de la capitale du Canada* est la création d'une avenue paysagère qui relierait le parc de la Gatineau au cœur de la capitale. Au cours de l'année, la CCN s'est réunie fréquemment avec la Ville de Gatineau pour planifier le projet. Une entente de partage des coûts a été conclue en mars 2004 pour la première phase des travaux (sur le boulevard Saint-Laurent, de la rue Laurier au boulevard Maisonneuve, et sur le boulevard Maisonneuve, du boulevard Sacré-Cœur à la rue Élisabeth-Bruyère).

LUTTE CONTRE LES MALADIES

Bien que quelques-unes seulement des 27 espèces de moustiques du Canada soient des vecteurs du virus du Nil occidental, la maladie engendrée par celui-ci risque d'être mortelle et la CCN la prend au sérieux. Au cours de l'exercice, elle a coordonné avec la Ville d'Ottawa deux épandages de larvicide dans les puisards, lieux de reproduction de prédilection pour les moustiques, afin d'éviter la métamorphose des larves en adultes. Le larvicide employé est le méthoprène, hormone synthétique d'insecte peu toxique qui ne persiste pas dans l'environnement. Par ailleurs, la CCN a évalué les aires de reproduction, affiché des renseignements au début des sentiers et montré à son propre personnel et aux entrepreneurs comment éviter l'exposition au virus. Le programme se poursuivra.

Gestion des terrains et des biens

Stratégie

Protéger les terrains naturels et les constructions grâce à des programmes rentables d'entretien, de gestion, d'aménagement et de réfection et à l'application de normes et d'un service de qualité appropriés.

Gestion et protection des biens

À titre de propriétaire et de gestionnaire de centaines de kilomètres carrés de terrains dans la RCN ainsi que de nombreux édifices, routes et ponts, la CCN est responsable d'une longue liste de réparations annuelles et de coûts de réfection. Au cours du dernier exercice, comme toujours, la société d'État a géré et protégé ces biens en respectant des normes acceptables de qualité par l'application stricte de politiques et de règlements et par le truchement d'un programme de gestion du cycle de vie et de remise en état (le Programme pluriannuel des immobilisations). Depuis la commercialisation des services en 1995, la CCN a réalisé une grande partie de son programme non par ses employés, mais par le truchement de marchés de services qui sont renouvelés périodiquement.

Sécurité publique

La CCN assure la sécurité publique sur ses terrains par divers règlements, qui sont assujettis à une révision périodique, et par des ententes avec des organismes d'application de la loi. Par exemple, le *Règlement sur les propriétés de la Commission de la Capitale nationale et la circulation sur ces dernières* contrôle les modalités d'utilisation des véhicules sur les terrains de la CCN et la réaction aux problèmes de vandalisme et de violence. En 2003-2004, l'organisme a examiné ce règlement pour voir si des révisions s'imposaient à la lumière d'événements récents et de l'évolution de la situation. Il a été décidé d'aller de l'avant avec une refonte intégrale.

Résidences officielles

Dans la région de la capitale du Canada, il y a six résidences officielles, dont certains des édifices du patrimoine les plus importants des environs. Elles servent non seulement de maisons pour de hauts dignitaires du pays, dont la gouverneure générale et le premier ministre, mais aussi de lieux où se tiennent des cérémonies de la vie publique. En 1986, la CCN a pris la relève de Travaux publics Canada comme organisme chargé de la gestion immobilière, des services de conservation et de décoration intérieure, de la planification à long terme des travaux d'immobilisations et des activités d'entretien des terrains et des serres des résidences officielles. En 2003-2004, la CCN a continué de recourir à un financement d'immobilisations temporaire pour appliquer un plan de gestion du cycle de vie visant à restaurer et à entretenir ces édifices en tenant compte de leur importance culturelle. En même temps, elle a poursuivi ses pressions auprès du gouvernement fédéral afin d'obtenir un financement permanent et à long terme qui lui permette de respecter ses engagements.

PRIX

Les associations professionnelles aident au maintien de normes élevées en reconnaissant l'excellence lorsqu'elles la constatent. Le personnel chargé de la gestion des biens immobiliers a reçu un nombre impressionnant de 13 prix de tels organismes depuis 1995. Le plus récent, obtenu en 2003-2004, est un Grand Prix du tourisme québécois. Le réseau de sentiers hivernaux du parc de la Gatineau a été lauréat argent dans la catégorie Tourisme de plein air et d'aventure.

Système intégré d'information sur la gestion des biens (SIIGB)

À titre de propriétaire de divers types de biens (routes, ponts, édifices, etc.), la CCN est responsable d'une gamme complexe de tâches de gestion. Pour que les gestionnaires aient accès à des renseignements précis et à jour afin de soutenir la gestion des biens, l'organisme a fait appel à la technologie. Le SIIGB fournit de l'information actualisée sur le portefeuille de biens mobiliers et immobiliers de la CCN, les exigences relatives au cycle de vie de ces biens, les ententes relatives à la propriété et à d'autres sujets, et les évaluations et enjeux environnementaux. La CCN travaille depuis plusieurs années à la mise au point intégrale du SIIGB. À la fin de l'exercice, elle avait pratiquement terminé les modules sur les ententes et sur la gestion du cycle de vie. Les travaux se poursuivront en 2004-2005 pour l'achèvement du dernier module, celui consacré à la gestion environnementale.

Production de recettes

La CCN est un grand propriétaire foncier dont les biens lui font encourir des coûts fixes considérables, y compris le versement aux municipalités de paiements tenant lieu d'impôts. Les coûts augmentant à cause de l'inflation et les crédits parlementaires étant moindres qu'il y a dix ans, la CCN a dû affronter un manque croissant au chapitre du financement. Pour ce qui a trait au financement en immobilisations, l'organisme a, au cours des dernières années, aliéné des biens excédentaires qui ne contribuent pas à la réalisation du mandat national. Cependant, la quantité de ces derniers est limitée. La CCN a aussi produit davantage de recettes elle-même par la conclusion de contrats de location pour plus de 700 propriétés, l'obtention de commandites, des activités de marchandage et des frais d'utilisation visant à couvrir les déficits de fonctionnement. Lors du dernier exercice, la CCN a mis en œuvre un plan d'augmentation du potentiel de ses biens à produire des recettes. Elle a élaboré des programmes de marchandage pour des événements comme la fête du Canada et le Bal de Neige.

INDICATEURS DE RENDEMENT	RÉALISATIONS
<p>La CCN préparera et appliquera les règlements et les ententes suivants afin d'assurer la protection et la gestion des terrains de la CCN :</p> <ol style="list-style-type: none"> en 2003-2004, la CCN conclura une entente avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC) en ce qui concerne le niveau de services sur ses terrains. en 2003-2004, la CCN terminera son examen du <i>Règlement sur les propriétés de la Commission de la Capitale nationale et la circulation sur ces dernières</i> et confirmera si une révision complète est nécessaire. d'ici 2005-2006, elle aura appliqué, au besoin, la version révisée du <i>Règlement sur les propriétés de la Commission de la Capitale nationale et la circulation sur ces dernières</i>. 	<ol style="list-style-type: none"> La GRC a accepté de maintenir les niveaux de service existants et discutera de la possibilité que les forces policières locales fournissent des services à la CCN. Cet objectif a été atteint. Une révision complète du Règlement sera entreprise. Le projet de révision, de consultation, de publication et d'adoption relatif au Règlement sera lancé en janvier 2005 et durera cinq ans, jusqu'à 2009.
<p>D'ici la fin de 2003-2004, la CCN terminera le plan de mise en service et de gestion du pont Champlain.</p>	<p>Un plan a été mis en place pour garantir que le pont nouvellement remis en état est entretenu et géré convenablement à long terme.</p>
<p>Au cours de 2003-2004, la CCN cherchera à obtenir un financement des immobilisations supplémentaire pour les résidences officielles afin de continuer à mettre en œuvre son plan de gestion du cycle de vie de dix ans relatif aux résidences officielles (1999-2009).</p>	<p>La CCN n'a obtenu un financement des immobilisations supplémentaire que pour 2003-2004. Le problème du financement à long terme à ce titre n'a pas été résolu, dans l'attente de l'étude de l'examen de l'actif immobilier réalisé par l'administration fédérale. On prévoit mettre au point, cet automne, des options destinées à régler cette question.</p>
<p>Durant la période de planification, et sous réserve d'une approbation du financement des immobilisations, la CCN apportera des améliorations prioritaires aux résidences officielles, ayant trait à la santé et à la sécurité et à la gestion du cycle de vie; entre autres :</p> <ol style="list-style-type: none"> on résoudra les problèmes des locaux à bureaux à Rideau Hall d'ici la fin de 2005-2006, ce qui comprendra l'achèvement de la restauration de l'Édifice de l'écurie d'ici 2003-2004 et des améliorations liées à la santé et à la sécurité dans la résidence principale d'ici la fin de 2005-2006. on améliorera les systèmes de détection d'incendie, on installera des systèmes d'extinction d'incendie et on résoudra les problèmes d'accessibilité universelle aux résidences. on concevra et mettra en œuvre des projets d'infrastructure et de gestion du cycle de vie des biens, touchant notamment la réfection des édifices (c.-à-d. les fenêtres, les portes, les toits, les fondations, les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation, les travaux sur les terrains et les travaux d'aménagement paysager ainsi que le renouvellement du cycle de vie intérieur). 	<ol style="list-style-type: none"> Les projets de remise en état de l'Édifice de l'écurie, du sous-sol de l'aile Minto et de l'intérieur de la Maison des sentinelles de la garde ont été achevés avec d'excellents résultats. Le personnel de bureau de la gouverneure générale a maintenant déménagé de ses locaux temporaires à Rideau Hall. Certains problèmes restent à résoudre au sujet des locaux. La conception d'un système de détection et d'extinction d'incendie pour la résidence du lac Harrington (ou lac Mousseau) et le 7, Rideau Gate est terminée, tout comme la conception des améliorations au compartimentage du 24, promenade Sussex. Les travaux de conception sont achevés pour les travaux d'infrastructure destinés à la résidence du lac Harrington (ou lac Mousseau) et au 7, Rideau Gate. Par ailleurs, des travaux de rénovation axés sur la gestion du cycle de vie ont pris fin à Rideau Hall.
<p>D'ici la fin de 2005-2006, la CCN mettra en œuvre les principaux éléments du Système intégré d'information sur la gestion des biens, dans l'ordre suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> pendant 2003-2004, la mise en œuvre des gabarits et les éléments d'inventaire du module des ententes sera terminée; pendant 2003-2004, la portée du module de gestion du cycle de vie sera mise en application. D'ici la fin de 2005-2006, le programme d'inspection des biens se rapportant aux structures et aux édifices principaux (ponts, barrages, stations de relèvement, murs de soutènement) sera mis en œuvre et évalué; pendant 2003-2004, l'étape de la mise en service de tous les projets du Programme pluriannuel des immobilisations (PPI) sera officialisée, et le processus sera mis en œuvre; pendant 2003-2004, on achèvera la portée du projet du module concernant l'environnement. La mise en œuvre sera terminée en 2004-2005. 	<ol style="list-style-type: none"> Cet objectif a pratiquement été atteint. Tous les gabarits français et anglais ont été achevés. La première phase du sous-module consacré à l'inventaire des ententes a été mise en œuvre et la deuxième phase a été mise à l'essai. Le module de gestion du cycle de vie a été mis en œuvre et ses utilisateurs ont été formés. Les données géographiques qui soutiennent l'application ont été intégrées dans la base de données du Système d'information géographique. Les inspections prévues pour 2003-2004 ont pratiquement été achevées. Cet objectif a été atteint. Les lignes directrices relatives à la mise en service de tous les projets du PPI ont été achevées et des séances d'information ont été données. On a achevé la rédaction des parties consacrées à la portée de haut niveau et aux besoins des utilisateurs.
<p>En 2003-2004, la CCN conclura une entente avec la Ville d'Ottawa pour l'entretien conjoint du boulevard de la Confédération.</p>	<p>La CCN continue d'attendre la conclusion d'une entente officielle avec la Ville d'Ottawa, mais le partage des coûts est déjà commencé.</p>
<p>En 2003-2004, on élaborera une politique sur les frais d'utilisation et, en 2004-2005, on établira, en fonction de celle-ci, une stratégie révisée de mise en œuvre du programme de frais d'utilisation.</p>	<p>Le premier objectif a été atteint et la CCN devrait réaliser le second selon l'échéancier prévu. Une politique sur les frais d'utilisation a été adoptée et une grille d'évaluation a été élaborée pour les projets potentiels. Un modèle de frais d'utilisation a été mis au point pour le parc de la Gatineau et les consultations publiques sont prévues pour 2004-2005.</p>
<p>La CCN atteindra les objectifs de recettes suivants pendant la période de planification :</p> <ol style="list-style-type: none"> des recettes de la location de biens à usage locatif : <ul style="list-style-type: none"> en 2003-2004, 13 000 000 \$ en 2004-2005, 13 000 000 \$ en 2005-2006, 10 800 000 \$ en 2006-2007, 10 700 000 \$ en 2007-2008, 10 700 000 \$ des recettes de baux d'aménagement totalisant 715 000 \$ durant la période de trois ans, de 2005-2006 à 2007-2008. des recettes annuelles de 6 000 000 \$ provenant de l'aliénation de terrains. les recettes provenant des services et des permis d'occupation : 713 000 \$ pour 2003-2004; 750 000 \$ pour 2004-2005 à 2007-2008 annuellement. 	<ol style="list-style-type: none"> En 2003-2004, l'objectif concernant les recettes de location a été dépassé de 14 p. 100. Les recettes se sont chiffrées à 14,8 millions de dollars. Aucun objectif n'a été établi pour 2003-2004. Les recettes provenant de l'aliénation ont totalisé 2,3 millions de dollars en 2003-2004, ce qui représente 38 p. 100 de l'objectif. On prévoit atteindre l'objectif en 2004-2005. Cet objectif a été dépassé de 13 p. 100. Les recettes provenant des services et des permis d'occupation ont été de 808 000 \$ en 2003-2004.

La capitale verte

Stratégie

Gérer une gamme appropriée de services de parcs et d'installations récréatives en plein air pour permettre aux visiteurs de profiter des espaces verts de la capitale et faire la promotion et l'animation de la RCN.

Sentiers récréatifs

Tout au long de son histoire, la CCN s'est affairée à préserver les berges de la capitale. Depuis les années 1970, elle les rend accessibles par un vaste réseau de sentiers récréatifs long de 170 kilomètres. Au cours du dernier exercice, la CCN a commencé le processus de mise à jour du plan stratégique conçu pour ces sentiers. Elle veut à la fois consolider et améliorer ceux-ci pour assurer le respect des normes de conception établies en fonction de fins multiples (p. ex., la largeur et l'accessibilité universelle des sentiers) et pour mieux tirer profit des panoramas pittoresques. Certains sentiers ont été remis en état (à l'arboretum, dans le parc Rockcliffé et le long des rivières Rideau et des Outaouais.). Le dossier de ces sentiers est historiquement bon au chapitre de la sécurité. Néanmoins, la CCN a réagi à l'agression tragique d'un cycliste sur un sentier en 2003 en élaborant un plan d'action en matière de sécurité, qui est en cours de mise en œuvre après avoir fait l'objet de discussions lors d'un forum sur la sécurité publique. Le plan prévoit l'établissement de comités de liaison avec les services policiers et des dispositions visant à améliorer les communications et la signalisation relatives à la sécurité.

Patinoire du canal Rideau

Tout en étant un lieu du patrimoine, le canal Rideau bénéficie d'une réputation internationale pour la superbe expérience de plein air qu'il propose. En outre, depuis les premières tentatives de déneigement de la glace réalisées par la CCN en 1971, il a acquis une renommée mondiale à titre de plus longue patinoire de la planète. Les touristes se rendent dans la capitale du Canada l'hiver pour éprouver la joie de patiner dehors sur de la glace naturelle. En outre, grâce au Bal de Neige, lancé par la CCN en 1979, ils se renseignent sur le pays et sa culture nordique. Lors du Bal de Neige de 2004, de nouvelles initiatives d'interprétation historique ont été présentées au Centre national des Arts (où la gare de triage se trouvait autrefois) et au lac Dow (le grand marais Dow avant l'arrivée des constructeurs du canal).

Parc de la Gatineau

Avec ses 36 131 hectares de montagnes, de forêts et de lacs au seuil de la capitale urbaine, le parc de la Gatineau est le plus grand bien immobilier de la CCN. Étant donné son important rôle symbolique dans la capitale, où il représente un paysage canadien majeur (le Bouclier canadien), il est le seul parc fédéral du pays à être géré hors du réseau de Parcs Canada. Durant le dernier exercice, le Centre des visiteurs du parc de la Gatineau a desservi 48 000 personnes, dont environ 12 000 qui l'ont envahi en quelques jours à peine lors du Coloris automnal. Selon les sondages sur la satisfaction des utilisateurs, 91 p. 100 des visiteurs se sont dits heureux ou très heureux des services.

LA CAPITALE VERTE

INDICATEURS DE RENDEMENT

RÉALISATIONS

La CCN améliorera le réseau de sentiers récréatifs de la capitale (le Sentier de la capitale) en :

- remettant en état 40 kilomètres de sentiers existants d'ici la fin de 2007-2008;
- terminant de nouveaux tronçons (parc Jacques-Cartier, rue Laurier dans le secteur Hull, Centre national des Arts (CNA), promenade Sussex, rue Mackenzie) d'ici la fin de 2005-2006;
- aménageant 40 p. 100 du sentier de la Ceinture de verdure d'ici la fin de 2007-2008;
- améliorant l'expérience vécue par les utilisateurs d'ici la fin de 2005-2006 à l'aide d'aires de repos, de circuits, d'une signalisation indiquant les attractions, de l'interprétation et d'un plan de marketing précis.

La CCN a respecté les objectifs concernant tous les projets d'amélioration et de nouvelle construction qui avaient été prévus pour les sentiers en 2003-2004. Dix kilomètres de sentiers ont été remis en état (arboretum; rivière Rideau; du chemin Smyth à la rue Bank; rivière des Outaouais; de la promenade Island Park à l'avenue New Orchard; Rockcliffé; de la rue Princess à la rue Lisgar. Le lien entre les tronçons nord et sud du parc Jacques-Cartier a été achevé. Les travaux se sont poursuivis pour les tronçons de la rue Laurier (Gatineau), du CNA et de la promenade Sussex ainsi que pour un tronçon le long du ruisseau Green qui traverse les installations de soccer Hornet's Nest, à Blackburn Hamlet.

Un nouveau site Web sur le cyclisme a été conçu en vue de son lancement au début de 2004-2005. Un plan d'action en matière de sécurité est en cours de mise en œuvre.

D'ici la fin de 2005-2006, avec des partenariats, la CCN terminera la mise à jour du « Plan stratégique d'aménagement pour un réseau intégré de sentiers récréatifs pour la région de la capitale nationale (1994) ».

Des progrès ont été réalisés vers l'atteinte de cet objectif à long terme. Un sondage de recherche a été réalisé pour obtenir les profils des utilisateurs des sentiers récréatifs, profils qui serviront à établir les données repères destinées à la mesure du rendement et à la mise à jour du plan stratégique de 1994.

D'ici la fin de 2005-2006, la CCN améliorera la patinoire du canal Rideau en :

- améliorant la santé et la sécurité (augmenter le nombre de patrouilles, relocaliser l'infrastructure afin de réduire la capacité du site);
- mettant en valeur la patinoire (amélioration des produits, meilleure qualité d'un nouveau chalet, davantage d'aires de repos améliorées, marketing ciblée comme le slogan « la plus longue patinoire », meilleures possibilités de réalisation de recettes);
- en aménageant le lac Dow de façon à ce qu'il soit une porte d'accès principale sur la patinoire (création de produits : le Café des glaces, programmation) et en augmentant la participation des intervenants locaux.

- La CCN respecte l'échéancier prévu pour ce qui est de l'amélioration des installations de la patinoire. En plus d'effectuer de nombreux travaux de modernisation du réseau de collecte des eaux d'orage et des égouts, la CCN a augmenté le nombre de patrouilleurs durant les périodes de pointe.
- Le nouveau logo de la CCN a été intégré dans tous les nouveaux panneaux de signalisation. L'expérience proposée par le Bal de Neige a été améliorée par des éléments d'interprétation qui décrivent les racines du canal Rideau.
- La création de deux pôles d'attraction (le Café des glaces et l'Expérience nordique) au lac Dow durant la saison de patinage sur le canal a connu un énorme succès. Les commanditaires ont proposé leur propre programmation.

Gestion environnementale

Stratégie

Jouer le rôle d'intendant de la capitale en assurant la préservation, la protection et l'utilisation durable des biens naturels et construits du parc de la Gatineau, de la Ceinture de verdure et des terrains urbains de la capitale.

Plan d'action environnemental

Au cours du dernier exercice, la CCN a intégré la protection de l'environnement dans les plans de travail de chaque direction et a réalisé des travaux selon chacune des priorités établies dans le plan d'action environnemental. Elle a effectué des analyses à divers endroits, conformément aux lois québécoises, et constaté que tous les

échantillons prélevés au lac Leamy et dans le parc de la Gatineau respectaient les normes provinciales. Les échantillons d'eau potable étaient conformes aux exigences, sauf à quelques endroits isolés du parc de la Gatineau, où des mesures correctrices ont été prises. Par ailleurs, la CCN a procédé à une évaluation de la menace et des risques pour la station de traitement d'eau du lac Philippe. Bien que celle-ci et ses processus soient « très satisfaisants », la CCN a donné suite à diverses recommandations. Les travaux continuent sur la mise en œuvre du Programme de gestion des sites contaminés. Des évaluations environnementales de sites et des évaluations des risques ont aussi été terminées selon l'échéancier prévu dans l'ensemble du projet de réaménagement des plaines LeBreton. Les rapports d'examen préalable concernant la construction de la rue Fleet (avec les services publics et autres qui sont connexes) et le nouveau Musée canadien de la guerre ont été approuvés à l'interne. Le ministère des Pêches et des Océans a approuvé le rapport d'examen préalable relatif à la construction de la rue Wellington.

GESTION ENVIRONNEMENTALE

INDICATEURS DE RENDEMENT	RÉALISATIONS
Pendant la période de planification, la CCN continuera de mettre en œuvre son plan d'action environnemental.	Cet objectif a été atteint. La CCN a pris des mesures dans chacun de ses quatre secteurs prioritaires : les sites contaminés, la qualité de l'eau, les réservoirs de stockage de carburant et les évaluations environnementales.
Pendant la période de planification, dans le cadre de son programme de gestion des sites contaminés, la CCN conclura la phase I (préliminaire) des évaluations environnementales (EE) de sites pour la totalité des sites à priorité moyenne et élevée (749 sites). D'ici 2004-2005, elle aura également évalué 60 p. 100 de ses sites à faible priorité.	Cet objectif a été atteint. À la fin de 2003-2004, tous les sites à priorité moyenne et élevée avaient été évalués. En outre, 24 p. 100 des sites à faible priorité ont été évalués, l'objectif étant d'avoir terminé l'évaluation de 40 p. 100 des sites à faible priorité d'ici la fin de 2004-2005.
D'ici la fin de 2006-2007, la CCN aura terminé les vérifications de tous les réservoirs de stockage de carburant connus situés sur ses terrains.	L'échéancier de réalisation de cet objectif est respecté. Quinze vérifications de réservoirs de stockage de carburant ont été terminées durant 2003-2004. Des évaluations de vulnérabilité écologique ont été achevées pour des propriétés résidentielles afin de repérer les réservoirs de mazout de chauffage qui se trouvent dans des zones vulnérables, afin d'effectuer des inspections de niveau II en 2004-2005.

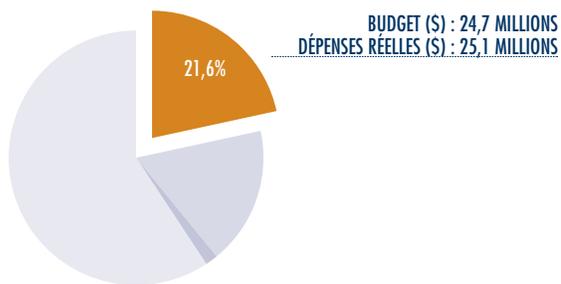
LE RETOUR DE L'ORME

Au fil des ans, la CCN a continué de planter et de garder en vie des ormes malgré la maladie hollandaise de l'orme, mais la tâche n'a pas été facile. Au cours du dernier exercice, la campagne de lutte contre la maladie a engendré des résultats très positifs, avec une réduction de 40 p. 100 du nombre d'arbres enlevés et de preuves de la maladie. En même temps, des recherches réalisées aux États-Unis ont finalement abouti à la culture d'un orme résistant aux maladies. Bien que celui-ci ne soit pas encore commercialement disponible, la CCN a déjà commencé à importer et à planter la nouvelle variété, baptisée Liberty Elm. Bientôt, l'orme gracieux s'épanouira peut-être dans la région de la capitale du Canada.

SERVICES GÉNÉRAUX

O b j e c t i f :

Donner des conseils stratégiques, financiers et en ressources humaines à l'échelle de toute la CCN et fournir les outils et la compétence technologiques nécessaires au fonctionnement efficace et efficient de la société d'État.



POURCENTAGE DES DÉPENSES DE LA CCN CONSACRÉES AU SECTEUR IV

Le soutien est nécessaire. La CCN fournit une gamme complète de services institutionnels de soutien opérationnel stratégique, notamment sur les plans juridique, financier, des ressources humaines et de la recherche. Toutes ces prestations l'aident à fonctionner efficacement et à relever le défi quotidien de faire des affaires au nom de la population canadienne.

Services centraux

Stratégie

Assurer des services centraux qui procurent un avantage stratégique à la CCN et encouragent une gestion efficace et efficiente, conformément aux meilleures pratiques.

Sauvegarde et contrôle des biens

En 2002, le Bureau de la vérificatrice générale a effectué un examen spécial, c'est-à-dire une étude quinquennale approfondie des mécanismes de protection et de contrôle. Il n'a constaté aucune lacune importante. Il a toutefois suggéré des améliorations mineures aux mécanismes de régie, aux modalités d'aménagement du territoire, aux communications et aux relations extérieures, à la gestion de projets et à l'approvisionnement. La CCN a réagi par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action de la gestion. En 2003, son service de vérification interne a répertorié et priorisé les risques et les stratégies d'atténuation connexes dans le contexte de la mise au point d'un plan triennal de vérification et d'évaluation.

Recherche

Pour façonner ses programmes et évaluer les progrès accomplis, la CCN dépend d'un flux constant de renseignements précis, opportuns et pertinents qui sont acquis par des recherches. L'an dernier, l'accent a été mis sur les perceptions et les réactions. Tout spécialement, la CCN s'est penchée sur la perception que les habitants de la région de la capitale du Canada ont d'elle. Elle a étudié le degré de sensibilisation et de satisfaction des visiteurs à divers endroits (par exemple, la colline du Parlement, le Pavillon Canada-Monde, le réseau de sentiers récréatifs et la patinoire du canal Rideau). Elle a évalué les réactions à des initiatives, comme les panneaux d'interprétation des paysages urbains, et les points de vue sur sa nouvelle image de marque. Elle a mesuré l'incidence économique de festivals comme la fête du Canada de 2003 et comparé

TOUT OUIÈ!

L'hiver dernier, plus de 700 000 personnes sont venues dans la région de la capitale du Canada pour ressentir eux-mêmes la joie de patiner sur la plus longue patinoire du monde. D'autres ont connu le même plaisir dans le confort de leur foyer en faisant une balade virtuelle du canal Rideau en patins. Cette année, la promenade était agrémentée d'une bande sonore — une première pour la CCN : l'internaute pouvait entendre le son sec et discordant des patins mordant dans la glace tout en filant à vive allure sur la surface gelée, du Centre national des Arts au lac Dow. Le Web fait plus que remplir sa promesse en proposant à la population du pays de nouvelles façons non seulement de voir les attraits, mais aussi d'entendre les sons de la capitale du Canada l'hiver.

INDICATEURS DE RENDEMENT	RÉALISATIONS
<p>S'assurer que la CCN respecte toutes les exigences législatives applicables, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> : tous les rapports prévus par la loi présentés à échéance et les états financiers produits conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR); b. le <i>Règlement sur les marchés de l'État</i> : les contrats accordés à la suite d'un concours, sauf pour des exceptions prévues par règlement; c. la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> : 95 p. 100 des demandes d'accès à l'information remplies à l'intérieur du délai prévu par la loi. 	<ul style="list-style-type: none"> a. Cet objectif a été atteint. b. Cet objectif a été atteint. Des examens mensuels des activités de passation de marchés ont été effectués et des rapports sur tous les marchés d'un montant supérieur à 5 000 \$ ont été remis à la Bibliothèque de la CCN pour les mettre à la disposition des gens qui voudraient les consulter. c. En 2003-2004, 87 demandes d'accès à l'information ont été reçues (une baisse de 10 p. 100). On a répondu à toutes les demandes dans le délai prévu par la loi.
<p>Assurer la mise en œuvre opportune de toutes les recommandations principales découlant de la vérification d'attestation annuelle du Bureau du vérificateur général et, d'ici 2003-2004, mettre en œuvre son plan d'action de gestion découlant de l'examen spécial de 2002 du Bureau du vérificateur général.</p>	<p>La vérification d'attestation financière de 2002-2003 ne comporte aucune recommandation à laquelle il fallait donner suite. Des progrès ont été accomplis relativement à la mise en œuvre du plan d'action de la gestion découlant de l'examen spécial de 2002. Trois des dix éléments du plan sont achevés (profil des compétences pour le conseil d'administration; le système de gestion de projets a été révisé; inclusion d'un plan de relations avec les médias dans le <i>Plan quinquennal de marketing, de communications et de relations extérieures</i>); trois sont presque terminés, tandis que les quatre restants seront finis au cours des deux prochaines années.</p>
<p>S'assurer que les résultats des études menées conformément au Plan de recherche de la CCN 2003-2004 sont exacts, opportuns et pertinents.</p>	<p>Cet objectif a été atteint.</p>
<p>Améliorer constamment les technologies Web afin de répondre aux besoins que créent les programmes et les activités (p. ex., consultations, commande et production de recettes) au cours de la période de planification.</p>	<p>Plusieurs nouveaux sous-sites ont été développés, notamment pour la Boutique de la fête du Canada, le Coloris automnal, le point sur les projets des plaines LeBreton, les consultations publiques en ligne, la Ceinture de verdure (un aspect propre à celle-ci), les sentiers récréatifs (une capacité interactive) et un concours interactif lié au Bal de Neige. On a commencé la mise en œuvre des normes d'accessibilité universelle et la fusion des deux sites Web en un seul.</p>
<p>En 2003-2004, la CCN mettra en œuvre la gestion des documents électroniques dans l'ensemble de la CCN. En 2004-2005, des mesures de base seront établies pour voir au contrôle de l'efficacité.</p>	<p>La gestion des documents électroniques a été mise en œuvre dans environ la moitié de la CCN. La mise en œuvre intégrale sera terminée en 2004-2005.</p>

les résultats avec ceux d'années antérieures. Elle a aussi résumé ses travaux de recherche de l'année dans une publication qui s'intitule *CAPITALiser sur la recherche 2003* et qu'elle a diffusée auprès de ses partenaires internes et externes.

Technologie

La CCN a progressé dans l'accomplissement de sa tâche à long terme qui consiste à fournir une technologie et des outils électroniques de pointe pour la sauvegarde de l'information. Au cours de l'année dernière, la CCN a mis au point une fonctionnalité grâce à laquelle les gestionnaires peuvent maintenant créer des avis de concours en ligne. Elle a aussi mis en œuvre avec succès les caractéristiques du système Oracle Financials qui concernent le remboursement électronique des dépenses des employés et a commencé les travaux visant à élargir ce service pour inclure les fournisseurs externes. Internet s'est révélé un important lien entre la CCN et son public. Les deux sites Web de la Commission se sont enrichis et sont plus détaillés.

PRIX

Grâce à sa gestion réussie de la Campagne de charité en milieu de travail du Gouvernement du Canada, la CCN a reçu le « Prix spécial de distinction » et le prix « Le but dans un filet ouvert ».

Gestion des ressources humaines

Stratégie : Gestion des ressources humaines

Fournir des services de gestion des ressources humaines qui assurent le positionnement de la CCN comme employeur de choix.

Employés

La CCN a continué d'élaborer les processus et de chercher à obtenir l'équipement et le financement dont elle a besoin pour soutenir les employés. En particulier, elle a mis au point un cadre intégré de gestion des Ressources humaines pour approbation en 2004-2005 et adopté certaines nouvelles technologies. Par exemple, afin de faciliter la dotation, elle a mis en place un nouvel outil électronique de présélection et un gabarit pour les gestionnaires. En outre, elle a initié les employés à un nouveau processus plus efficace de mise à jour des renseignements personnels : l'initiative « Libre-service des ressources humaines » permet aux effectifs de consulter et de modifier cette information depuis leur propre ordinateur. Afin de promouvoir la diversité en milieu de travail, la CCN a créé un comité de la diversité et amorcé la mise à jour de son plan triennal d'équité en matière d'emploi (2004-2007).

Planification de la gestion de la relève

En prévision des besoins futurs en matière de dirigeants, la CCN a continué à entraîner les nouveaux cadres supérieurs dans le cadre du Programme de gestion de la relève, lancé en 1999. Des stratégies ont été élaborées pour trois groupes, soit les membres du Comité de la haute direction, les directeurs et les titulaires d'autres postes-clés. Au cours de l'an dernier, 17 cadres intermédiaires se sont dits intéressés par une évaluation de leur capacité de devenir cadres supérieurs. Les travaux se poursuivent pour ce qui est d'identifier les postes-clés et d'assurer la présence d'éléments de relève qualifiés.

Sécurité

Tout au long de l'année, la CCN a vu à gérer les risques de sécurité en confirmant la pertinence des normes de sécurité actuelles et en les complétant, le cas échéant. En 2003, elle a élaboré un plan de continuité des opérations en se reposant sur une analyse des répercussions sur les opérations et sur une évaluation de la menace et des risques. Ces initiatives évaluent la probabilité de certaines catastrophes et de leur incidence sur la capacité de la société d'État de poursuivre ses activités.

Santé et sécurité

La CCN prend très au sérieux sa responsabilité de créer un milieu de travail sûr et sain. Au cours de l'an dernier, elle a accompli des progrès sur le plan du respect de nouvelles normes fédérales. Plus précisément, elle a achevé une analyse des risques pour la santé et la sécurité que comporte l'environnement de travail, élaboré un plan d'action et mis en place une structure de consultation interne. En outre, la CCN a effectué 94 évaluations ergonomiques de postes de travail et pris des mesures correctrices au besoin.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

INDICATEURS DE RENDEMENT

RÉALISATIONS

La CCN surveillera l'évolution de l'approche fondée sur les valeurs grâce aux commentaires des employés en 2003-2004 et en 2005-2006, obtenus au moyen de sondages.

Cet objectif a été atteint. Le sondage des employés révèle que 72 p. 100 d'entre eux ont jugé de bon à excellent l'accomplissement de progrès sur la voie de l'intégration des valeurs institutionnelles dans le fonctionnement quotidien de la CCN.

Au cours de la période de planification, la CCN s'assurera que tous les employés profiteront de systèmes d'indemnité concurrentiels (y compris les étudiants).

La convention collective a expiré en décembre 2003. Les négociations sont en cours. L'échelle de rémunération des étudiants a été ajustée de 2,5 p. 100 le 1^{er} janvier 2004.

La CCN maintiendra le niveau des ressources investies dans la formation à une moyenne de 3 p. 100 de l'enveloppe salariale ou de 37,5 heures par employé par année.

En 2003-2004, 33,6 heures par employé ont, en moyenne, été consacrées aux activités de formation, dont le coût correspond à 2,4 p. 100 des dépenses salariales. Les objectifs existants en matière de formation seront maintenus pour 2004-2005.

D'ici la fin de 2003-2004, la CCN élaborera un plan de continuité des opérations pour les biens corporels, l'information et le personnel de la CCN qui assurera la poursuite des opérations commerciales essentielles en cas d'interruption causée par un événement externe.

L'ébauche du plan de continuité des opérations est en cours de révision. On mettra la dernière main au document en 2004-2005.

D'ici la fin de 2003-2004, la CCN aura mis en œuvre les 20 p. 100 qui restent des mesures exigées en matière de santé et de sécurité afin de se conformer à la version révisée de la partie II du *Code canadien du travail*.

Des progrès ont été accomplis, mais l'atteinte de cet objectif a été reportée à 2004-2005.

HOMMAGE AU DÉVOUEMENT

Portant une grande attention aux questions de protection de la vie privée et d'accès à l'information, la CCN a la chance de compter sur Gilles Gaignery, son coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP), pour diriger ses efforts dans ce domaine. L'an dernier, le Conseil du Trésor du Canada lui a rendu hommage en lui remettant le Prix d'excellence de la communauté de l'AIPRP. Il a ainsi souligné le caractère exceptionnel de son dévouement, de son leadership et de son esprit de corps.

Gérance de l'environnement

Par son programme environnemental, la CCN voit à maintenir ou à améliorer la qualité du milieu naturel de la région de la capitale du Canada. Pour atteindre ses buts en matière d'environnement, elle saisit toutes les occasions d'établir des partenariats et de promouvoir et de démontrer des pratiques écologiques.

Stratégie de gestion de l'environnement

En 2001, la CCN a élaboré la Stratégie de gestion de l'environnement pour orienter la prestation de ses programmes et la gestion de ses biens naturels et construits. Dans ce document, elle a clairement exprimé sa vision de la gestion environnementale et défini six principes de développement durable comme fondement philosophique de ses interventions. La CCN a également mis au point un plan d'action pluriannuel qui intègre la vision, les principes et les stratégies dans un programme de travaux concrets.

Programme de gestion des sites contaminés

La CCN utilise le processus d'évaluation environnementale des sites pour sélectionner ses sites contaminés. Le processus emploie une approche par étapes qui a été instaurée en 1999 et qui catégorise les sites selon le Système national de classification du Conseil canadien des ministres de l'Environnement. Au cours de ses cinq années d'existence, le programme a fourni à la CCN de précieux renseignements sur les types et les sources de contaminants couramment trouvés sur ses terrains. La société d'État a aussi acquis de l'expérience en gestion de la contamination. Elle a maintenant examiné la totalité de ses sites de priorité moyenne et élevée. Le programme traite aussi de la gestion des réservoirs de carburant sur les terrains de la CCN, y compris sur les propriétés qu'elle loue.

Évaluation des effets sur l'environnement

La CCN respecte volontairement les principales dispositions de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, qui deviendront

UN BON COUP DE BALAI

Ça fait plusieurs années consécutives que la CCN s'est associée avec la population locale pour « Le Grand ménage du printemps de la capitale », qui s'imposait. Réalisée en collaboration avec la Ville d'Ottawa, cette activité s'est déroulée le 3 mai. Des centaines de bénévoles ont nettoyé 15 kilomètres de terrains fédéraux longeant la rivière des Outaouais, de Rockcliffe aux rapides Deschênes, du côté ontarien, et du lac Leamy à Aylmer, du côté québécois.

exécutoires à partir de 2006. Elle effectue des évaluations des effets sur l'environnement pour l'ensemble de ses projets et de ses transactions. En outre, elle réalise des évaluations environnementales stratégiques de tous ses schémas d'aménagement des terrains.

Gestion des ressources naturelles

La CCN voit à protéger les zones naturelles, les écosystèmes et les espèces animales de ses terrains et contrôle la qualité de l'eau. Selon les tests effectués durant la saison de baignade, la qualité de l'eau de toutes les plages de la CCN était conforme aux normes provinciales. Aucune plage n'a eu à être fermée pour des raisons d'hygiène. Des mesures correctives ont été prises en quelques instances isolées où la contamination mineure de l'eau potable a été identifiées. D'après une liste mise à jour, 76 espèces de plantes et 40 espèces animales en péril ont besoin d'une protection dans

le parc de la Gatineau. Il s'agit là d'une diminution par rapport à l'an dernier (77 et 44 espèces, respectivement).

Pesticides

Conformément à sa politique, la CCN n'a utilisé aucun pesticide dans le parc de la Gatineau. De concert avec des ministères fédéraux, elle a terminé, en 2003-2004, la rédaction de l'ébauche des lignes directrices de lutte antiparasitaire intégrée.

Gestion des déchets solides

La CCN a instauré des programmes de recyclage dans tous ses bureaux et a continué de les contrôler, de les examiner et de les mettre à jour.

Regard vers l'avenir

En route vers le futur

Quand on s'interroge sur l'avenir, il est avantageux de pouvoir aussi regarder en arrière. La CCN œuvre depuis plus d'un siècle à l'édification d'une capitale qui représente et exprime l'idée de « Canada ». Beaucoup a été accompli. Grâce à un siècle de planification et de mise en valeur, la capitale actuelle constitue un milieu urbain extraordinaire, où une agglomération moderne se marie à de longues promenades et à de vastes parcs aménagés au bord de l'eau et où les gens peuvent connaître une expérience de la nature presque au cœur de la ville. Cependant, au fil du XXI^e siècle, le Canada change et la CCN — ainsi que la capitale — doivent faire de même.

Ce qui demeure constant est la détermination de la CCN à aider à façonner et à représenter la capitale comme un modèle de la société canadienne. Dans le monde de demain, cela signifie une capitale qui serve de modèle de diversité culturelle. La CCN de l'avenir s'engage à créer une capitale qui s'adresse à l'ensemble de la population canadienne, par exemple en appuyant un centre autochtone sur l'île Victoria et, sur les plaines LeBreton, une nouvelle vitrine provinciale où les citoyens des diverses régions pourront se présenter à leurs compatriotes. D'autres projets verront le jour, dans l'optique selon laquelle il sera de plus en plus important pour les Canadiennes et les Canadiens, qui se diversifient davantage, de se rassembler, de communiquer entre eux et de se comprendre mutuellement. La capitale sera leur lieu de rencontre. Pour que ces gens fassent leur la capitale, la CCN devra constamment renouveler sa programmation. À l'instar de tous les organismes publics de la planète, compte tenu des événements du 11 septembre 2001, la CCN doit résoudre de nouveaux enjeux de sécurité pour protéger les gens et les biens qui lui sont confiés. Elle ne perdra cependant pas de vue sa mission, qui vise à utiliser la capitale afin d'exprimer les valeurs canadiennes de tolérance et de paix et de promouvoir l'unité canadienne.

Aux chapitres de la planification et de la mise en valeur des biens, la responsabilité centrale de la CCN demeure l'édification d'une grande capitale. À l'aube du XXI^e siècle, la tâche la plus importante dans ce contexte sera la concrétisation des grands principes du *Plan de la capitale du Canada* de 1999. Les travaux à cet égard sont déjà en cours. La société d'État a effectué des progrès considérables sur la voie de la revitalisation du cœur de la capitale, surtout sur les plaines LeBreton et la rue Sparks. En outre, elle a jeté les bases de grands projets publics sur la rive québécoise et les îles de la rivière des Outaouais. Grâce à la réalisation de ces projets dans les années à venir, la récupération des berges de la capitale des mains de l'industrie sera complète. Bien entendu, une transformation d'une telle envergure est impossible sans un appui solide du public. Par un processus ouvert de consultation et le dialogue, la CCN poursuivra ses efforts visant à faire de la population locale des partisans actifs.

Tandis que la prospérité économique revient dans la région de la capitale du Canada, la collectivité doit se préparer à affronter de nouveaux pressions et les turbulences de la croissance rapide. La CCN planifiera, de concert avec les municipalités, deux nouveaux ponts interprovinciaux et un réseau moderne de transport en commun. Là encore, les réalisations de ce genre dépendront de partenariats solides et productifs, dans ce cas-ci avec les homologues municipaux de la CCN.

Dans son rapport sur l'examen spécial de 2002, la vérificatrice générale du Canada a déclaré que la CCN est « une organisation en évolution constante ». Dans un monde lui-même aux prises avec des changements allant s'accroissant, la CCN s'enorgueillit de la flexibilité, de l'adaptabilité et de la sensibilité qui lui ont permis de se transformer constamment en fonction des exigences de la société canadienne. Alors que le Canada réalise son destin de pays d'envergure mondiale, la CCN entend proposer une capitale qui accueille l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens, qui leur présente leur pays — ses paysages, son histoire, ses multiples peuples — et qui suscite en eux la fierté envers leur citoyenneté commune.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS

2 0 0 3 - 2 0 0 4



Crédits parlementaires

Le total des crédits parlementaires reçus en 2003-2004 s'élevait à 114,4 millions de dollars, soit une diminution de 10,3 millions par rapport au total de 124,7 millions de dollars de l'an dernier (voir tableau 1).

En 2003-2004, les crédits parlementaires pour l'exploitation ont augmenté de 1,6 million de dollars comparativement à l'exercice précédent, pour atteindre 67,9 millions. L'augmentation est principalement liée aux crédits supplémentaires reçus en rapport aux salaires et aux avantages sociaux plus élevés.

Les crédits alloués pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations ont diminué de 11,9 millions de dollars pour s'établir à 46,4 millions en 2003-2004. La diminution résulte en grande partie des fluctuations dans les crédits pour projets spéciaux. Les crédits uniques de 10,9 millions de dollars reçus pour le projet de réaménagement des plaines LeBreton et de 31,1 millions de dollars pour l'achat de terrains industriels à Gatineau, Québec, représentent

4,7 millions de dollars de moins que les 46,7 millions de dollars reçus en 2002-2003 pour les plaines LeBreton. De plus, la CCN a remboursé, en 2003-2004, les 6,0 millions de dollars reçus en 2000-2001 pour compenser un manque à gagner relatif aux aliénations de terrains et couvrir les frais de réfection du pont Champlain.

Les crédits totaux pour l'exploitation et les immobilisations ont été établis à 100,2 millions de dollars en 2004-2005, nets des affectations bloquées de 31,4 millions résultant de l'annulation des crédits spéciaux approuvés pour la revitalisation de la rue Sparks. Ceci représente une baisse de 14,2 millions de dollars par rapport aux crédits parlementaires de 2003-2004 alors que la CCN a reçu un montant unique de 31,1 millions de dollars pour l'achat de terrains industriels, en partie compensé par des remboursements de 9,0 millions de dollars d'un remodelage et d'un prêt relatifs aux immobilisations, ainsi que 8,9 millions de dollars de financement en moins pour le projet des plaines LeBreton (\$19,8 millions de dollars en 2004-2005). Voir le diagramme 1.

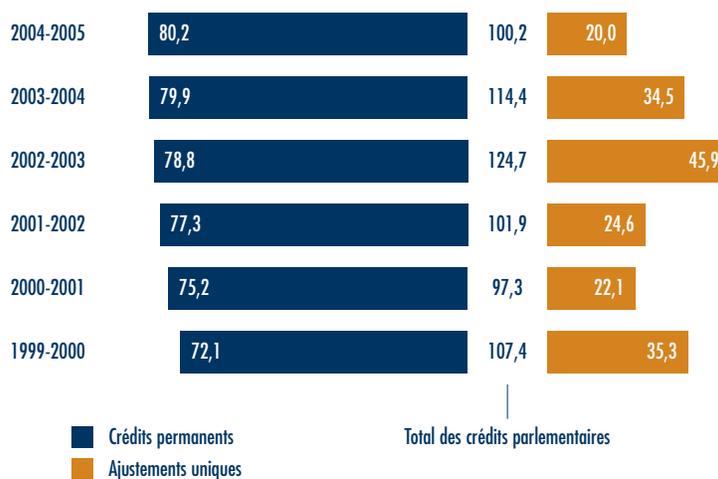
TABLEAU 1

CRÉDITS PARLEMENTAIRES DE 2002-2003 ET 2003-2004
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2003-2004	2002-2003	ÉCART
Exploitation	66 533 \$	62 583 \$	3 950 \$
Exploitation supplémentaires	1 403	3 791	(2 388)
Total partiel	67 936	66 374	1 562
Immobilisations	32 268	56 376	(24 108)
Immobilisations supplémentaires	14 173	1 919	12 254
Total partiel	46 441	58 295	(11 854)
Total des crédits	114 377 \$	124 669 \$	(10 292) \$

DIAGRAMME 1

CRÉDITS PARLEMENTAIRES DE 1999-2000 À 2004-2005
(EN MILLIONS DE DOLLARS)



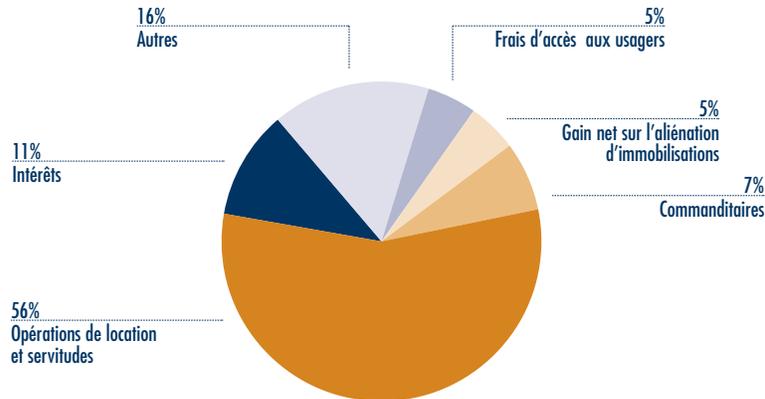
Produits d'exploitation

Tel que démontré à l'État des résultats de la CCN, les produits d'exploitation étaient de 32,6 millions de dollars en 2003-2004, comparativement à 35,0 millions en 2002-2003. L'écart de 2,4 millions de dollars résulte essentiellement d'une diminution du gain net sur l'aliénation d'immobilisations.

Tel qu'illustré au diagramme 2, les opérations de location et les servitudes continuent de représenter la plus importante source de produits d'exploitation, soit 56 p. 100 (50 p. 100 en 2002-2003).

DIAGRAMME 2

SOURCES DES PRODUITS D'EXPLOITATION 2003-2004



Les crédits parlementaires permanents d'exploitation et les produits d'exploitation sont demeurés relativement stables au cours des dernières années — voir diagramme 3. Ceci représente un défi pour la CCN puisqu'elle vise à maintenir des produits et des services de grande qualité, alors qu'elle fait face à de constantes pressions inflationnistes. Les sources actuelles de produits d'exploitation n'offrent qu'un potentiel de croissance limité découlant de la nature même des activités, et de l'incertitude et de la compétitivité du marché des commandites. La CCN continue ses efforts afin d'améliorer l'efficacité de ses opérations et développer de nouvelles sources de revenus.

Grâce aux efforts soutenus de la CCN visant à maintenir un niveau élevé de revenus de commandite et obtenir des contributions accrues de ses partenaires et une plus grande participation des bénévoles, les commandites en argent comptant pour l'ensemble des programmes de la CCN sont demeurées à un niveau relativement stable, soit 1,2 million de dollars malgré les conditions défavorables du marché — voir le diagramme 4.

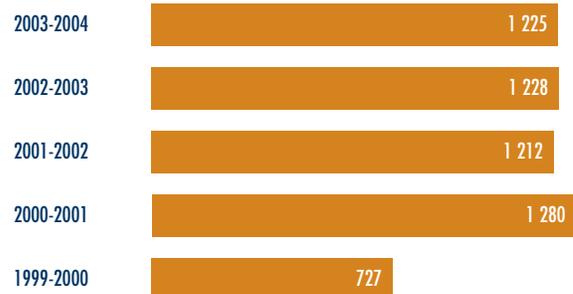
DIAGRAMME 3 CRÉDITS PERMANENTS D'EXPLOITATION ET PRODUITS D'EXPLOITATION DE LA CCN DE 1999-2000 À 2003-2004

(LES CRÉDITS TEMPORAIRES ET CEUX RELATIFS À L'ACQUISITION ET L'ALIÉNATION DES IMMOBILISATIONS, DE MÊME QUE LE GAIN NET SUR L'ALIÉNATION D'IMMOBILISATIONS SONT EXCLUS — EN MILLIONS DE DOLLARS)



■ Crédits permanents
■ Produits d'exploitation

DIAGRAMME 4 COMMANDITES EN ARGENT COMPTANT DE 1999-2000 À 2003-2004 (EN MILLIERS DE DOLLARS)



Charges d'exploitation

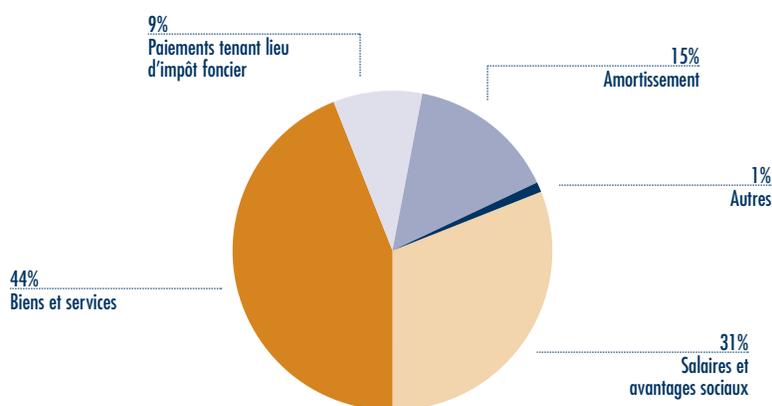
Comme l'indique l'État des résultats de la CCN, les charges d'exploitation totales ont augmenté de 2% en 2003-2004, pour s'établir à 116,4 millions de dollars comparativement à 114,0 millions pour l'exercice précédent. La hausse des dépenses est principalement liée à l'augmentation des salaires et du coût des avantages sociaux (1,4 million de dollars et 1,0 million de dollars respectivement).

La ventilation des charges de la CCN en 2003-2004 par catégorie est présentée au diagramme 5. De même, les dépenses de 2002-2003 et 2003-2004 figurent à la note 10 aux états financiers.

Les biens et services représentent la charge la plus importante (50,8 millions de dollars). Viennent ensuite les salaires et avantages sociaux des employés (35,9 millions de dollars), l'amortissement (17,8 millions de dollars), les subventions tenant lieu d'impôt foncier (11,0 millions de dollars) et les autres dépenses (0,9 million de dollars).

DIAGRAMME 5

VENTILATION DES CHARGES PAR CATÉGORIE EN 2003-2004



Dépenses en immobilisations

En 2003-2004, la CCN a dépensé 83,7 millions de dollars pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations. Voici les projets les plus importants : l'acquisition de terrains industriels à Gatineau,

Québec (34,1 millions de dollars), le réaménagement des plaines LeBreton (25,8 millions de dollars) et la réhabilitation des résidences officielles (5,4 millions de dollars).

Analyse budgétaire

Le tableau suivant compare les prévisions d'exploitation figurant au Plan d'entreprise 2003-2004 à 2007-2008 aux résultats réels

de 2003-2004 et met en lumière les écarts budgétaires qui en découlent.

TABEAU 2

ÉTAT DES RÉSULTATS 2003-2004 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	BUDGET	RÉEL	ÉCART
Produits			
Opérations de location et servitudes	16 773 \$	18 311 \$	(1 538) \$
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	4 200	1 661	2 539
Intérêts	2 017	3 660	(1 643)
Commanditaires			
Commandites monétaires	1 321	1 225	96
Commandites en biens et services	500	878	(378)
Sous-location du siège social	1 308	1 384	(76)
Frais d'accès aux usagers	250	1 561	(1 311)
Autres produits et recouvrements	1 499	3 900	(2 401)
	27 868	32 580	(4 712)
Charges d'exploitation			
Promotion et animation de la région de la capitale nationale	17 794	20 361	(2 567)
Planification de la région de la capitale nationale	1 852	1 887	(35)
Gestion et aménagement des biens immobiliers	67 580	69 031	(1 451)
Services de l'entreprise	24 659	25 138	(479)
	111 885	116 417	(4 532)
Coût d'exploitation net avant crédits parlementaires	(84 017)	(83 837)	(180)
Crédits parlementaires	66 533	67 936	(1 403)
Perte nette	(17 484) \$	(15 901) \$	(1 583) \$

Les revenus d'opérations de location et de servitudes plus élevés qu'anticipé découlent principalement de nouveaux baux et de la location de propriétés nouvellement acquises. L'augmentation des revenus d'intérêts par rapport au budget est essentiellement liée aux délais encourus dans la mise en œuvre des projets en immobilisations, notamment l'initiative de réaménagement des plaines LeBreton. Le nombre de dispositions de propriétés moins élevé que prévu a résulté en un écart négatif au titre du gain net sur l'aliénation d'immobilisations.

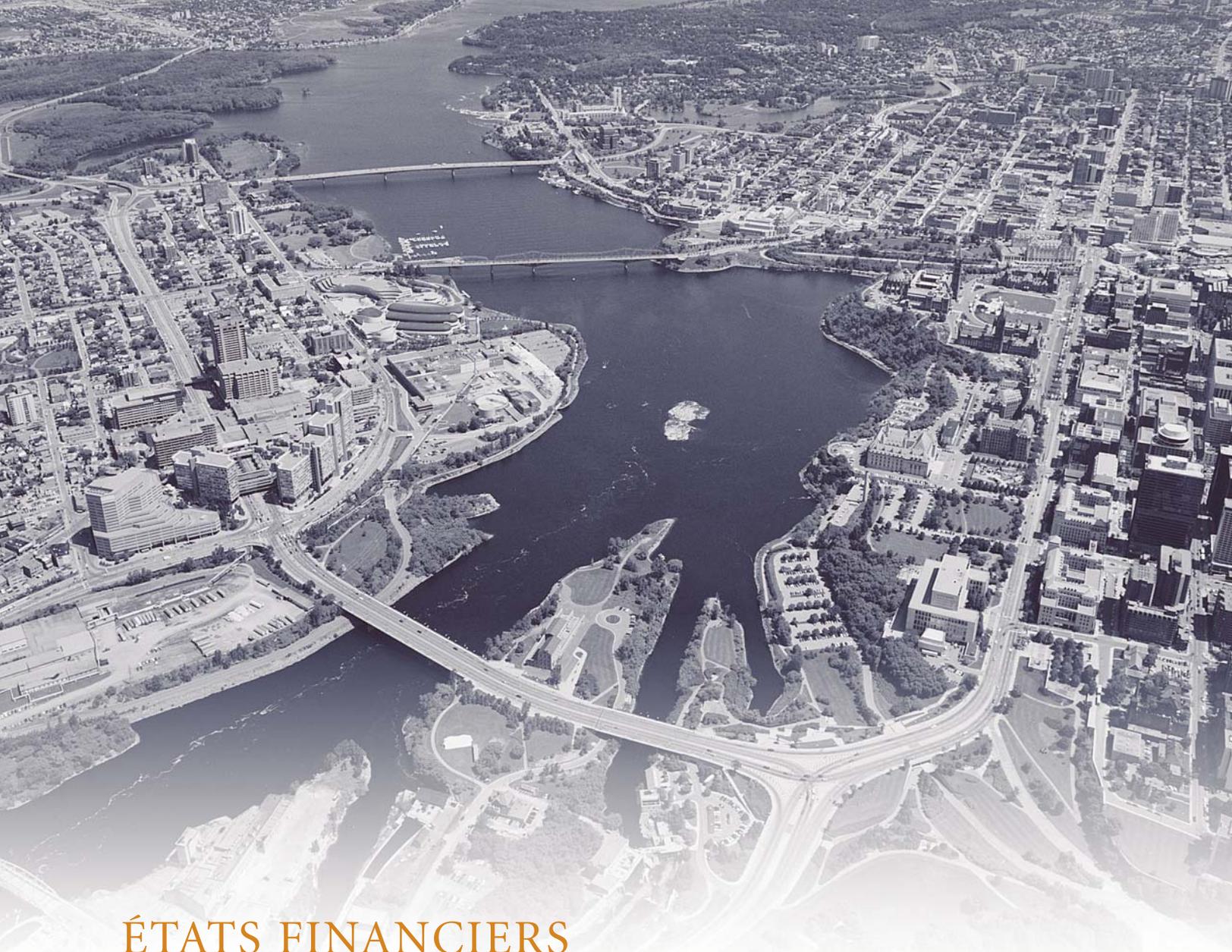
La hausse des frais d'accès aux usagers résulte principalement du traitement différent utilisé pour établir les revenus budgétisés et les revenus réels (0,8 million de dollars), de même que de revenus plus élevés que prévu au parc de la Gatineau (0,3 million de dollars). Aux fins budgétaires, les revenus et les dépenses connexes de gestion et d'entretien sont présentés nets les uns des autres, alors que les états financiers présentent distinctement les revenus bruts et les dépenses connexes (conformément aux principes comptables généralement reconnus). L'écart favorable de 2,4 millions de dollars au titre des autres produits et recouvrements est principalement attribuable aux contributions de partenaires, aux ventes de publicité et de concessions (1,0 million de dollars) et aux revenus de marchandisage non prévus au budget (0,7 million de dollars) — résultat de l'expansion au niveau national du réseau de distribution

de la Fête du Canada, et autres revenus non anticipés (0,6 million de dollars).

L'écart de 2,6 millions de dollars en ce qui concerne les charges d'exploitation du secteur de la promotion et de l'animation de la capitale nationale est dû essentiellement aux dépenses initialement prévues en immobilisations mais imputées à l'exploitation relativement aux programmes et activités (1,4 million de dollars), aux dépenses accrues en personnel (0,2 million de dollars) et aux dépenses non prévues au budget au titre des activités de marchandisage (0,5 million de dollars) et des programmes financés par des partenaires (0,6 million de dollars).

Le coût d'exploitation réel du secteur de la gestion et de l'aménagement des biens immobiliers excède le budget d'un montant de 1,5 million de dollars. Ceci résulte surtout des dépenses initialement prévues en immobilisations mais imputées à l'exploitation en ce qui concerne les résidences officielles et autres projets (4,4 millions de dollars), en majeure partie compensées par des subventions tenant lieu d'impôt foncier moins élevées que prévu (3,0 millions de dollars).

L'augmentation des crédits parlementaires par rapport au budget provient essentiellement des crédits supplémentaires reçus pour les salaires et avantages sociaux accrues (1,4 million de dollars).



ÉTATS FINANCIERS

DE 2003-2004



Responsabilité de la direction en matière d'états financiers

Les états financiers ci-joints de la Commission de la capitale nationale (CCN) sont la responsabilité de la direction et ont reçu l'approbation des membres du Conseil d'administration. Ils ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent, s'il y a lieu, des estimations que la direction a faites au meilleur de son jugement. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle présentée dans les états financiers.

La direction a établi, et tient à jour, des registres comptables, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens de la CCN sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de l'entreprise, et que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la CCN. Des vérifications internes sont effectuées pour évaluer le rendement des systèmes d'information, des contrôles de gestion et des pratiques connexes.

Le vérificateur externe de la CCN, soit la vérificatrice générale du Canada, a vérifié les états financiers et en fait rapport à la ministre du Patrimoine canadien.

Le Conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des états financiers principalement par l'entremise du Comité de vérification et d'évaluation où seuls ses membres siègent. Ce comité rencontre périodiquement la direction et les vérificateurs internes et externes pour discuter des résultats des vérifications en ce qui a trait à la suffisance des contrôles comptables internes, pour examiner les questions relatives aux rapports financiers et en discuter. Les vérificateurs internes et externes ont accès sans restriction au Comité de vérification et d'évaluation de la CCN, en présence ou non de la direction.

Le président,



Marcel Beaudry

La vice-présidente des Services généraux et
de la gestion de l'information



Micheline Dubé

Le 4 juin 2004



Rapport du vérificateur

À la ministre du Patrimoine canadien

J'ai vérifié le bilan de la Commission de la capitale nationale (CCN) au 31 mars 2004 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la CCN. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la CCN au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur la gestion des finances publiques, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la CCN dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la CCN.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Shahid Minto, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
Le 4 juin 2004 (le 17 juin pour la note 16)

Actif		
À court terme		
Espèces et quasi-espèces (note 4)	51 148 \$	38 915 \$
Placements à court terme (note 4)	37 916	73 554
Débiteurs		
Ministères et organismes fédéraux	2 247	3 303
Locataires et autres	3 295	3 888
Frais payés d'avance	4 245	3 820
	98 851	123 480
Placements à long terme (note 4)	8 003	4 786
Débiteurs à long terme (note 5)	4 772	4 950
Immobilisations (note 6)	563 967	505 820
Immobilisations destinées à la vente	654	
	676 247 \$	639 036 \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Ministères et organismes fédéraux	2 233 \$	1 375 \$
Autres	19 222	12 770
Tranche à court terme de la provision pour nettoyage environnemental (note 13)	22 740	16 912
Tranche à court terme des expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	2 837	2 837
	47 032	33 894
Provision pour nettoyage environnemental (note 13)	18 299	29 698
Avantages sociaux futurs (note 7)	5 583	5 167
Revenus de location reportés (note 8)	5 459	555
Incitatif de location reporté	2 860	3 043
Autres passifs à long terme	604	1 366
Expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	154	350
	79 991	74 073
Engagements et éventualités (notes 12 et 13)		
Avoir du Canada	596 256	564 963
	676 247 \$	639 036 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

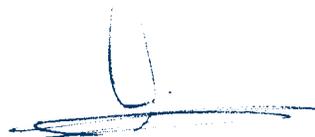
Approuvé par la Commission

Le président,



Marcel Beaudry

Le président du Comité de vérification
et d'évaluation,



Irving Schwartz

COMMISSION DE LA CAPITAL NATIONALE
ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	(EN MILLIERS DE DOLLARS)	
	2004	2003
Produits		
Opérations de location et servitudes	18 311 \$	17 457 \$
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	1 661	4 513
Intérêts	3 660	3 630
Commanditaires		
Commandites monétaires	1 225	1 228
Commandites en biens et services	878	1 290
Sous-location du siège social	1 384	1 350
Frais d'accès aux usagers	1 561	1 431
Autres produits et recouvrements	3 900	4 145
	32 580	35 044
Charges d'exploitation (notes 9 et 10)		
Promotion et animation de la région de la capitale nationale	20 361	21 391
Planification de la région de la capitale nationale	1 887	1 785
Gestion et aménagement des biens immobiliers	69 031	67 360
Services de l'entreprise	25 138	23 480
	116 417	114 016
Coût d'exploitation net avant crédits parlementaires		
	(83 837)	(78 972)
Crédits parlementaires (note 11)	67 936	66 374
	(15 901) \$	(12 598) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITAL NATIONALE
ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	(EN MILLIERS DE DOLLARS)	
	2004	2003
Exploitation		
Solde au début de l'exercice	560 291 \$	514 594 \$
Perte nette	(15 901)	(12 598)
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations (note 11)	46 441	58 295
Dons d'œuvres d'art	168	
Transfert d'immobilisation du gouvernement du Canada	51	
Solde à la fin de l'exercice	591 050	560 291
Fonds Canadiana (note 1)		
Solde au début de l'exercice	4 672	4 309
Dons	534	363
Solde à la fin de l'exercice	5 206	4 672
Solde total à la fin de l'exercice	596 256 \$	564 963 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

2004

2003

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires liés aux activités d'exploitation	68 070 \$	66 828 \$
Rentrées de fonds provenant des opérations de location et servitudes	23 240	18 452
Rentrées de fonds provenant des autres opérations	9 018	8 238
Paiements aux fournisseurs et aux employés	(96 056)	(97 698)
Intérêts reçus	3 788	3 960

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation **8 060** **(220)**

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Acquisition et amélioration des immobilisations	(64 023)	(26 916)
Produits de l'aliénation d'immobilisations	2 206	5 701
Acquisition de placements à court terme	(433 384)	(338 503)
Encaissement de placements à court terme	469 023	331 028
Acquisition de placements à long terme	(4 420)	(2 580)
Encaissement de placements à long terme	1 107	2 249
Déboursés pour le nettoyage environnemental	(13 065)	(19 506)
Règlement d'expropriation foncière	(39)	

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement **(42 595)** **(48 527)**

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations	46 441	58 295
Encaissement pour la parité salariale	323	
Déboursés pour la parité salariale		(17)
Rentrées de fonds pour le Fonds Canadien	4	7

Flux de trésorerie liés aux activités de financement **46 768** **58 285**

Augmentation des espèces et quasi-espèces **12 233** **9 538**

Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice **38 915** **29 377**

Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice **51 148 \$** **38 915 \$**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

A U 3 1 M A R S 2 0 0 4

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission de la capitale nationale (CCN) a été constituée en 1959 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* (1958). La CCN est une société d'État mandataire sans capital-actions nommée en vertu des dispositions de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée en 1988 dans la *Loi sur la capitale nationale*, est la suivante :

- (A) Établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
- (B) Organiser, parrainer ou promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social,

en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

En plus de ces objectifs, en 1988, la Loi a confié à la CCN un important pouvoir additionnel : coordonner les orientations et les programmes du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'organisation, le parrainage ou la promotion, par les ministères, d'activités et de manifestations publiques liées à la région de la capitale nationale.

La CCN est aussi chargée de la gestion et de l'entretien des immobilisations des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. Elle a constitué le Fonds Canadiana afin d'encourager les Canadiens à participer au développement des résidences officielles en tant que hauts lieux d'histoire et de réussite canadiennes.

2. Conventions comptables importantes

Les états financiers sont établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et respectent les conventions suivantes:

(A) ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

Les espèces et quasi-espèces consistent en des espèces et des placements très liquides qui, à la date de leur acquisition, ont des échéances de moins de trois mois.

(B) PLACEMENTS

Les placements à court terme sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur marchande. Les placements à long terme sont comptabilisés au coût non amorti et sont dévalués à la valeur marchande lorsque la perte de valeur est considérée permanente. Le coût non amorti correspond au coût d'acquisition et il est redressé pour tenir compte de l'amortissement de la prime ou de l'escompte. Les produits d'intérêts incluent l'amortissement de la prime ou l'escompte.

(C) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont généralement comptabilisées au prix coûtant. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'une immobilisation ne peut pas être recouvrée et qu'elle excède la juste valeur de cette immobilisation. Les biens immobiliers acquis contre une somme nominale ou par voie de dons sont comptabilisés, comme un transfert d'immobilisations, à leur valeur marchande au moment de l'acquisition ou à la valeur nominale si la valeur marchande peut difficilement être établie. Les antiquités et les oeuvres d'art reçues sous forme de dons par le Fonds Canadiana et la CCN sont inscrites, comme un don d'immobilisations, à la valeur marchande au moment du don. Si la valeur marchande peut difficilement être établie, l'opération est inscrite à la valeur nominale. Les améliorations qui prolongent la vie utile des immeubles et du matériel sont capitalisées. Les améliorations et l'aménagement des terrains sont également capitalisés.

(D) AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

L'amortissement des immobilisations utilisées est imputé à l'exploitation en sommes annuelles égales, en fonction du coût des immobilisations et de leur durée de vie utile prévue qui s'établit comme suit :

Immeubles	20 ans
Promenades, ponts et chaussées	25 ans
Paysagement et amélioration des parcs	20 et 25 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Outils et matériel	10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Véhicules	5 ans
Matériel informatique et de communication	3 ans
Antiquités et oeuvres d'art	Non amorties

(E) IMMOBILISATIONS DESTINÉES À LA VENTE

La CCN enregistre une immobilisation destinée à la vente lorsque certains critères de constatation, notamment un plan de vente approuvé ainsi qu'une vente probable à l'intérieur d'un an, sont atteints. L'immobilisation destinée à la vente est alors évaluée à sa valeur comptable ou à sa juste valeur diminuée des frais de vente, selon la moins élevée des deux, et n'est pas amortie tant qu'elle est classée comme immobilisation destinée à la vente. Une immobilisation destinée à être sortie autrement que par vente est classée comme immobilisation destinée à être utilisée jusqu'à sa sortie et les estimations d'amortissement sont révisées en fonction de la durée de vie utile abrégée de l'immobilisation.

(F) OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Lorsqu'un échange d'actifs a lieu et qu'il y a un changement dans l'usage de l'actif détenu, l'opération est comptabilisée à la juste valeur de l'actif reçu. S'il n'y a aucun changement dans l'usage de l'actif, l'opération est inscrite à la valeur comptable de l'actif cédé. Lorsqu'il y a un échange de biens ou de services, l'opération est comptabilisée à la juste valeur des biens ou des services reçus. Si la juste valeur des biens ou des services cédés peut être établie plus clairement, cette juste valeur est utilisée pour comptabiliser l'opération.

(G) RÉGIME DE RETRAITE

Les employés de la CCN participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la CCN au régime représentent un multiple des cotisations versées par les employés et pourraient changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la CCN représentent l'ensemble de ses obligations en matière de pensions de retraite et sont imputées à l'exercice durant lequel les services sont rendus. Aux termes des lois actuelles, la CCN n'est pas tenue de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

(H) OBLIGATION AU TITRE DES INDEMNITÉS DE DÉPART

En règle générale, les employés accumulent des indemnités de départ au cours de leurs années de service et les perçoivent à leur départ ou à leur retraite. L'obligation est établie par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et à partir des meilleures estimations de la direction à l'égard de la progression des salaires, du taux d'actualisation et de la durée de vie active résiduelle moyenne des salariés qui devraient normalement toucher des indemnités. La direction constate la variation du passif établi par calculs actuariels et les gains ou pertes actuariels au cours de l'exercice où ils surviennent.

(I) OBLIGATION AU TITRE DES INDEMNITÉS POUR ACCIDENTS DE TRAVAIL

La CCN assume tous les risques résultant des demandes d'indemnités pour accidents de travail des employés. La CCN reconnaît la valeur actualisée de l'obligation au titre des indemnités pour accidents de travail qui est établie à partir des meilleures estimations de la direction et des données actuarielles obtenues de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail.

(J) INCITATIF DE LOCATION REPORTÉ

La CCN loue l'espace où est situé son siège social. Les frais de déménagement ainsi que les améliorations locatives importantes qui ont été engagés par le bailleur afin de satisfaire aux besoins de la CCN ont été comptabilisés à la date d'entrée en vigueur du bail et sont amortis sur la durée du bail.

(K) CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les crédits parlementaires pour les charges d'exploitation et pour les subventions et contributions versées aux autres paliers de gouvernement et autres organismes sont inscrits à l'état des résultats de l'exercice pour lequel ils sont approuvés. Les crédits parlementaires alloués pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations sont crédités à l'avoir du Canada puisqu'ils représentent l'investissement permanent du Canada dans la CCN.

(L) PROVISION POUR NETTOYAGE ENVIRONNEMENTAL

La CCN comptabilise une provision pour nettoyage environnemental dans les situations où elle a l'obligation, ou il est probable qu'elle ait l'obligation, de payer des coûts associés à la gestion du risque et des coûts de décontamination et d'enlèvement du matériel contaminé pour des sites contaminés et lorsque les coûts peuvent être estimés de façon raisonnable suite à une évaluation environnementale approfondie. Ces coûts peuvent différer selon l'utilisation du sol.

(M) EXPROPRIATIONS FONCIÈRES NON RÉGLÉES

Les expropriations foncières non réglées sont inscrites selon des évaluations de biens immobiliers faites par des évaluateurs agréés et d'autres experts de divers domaines et incluent les charges connexes payées dans le cadre du processus d'expropriation.

(N) INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés en date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et charges d'exploitation comptabilisés durant l'exercice. La provision pour le nettoyage environnemental, les avantages sociaux futurs, les expropriations foncières et échanges de terrains non réglés, la durée de vie utile des immobilisations et les éventualités sont les postes les plus importants pour lesquels des estimations et des hypothèses ont été faites. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Nouvelles conventions comptables

(A) Dépréciation d'immobilisations

Le 1^{er} avril 2003, la CCN a adopté prospectivement les nouvelles normes contenues dans le chapitre 3063 « Dépréciation d'actifs à long terme » du Manuel de l'ICCA. Ce chapitre établit des normes de constatation, de mesure et d'information applicables à la dépréciation d'immobilisations. Ces normes exigent qu'une perte de valeur soit constatée à l'égard d'une immobilisation destinée à être détenue et utilisée lorsque sa valeur comptable excède sa juste valeur. La dépréciation est calculée comme le montant de l'excédent de la valeur comptable sur sa juste valeur. L'adoption de ces normes a résulté en une dépréciation de 663 871 dollars des immobilisations. La dépréciation est incluse dans la dépense d'amortissement à la note 10.

(B) Immobilisations destinées à la vente

Le 1^{er} avril 2003, la CCN a adopté prospectivement les nouvelles normes contenues dans le chapitre 3475 « Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités » du Manuel de l'ICCA. Le nouveau chapitre définit des normes de constatation, de mesure, de présentation et d'information applicables à la sortie d'immobilisations. Il fournit aussi des critères de classification des immobilisations destinées à être sorties. Ce chapitre exige qu'une immobilisation destinée à la vente soit mesurée au moindre de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des frais de vente. Au 31 mars 2004, la CCN avait identifié des immobilisations excédentaires ayant une valeur comptable nette de 26,862 millions de dollars. Cependant, seulement une partie de ces immobilisations, d'une valeur comptable nette de 654 380 dollars, satisfait aux critères d'immobilisations destinées à la vente et est présentée séparément dans le bilan.

4. Espèces et quasi-espèces, placements à court terme et placements à long terme

La politique de la CCN est d'investir les excédents d'encaisse sous forme de certificats de placement garanti, d'acceptations bancaires, de billets garantis, de papiers commerciaux, de dépôts à terme et de titres du gouvernement du Canada ou d'un gouvernement provincial. Ces types de placements sont achetés auprès d'un membre de l'Association canadienne des paiements et sont tous remboursables à court préavis.

(A) Espèces et quasi-espèces

Au 31 mars 2004, les espèces et quasi-espèces incluent des acceptations bancaires et des billets à terme au porteur totalisant 49,839 millions de dollars (33,228 millions en 2003) à un taux d'intérêt moyen pondéré de 2,3 p.100 (2,9 p. 100 en 2003). La juste valeur des espèces et quasi-espèces est similaire à la valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

(B) Placements à court terme

Au 31 mars 2004, les placements à court terme incluent des acceptations bancaires, des billets à terme au porteur et des bons du Trésor totalisant 37,916 millions de dollars (73,554 millions en 2003) à un taux d'intérêt moyen pondéré de 2,6 p.100 (2,9 p. 100 en 2003) et ont, en moyenne, une durée de 6 mois (4 mois en 2003). La juste valeur de ces placements à court terme est similaire à la valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

(C) Placements à long terme

Au 31 mars 2004, les placements à long terme incluent des acceptations bancaires, un billet à taux variable et des obligations du gouvernement du Canada et de gouvernements provinciaux totalisant 8,003 millions de dollars (4,786 millions en 2003) à un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,6 p.100 (9,3 p. 100 en 2003). La juste valeur de ces placements est de 8,706 millions de dollars (5,194 millions en 2003).

(D) Fonds gardés séparément

Les espèces et quasi-espèces, les placements à court terme et les placements à long terme totalisent 97,067 millions de dollars (117,255 millions en 2003). Les fonds suivants, au montant de 54,967 millions de dollars (93,497 millions en 2003), sont gardés séparément :

- (A) des dons en argent versés au Fonds Canadiana s'élevant à 21 615 dollars (5 233 dollars en 2003);
- (B) des fonds de 1,807 million de dollars (14,359 millions en 2003) dans le but d'acquérir et d'échanger des terrains le long du mail de la rue Sparks, à Ottawa, conformément à l'approbation du gouverneur en conseil;
- (C) des fonds de 4,395 millions de dollars (4,829 millions en 2003) pour la revitalisation de la rue Sparks, à Ottawa;
- (D) des fonds de 4,593 millions de dollars (5,430 millions en 2003) pour la réfection des résidences officielles;
- (E) des fonds de 20,817 millions de dollars (35,704 millions en 2003) pour le réaménagement des plaines LeBreton;
- (F) des fonds de 2,025 millions de dollars pour le réaménagement des terrains industriels situés sur la rive nord de la rivière des Outaouais;
- (G) des fonds de 21,308 millions de dollars (33,170 millions en 2003) pour l'acquisition de biens immobiliers ou le financement d'autres programmes importants, conformément à l'approbation du Conseil du Trésor et du gouverneur en conseil. Au cours de l'exercice, les produits d'aliénation et les revenus d'intérêts ont totalisé 3,166 millions de dollars (7,095 millions en 2003) alors que les acquisitions et les dépenses d'aliénation ont été de 15,028 millions de dollars (6,923 millions en 2003).

5. Débiteurs à long terme

Les débiteurs à long terme incluent la valeur actualisée des services à recevoir de 2,972 millions de dollars (3,150 millions en 2003) pour l'entretien de parcs et de routes de la CCN jusqu'en 2022. Ce poste inclut également des services à recevoir de 1,800 million de dollars

(1,800 million en 2003) pour l'amélioration de propriétés de la CCN. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable des débiteurs à long terme ne peut pas être recouvrée et qu'elle dépasse leur juste valeur.

6. Immobilisations

	(EN MILLIERS DE DOLLARS) 31 MARS 2004				(EN MILLIERS DE DOLLARS) 31 MARS 2003		
	TERRAINS ET INFRASTRUCTURES	IMMEUBLES ET	MATÉRIEL	COÛT TOTAL	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE
TERRAINS, IMMEUBLES ET INFRASTRUCTURES ¹							
Ceinture de verdure	28 839 \$	34 454 \$		63 293 \$	25 605 \$	37 688 \$	39 175 \$
Parc de la Gatineau	19 555	17 685		37 240	10 964	26 276	26 118
Promenades	39 834	109 894		149 728	60 048	89 680	86 747
Parcs	33 148	61 504		94 652	29 961	64 691	55 216
Ponts et voies d'accès	1 741	72 417		74 158	25 899	48 259	47 941
Lieux historiques	158	64 405		64 563	33 325	31 238	28 361
Installations de loisirs	17 626	22 685		40 311	13 668	26 643	26 547
Propriétés louées	44 633	62 072		106 705	30 633	76 072	77 368
Propriétés de développement	114 799	19 289		134 088	3 792	130 296	85 461
Expropriations foncières et échanges de terrains non réglés	2 991			2 991		2 991	3 187
Immeubles d'administration et de services	4 478	17 322		21 800	11 058	10 742	9 770
	307 802	481 727		789 529	244 953	544 576	485 891
Moins: provision pour les cessions ²	(1 838)			(1 838)		(1 838)	(1 838)
	305 964	481 727		787 691	244 953	542 738	484 053
AMÉLIORATIONS LOCATIVES		17 084		17 084	5 512	11 572	12 312
MATÉRIEL							
Outillage et matériel			8 788	8 788	8 122	666	623
Mobilier et matériel de bureau			4 183	4 183	3 938	245	576
Véhicules			1 303	1 303	798	505	556
Matériel informatique et de communications			9 822	9 822	7 908	1 914	2 058
Antiquités et oeuvres d'art							
Fonds Canadano			5 184	5 184		5 184	4 667
Autres			1 143	1 143		1 143	975
			30 423	30 423	20 766	9 657	9 455
Total	305 964 \$	498 811 \$	30 423 \$	835 198 \$	271 231 \$	563 967 \$	\$505 820 \$

1. Le coût total des terrains, immeubles et infrastructures inclut 30 millions de dollars de travaux en cours. Une fois terminés, le coût de ces travaux sera amorti selon leur durée de vie utile prévue.

2. La provision pour les cessions vise les biens immobiliers devant être cédés en vertu d'accords passés avec la province de Québec. Il s'agit notamment des terrains cédés pour l'aménagement des voies d'accès au pont Macdonald-Cartier et pour l'emprise de la route 550 en échange d'autres terrains.

7. Avantages sociaux futurs

Outre le régime de retraite, la CCN offre à ses salariés des régimes d'indemnités de départ et pour accidents de travail. Ces deux derniers avantages n'étant pas provisionnés, ils ne sont couverts par aucun actif et ils présentent donc un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées.

(A) Régime de retraite

Le taux de cotisation de la CCN au Régime de pensions de retraite de la fonction publique représente 2,38 fois (2,33 fois en 2003) le montant des cotisations versées par les employés. Les cotisations de la CCN ont totalisé 3,843 millions de dollars (3,429 millions en 2003) durant l'exercice.

(B) Obligation au titre des indemnités de départ

En général, les indemnités de départ sont fondées sur le nombre d'années de service des employés et sur leur taux de rémunération. La valeur actualisée des indemnités constituées et la charge de l'exercice sont établies par l'actuaire de la CCN selon des hypothèses fournies par la direction. Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour mesurer l'obligation de la CCN sont un taux d'actualisation de 5,95 p.100 (5,95 p.100 en 2003), une progression des salaires de 3 p.100 (3 p.100 en 2003) et une

durée de vie active résiduelle moyenne des salariés de 11 années (11 années en 2003). L'obligation de 4,3 millions de dollars (3,9 millions en 2003) pourrait varier de façon significative au cours des exercices à venir si les hypothèses sur lesquelles repose l'évaluation étaient fortement modifiées. L'état des résultats comprend une charge de 638 754 dollars (612 494 dollars en 2003) pour le coût des indemnités de l'exercice. Les indemnités versées aux employés au cours de l'exercice ont totalisé 194 256 dollars (131 295 dollars en 2003).

(C) Obligation au titre des indemnités pour accidents de travail

L'obligation exclue les frais d'administration futurs et elle est présentée sur une base actualisée dont la valeur est établie à partir des données actuarielles de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail. L'obligation de 1,3 million de dollars (1,3 million en 2003) pourrait varier de façon significative au cours des exercices à venir si les hypothèses sur lesquelles repose l'évaluation étaient fortement modifiées. L'état des résultats comprend une charge de 248 814 dollars (357 642 dollars en 2003) pour le coût des indemnités de l'exercice.

8. Revenus de location reportés

Les revenus de location reportés à long terme correspondent à la valeur actualisée des revenus de location futurs exigibles que la CCN a perçus en vertu de baux de location de terrains. Ces revenus de location reportés seront constatés aux résultats sur la durée

des baux qui comportent différentes dates d'échéance, le dernier se terminant en 2068. Durant l'exercice, des revenus de location reportés de 259 256\$ furent constatés aux résultats.

9. Définitions et objectifs des secteurs

Les activités de la CCN sont regroupées en quatre secteurs pour lesquels des objectifs à court, à moyen et à long termes reliés au mandat et à la mission de la CCN ont été fixés. Les objectifs à long terme de chacun des secteurs sont les suivants :

PROMOTION ET ANIMATION DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

Accroître la sensibilisation des Canadiens qui vivent à l'extérieur de la région de la capitale nationale au rôle de la région de la capitale au moyen de campagnes de promotion nationales, de contacts en matière de communications et d'activités de rayonnement et présenter la capitale aux visiteurs comme un lieu permettant d'apprécier le patrimoine canadien, la culture et les réalisations de notre pays au moyen de divers services, activités et programmes.

PLANIFICATION DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

Orienter l'aménagement physique et l'utilisation des terrains fédéraux et coordonner les travaux de design et d'aménagement de manière à en assurer l'excellence, en tenant compte du rôle et de l'importance de la capitale du Canada.

GESTION ET AMÉNAGEMENT DES BIENS IMMOBILIERS

Gérer et protéger les biens d'intérêt national afin de les préserver pour les générations futures.

SERVICES DE L'ENTREPRISE

Encourager une utilisation efficace et productive des ressources et fournir des services à tous les autres secteurs d'activités.

10. Charges d'exploitation

RÉSUMÉ DES CHARGES VENTILÉES PAR POSTE PRINCIPAL

	(EN MILLIERS DE DOLLARS)	
	2004	2003
Salaires et avantages sociaux	35 887 \$	33 445 \$
Biens et services	50 871	50 393
Biens et services en nature	878	1 290
Subventions tenant lieu d'impôt foncier	10 955	11 680
Amortissement	17 826	17 208
	116 417 \$	114 016 \$

11. Crédits parlementaires

	(EN MILLIERS DE DOLLARS)	
	2004	2003
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation reçus durant l'exercice	67 056 \$	65 360 \$
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations reçus durant l'exercice	46 441	58 295
Crédits parlementaires à recevoir à la fin de l'exercice	880	1 014
	114 377 \$	124 669 \$
Affectés comme suit :		
Crédits parlementaires constatés à l'état des résultats	67 936 \$	66 374 \$
Crédits parlementaires constatés à l'état de l'avoir du Canada	46 441	58 295
	114 377 \$	124 669 \$

12. Engagements

(A) La CCN a conclu des accords de prestation de services et des baux de location de matériel et de bureaux. Les accords totalisent 165,6 millions de dollars (156 millions en 2003) et comportent différentes dates d'échéance, le dernier se terminant en 2020. La CCN a aussi privatisé la gestion et l'entretien d'une partie de ses terrains et propriétés dans le cadre de l'Examen des programmes du gouvernement fédéral. Des contrats totalisant 26,9 millions de dollars (27,5 millions en 2003) ont été octroyés. Ces contrats viennent à échéance en 2006-2007. Finalement, la CCN s'est engagée envers la ville de Gatineau à contribuer un montant de 7 millions de dollars au projet de réaménagement des boulevards Maisonneuve et St-Laurent, dans le secteur de Hull de la Ville de Gatineau. Le solde de cet engagement, dont la CCN doit s'acquitter au cours des trois prochains exercices, se chiffre à 6,2 millions de dollars.

Les paiements annuels minimaux sur ces accords pour les cinq prochains exercices s'établissent approximativement comme suit :

	(en milliers de dollars)
2004-05	22 581 \$
2005-06	19 025 \$
2006-07	9 479 \$
2007-08	6 197 \$
2008-09	6 266 \$

(B) La CCN a conclu des marchés pour des dépenses en immobilisations dont la valeur approximative est de 20,8 millions de dollars (9 millions en 2003). Les paiements aux termes de ces marchés devraient se faire au cours des cinq prochains exercices.

13. Éventualités

(A) RÉCLAMATIONS

Des réclamations ont été déposées contre la CCN pour un montant d'environ 10,9 millions de dollars (10,3 millions en 2003), excluant les intérêts et autres coûts, à titre de dommages présumés et d'autres facteurs. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne sont pas comptabilisées. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de la CCN est défendable. Les règlements éventuels de ces réclamations seront imputés à l'exercice au cours duquel ils seront déterminés.

(B) PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

À partir du Cadre de gestion environnementale et du programme d'acquisition et d'aliénation, la CCN a classé par ordre de priorité 1 530 sites qui feront l'objet d'une évaluation environnementale.

Suivant une évaluation préliminaire de 930 de ces propriétés, des études plus approfondies ont été entreprises pour un certain nombre de ces propriétés afin de déterminer le degré de décontamination requis. Selon les études plus approfondies terminées à ce stade-ci, la CCN évalue le passif et l'éventualité pour le nettoyage environnemental à 41,0 millions de dollars (46,6 millions en 2003) et à 96,4 millions de dollars (19,2 millions en 2003) respectivement. L'éventualité montre les coûts présumés ou les coûts supplémentaires potentiels liés à des situations où il est incertain que la CCN soit dans l'obligation de déboursier, ou il est peu probable que la CCN débourse, le plein montant des coûts de décontamination.

14. Opérations entre apparentés

La CCN est apparentée, au chapitre de la propriété en commun, à tous les ministères, tous les organismes et toutes les sociétés d'État du gouvernement du Canada et elle est financée principalement par le Parlement du Canada.

En plus des opérations énoncées ci-après et de celles présentées ailleurs dans les états financiers, la CCN, dans le cours normal de ses activités, effectue diverses opérations avec ces entités de l'État. Ces opérations découlent de l'exploitation courante et sont conformes à

l'usage commercial habituel applicable à toutes personnes et à toutes entreprises. Des dépenses de 11,6 millions de dollars (8,6 millions en 2003) ont été engagées pour des services publics, des locations d'espaces, des achats de services et d'immobilisations et des revenus de 7,5 millions de dollars (7,8 millions en 2003) provenant de prestations de services, d'opérations de location et de ventes de biens immobiliers ont été gagnés. Finalement, les frais payés d'avance incluent 107 044 dollars (189 531 dollars en 2003) reliés à des apparentés.

15. Juste valeur des instruments financiers

En plus de ce qui est déjà décrit à la note 4 à ce sujet, la juste valeur des débiteurs et des créditeurs et charges à payer est similaire à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

16. Événement postérieur à la date du bilan

Dans le cadre du projet de revitalisation de la rue Sparks, la CCN s'est engagée, le 22 août 2001, à compenser un de ses locataires en fournissant une allocation de déménagement de 1,366 million de dollars en échange du droit de mettre fin au bail du locataire. Le 9 juin 2004, la CCN et ce locataire ont signé un amendement à l'entente en vertu duquel la CCN renonce à son droit de mettre fin au bail du locataire tandis que le locataire renonce à son droit d'exiger une allocation de déménagement.

Conséquemment, au cours du prochain exercice, les créditeurs et charges à payer ainsi que les immobilisations seront réduits respectivement de 1,366 million de dollars et de 1,157 million de dollars alors que les autres produits et recouvrement, présentés à l'état des résultats, seront augmentés de 149 000 dollars.

17. Chiffres correspondants

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

ANNEXE I : CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS DE LA CCN

DU 1^{ER} AVRIL 2003 AU 31 MARS 2004

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chairperson

Marcel Beaudry, Gatineau (Québec)

Deuxième mandat — du 2 septembre 1999 au 1^{er} septembre 2006
Président de la CCN depuis 1992; élu maire de Hull en 1991; auparavant, avocat à Gatineau, au Québec, alliant la pratique du droit à des opérations dans les domaines de la construction et de la promotion immobilière.

Vice-présidente

Heather Chiasson, Ottawa (Ontario)

Deuxième mandat — du 22 octobre 2002 au 21 octobre 2005
Professionnelle de la santé et membre du conseil d'administration de plusieurs organismes artistiques; participante active à diverses activités nationales de collecte de fonds.

Membres du conseil

Jacques Carrière, Gatineau (Québec)

Deuxième mandat — du 26 novembre 2002 au 25 novembre 2005
Comptable agréé, associé retraité de Raymond Chabot Grant Thornton.

Claudia Chowaniec, Ottawa (Ontario)

Premier mandat — du 7 août 2002 au 6 août 2005

Présidente de PRECEPT, cabinet de gestion et d'experts-conseils en ressources humaines; coprésidente de la campagne de financement de Musée canadien de la nature.

Dana B. Clendenning, Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Premier mandat — du 22 août 2000 au 21 août 2003
Expert-conseil en affaires.

Eric A. Denhoff, Victoria (Colombie-Britannique)

Premier mandat — du 16 janvier 2002 au 15 janvier 2005
Président de la société Western Executive Selection Inc.; a occupé plusieurs postes de cadre supérieur, dont celui de président du conseil de développement de la Colombie-Britannique pour la firme SNC-Lavalin, de président-directeur général par intérim de B.C. Transit et de sous-ministre des Affaires autochtones de la Colombie-Britannique.

*Roland des Grosseillers, Ottawa (Ontario)

Deuxième mandat — du 12 janvier 2001 au 11 janvier 2004
Optométriste; président de l'Ottawa Society of Optometrists, de l'Ontario Association of Optometrists, de l'Association canadienne des optométristes et du World Council of Optometry.

Harry T. Doyle, Lower Coverdale (Nouveau-Brunswick)

Premier mandat — du 22 août 2003 au 21 août 2006
Consultant en relations publiques et en communications et président de H.T. Doyle and Associates; ancien député provincial et ministre du Nouveau-Brunswick.

*Ruth Carol Feldman, Winnipeg (Manitoba)

Deuxième mandat — du 10 mars 2001 au 9 mars 2004
Associée de la vente de biens immobiliers chez Royal LePage et membre du Winnipeg Real Estate Board.

Anne Fry, Edmonton (Alberta)

Premier mandat — du 30 mai 2002 au 29 mai 2005
Courtier en immeubles et membre de l'Edmonton Medallion Club, constitué des courtiers faisant partie des 5 p. 100 supérieurs de leur domaine; première femme directeur d'une succursale de la Banque Toronto-Dominion en Alberta.

Robert Guibord, TP, ATG, Ottawa (Ontario)

Premier mandat — du 25 janvier 2003 au 24 janvier 2006
Président de Les Conceptions & Développements Projek Inc.; vaste expérience de la gestion de projets à titre de technologue en architecture; président-fondateur de la Chambre de commerce de Cumberland/Orléans.

*Michael E. Kusner, Gormley (Ontario)

Deuxième mandat — du 18 mars 2001 au 17 mars 2004
Architecte, planificateur urbain et régional, Kusner Consultants Ltd.; ancien maître de conférences à la London Polytechnic, de Londres, et professeur à l'Université Ryerson, de Toronto.

Marcel Legault, Vaudreuil-Dorion (Québec)

Premier mandat — du 26 novembre 2002 au 25 novembre 2005
Président de Marcel D. Legault Consultants Inc.; ingénieur possédant une vaste expérience dans les secteurs du bâtiment, de l'énergie, du transport et des services urbains.

François Pichard, Gatineau (Québec)

Deuxième mandat — du 26 novembre 2002 au 25 novembre 2005
Partenaire, Raymond Chabot Grant Thornton; membre de divers conseils d'administration, dont celui de l'Aéroport international d'Ottawa et du club de hockey Les Olympiques de Hull.

*Irving Schwartz, Sydney (Nouvelle-Écosse)

Deuxième mandat — du 30 novembre 1999 au 29 novembre 2002
Président-fondateur de Schwartz and Company Ltd. (commerce de détail spécialisé en ameublement); président-fondateur du Canadian International Demining Centre (qui œuvre en Afrique et en Europe); récipiendaire de l'Ordre du Canada en 1998.

*Ruth A. Spence, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

Deuxième mandat — du 26 novembre 2002 au 25 novembre 2003
Présidente du conseil des services de santé et des services sociaux de Yellowknife et de son comité consultatif; ancienne directrice exécutive du YWCA de Yellowknife; ancienne conseillère municipale de Yellowknife.

**Malgré la fin de leur mandat, ces membres participent encore activement aux travaux du conseil d'administration dans l'attente de la nomination de leur successeur.*

COMITÉ DIRECTEUR

Président

Marcel Beaudry

Vice-présidente

Heather Chiasson

Membres

Ruth Carol Feldman

François Pichard

Irving Schwartz

COMITÉ DE VÉRIFICATION ET D'ÉVALUATION

Président

Irving Schwartz

Membres

Jacques Carrière

Claudia Chowaniec

Ruth Carol Feldman

Robert Guibord

François Pichard

Membre d'office

Marcel Beaudry

COMITÉ D'EXAMEN DES TRAITEMENTS

Président

Jacques Carrière

Membres

Roland des Grosseillers

Ruth Carol Feldman

Irving Schwartz

COMITÉ CONSULTATIF DU MARKETING ET DE LA PROGRAMMATION

Président

Raymond M. Hébert, Winnipeg (Manitoba)

Professeur de sciences politiques et d'études canadiennes, Collège universitaire de Saint-Boniface; président suppléant, Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Manitoba; ancien président, Association d'études canadiennes.

Vice-président

Chad Gaffield, Ottawa (Ontario)

Professeur d'histoire et directeur-fondateur, Institut d'études canadiennes, Université d'Ottawa; chercheur de l'année en 1995 et prix d'excellence en enseignement en 2002; ancien président, Fédération canadienne des sciences humaines et des sciences sociales et Société historique du Canada.

Membres

Jean-Pierre Arvisais, Blainville (Québec)

Ancien président du conseil et président, PNMD Communications (BBDO Montréal); ancien membre du conseil d'administration, BBDO North-America; vice-président, Congrès canadien de la publicité; président, Association des agences de publicité du Québec.

Jules Duguay, Québec (Québec)

Président, Protocole International Inc.; ancien organisateur des célébrations de la fête du Canada à l'est du Québec.

Heather MacLellan, St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

Sous-ministre adjointe du Patrimoine culturel, ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs de Terre-Neuve-et-Labrador; ancienne directrice du Marketing et chef des Services aux visiteurs, Parcs Canada.

Duncan McKie, Toronto (Ontario)

Président de POLLARA Inc., entreprise de recherche en marketing et de recherche sur l'opinion publique; a travaillé pour la CBC et TVOntario.

Pauline Rafferty, Victoria (Colombie-Britannique)

Chef de la direction, Royal British Columbia Museum; diplômée en archéologie et membre de l'Oak Bay Board of Variance, du conseil d'administration de l'Heritage Society et du comité consultatif de la Faculté des affaires de l'Université de Victoria.

Membres de la Commission

Roland des Grosseillers

Eric A. Denhoff

Membre d'office

Marcel Beaudry

COMITÉ CONSULTATIF DE L'URBANISME, DU DESIGN ET DE L'IMMOBILIER

Président

Larry Beasley (depuis le 7 juin 2003), Vancouver (Colombie-Britannique)

Directeur de l'urbanisme, Ville de Vancouver; professeur, Université de la Colombie-Britannique; diplômé en géographie, en sciences politiques et en urbanisme; reconnu pour son œuvre par les Nations Unies en 1996.

Vice-président

Claude Provencher, Montréal (Québec)
Partenaire fondateur, Provencher Roy et Associés architectes, de Montréal; récipiendaire récent d'un prix d'excellence de la revue Canadian Architect; fellow de l'Institut royal d'architecture du Canada.

Membres

Peter Busby, Vancouver (Colombie-Britannique)
Associé principal, Busby + Associates Architects, cabinet réputé pour l'excellence de sa conception et son rôle de chef de file dans la conception de bâtiments durables.

Lise Cormier, Montréal (Québec)

Vice-présidente exécutive et directrice générale, Mosaïcultures internationales de Montréal; directrice du Service des parcs, des jardins et des espaces verts, Ville de Montréal; présidente du conseil d'administration, Société du parc des Îles, à Montréal; diplômée en architecture de paysage; récipiendaire de la médaille d'or de la Massachusetts Horticultural Society.

William R. Green, Montréal (Québec)

Vice-président directeur d'Intrawest pour le Canada; ancien président de la Fondation de l'hôpital de Sainte-Agathe, de l'Assemblée des gouverneurs de l'école Arundel et de l'Ottawa Harvard Business School Association.

Marc Letellier, Québec (Québec)

Partenaire, Gagnon, Letellier, Cyr, architectes, lauréat de prix d'excellence de l'Association des architectes paysagistes du Canada et de l'Ordre des architectes du Québec; organisateur des célébrations de la fête du Canada au Québec.

Brian MacKay-Lyons, Halifax (Nouvelle-Écosse)

Propriétaire de son propre cabinet, Brian MacKay-Lyons Architecture Urban Design, dont les réalisations ont été reconnues par une soixante de prix, dont cinq Médailles du Gouverneur général; fellow de l'Institut royal d'architecture du Canada; professeur, Université Dalhousie; titulaire de la chaire d'architecture Max Fischer, Université du Michigan.

Lawrence R. Paterson, Okotoks (Alberta)

Président, Paterson Design Group Inc.; ancien président de l'Alberta Association of Landscape Architects et de l'Association des architectes paysagistes du Canada.

Donald Schmitt, Toronto (Ontario)

Associé principal, Diamond and Schmitt Architects Inc., lauréat de plus de 90 prix, dont cinq Médailles du Gouverneur général; professeur, Université Dalhousie; fellow de l'Institut royal d'architecture du Canada; membre du conseil d'administration, Canadian Art Foundation.

David Witty, Winnipeg (Manitoba)

Doyen de la Faculté d'architecture, Université du Manitoba; fellow de l'Institut canadien des urbanistes; membre de l'Institut royal d'architecture du Canada.

Membres de la Commission

Michael E. Kusner

Marcel Legault

Membre d'office

Marcel Beaudry

COMITÉ CONSULTATIF DES RÉSIDENCES OFFICIELLES DU CANADA

Présidente

Julia Reitman, Montréal (Québec)
Présidente de plusieurs organisations caritatives au cours des 16 dernières années.

Vice-président

Daniel Brisset, Montréal (Québec)
Designer d'intérieurs possédant plus de 25 ans d'expérience dans le domaine du design résidentiel et d'entreprise.

Membres

J. André Perrier, Gatineau (Québec)
Conseiller du président du Sénat; ancien sous-ministre adjoint de Travaux publics Canada.

Jean-François Sauvé, Montréal (Québec)

Directeur général adjoint, Pictet Canada S.E.C.; président, Fondation Jeanne Sauvé; ancien directeur des Services bancaires d'investissement chez Scotia Capitaux.

Membres de la Commission

Anne Fry

Ruth A. Spence

Membre d'office

Marcel Beaudry

FONDS CANADIANA

Président

Paul LaBarge, Ottawa (Ontario)
Nommé président du Fonds Canadana en 2001; partenaire-fondateur du cabinet d'avocats LaBarge Weinstein; bénévole pour plusieurs initiatives nationales du secteur de la technologie.

Vice-présidente

Agnes Benidickson, Ottawa (Ontario)
Nommée vice-présidente du Fonds Canadana en 1995; première femme élue chancelier de l'Université Queen's; membre du conseil d'administration de James Richardson and Sons Limited; membre de l'Ordre du Canada et de l'Ordre de l'Ontario.

Membres

Marian Bradshaw, Toronto (Ontario)
Membre du Comité directeur du Fonds Canadana et coprésidente de son comité des acquisitions; autorité reconnue dans les domaines des antiquités et des beaux-arts et dans des domaines connexes.

Diane Campbell, Halifax (Nouvelle-Écosse)

Présidente et chef de la direction, Berkeley Holdings Limited; présidente, Dicam Management Limited; membre du conseil d'administration de Maritime Digital Colour Inc.

Judith Dunn, Île d'Orléans (Québec)

Ancienne enseignante et membre actuelle de nombreux comités directeurs dans le domaine de l'enseignement.

Willie (C.W.J.) Eliot, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
Universitaire reconnu, diplômé de l'Université de Toronto et de l'Université King's College; membre de l'Ordre du Canada; auteur de nombreux livres, articles et critiques dans le domaine des études classiques.

Claire Gohier, Montréal (Québec)

Avocate et bénévole communautaire; œuvre actuellement au sein de divers organismes sans but lucratif et de diverses organisations caritatives.

Catherine Graham, Toronto (Ontario)

Bénévole à Toronto; études à l'Université McGill et à l'Université de Toronto.

Joan Carlisle-Irving, St. Andrews-by-the-Sea (Nouveau-Brunswick)
Membre du conseil d'administration de plusieurs organismes nationaux; propriétaire exploitante d'un magasin d'antiquités spécialisé en meubles canadiens, en arts décoratifs et en argent de l'époque géorgienne.

John Perlin, St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

Auteur et éditeur accompli; membre de nombreux organismes provinciaux et nationaux; membre de l'Ordre du Canada et Compagnon de l'Ordre du Victoria.

Gerald Pittman, Calgary (Alberta)

Avocat; membre bénévole de plusieurs organismes voués à l'histoire et aux arts.

Raymond Pratti, Toronto (Ontario)

Président et chef de la direction, Association des banquiers canadiens; chef de la direction, Institut des banquiers canadiens; carrière de plus de 25 ans dans la fonction publique; M.A. en économie de l'Université de l'Alberta.

Douglas Richardson, Saskatoon (Saskatchewan)

Associé et président du conseil d'administration d'un des cabinets d'avocats les plus grands et les plus anciens de la Saskatchewan; administrateur de plusieurs entreprises; vaste expérience de la collecte de fonds pour des organisations caritatives.

Joan Richardson, Winnipeg (Manitoba)

Bénévole communautaire; diplômée de l'Université du Manitoba; titulaire de postes au sein du conseil d'administration de plusieurs organismes.

Milton Wong, Vancouver (Colombie-Britannique)

Chancelier de l'Université Simon Fraser; fondateur d'un organisme de conseils en placement; président du conseil d'administration d'une entreprise de gestion des biens; récipiendaire de nombreux prix et distinctions, dont l'Ordre du Canada et l'Ordre de la Colombie-Britannique; fondateur et président du conseil d'administration, The Laurier Institution.

ANNEXE II : Partenaires et commanditaires de la ccn

La réussite des programmes et des activités de la Commission de la capitale nationale (CCN) dépend grandement du soutien et des contributions de ses nombreux partenaires et commanditaires. Au cours des dix dernières années, la CCN a profité d'un solide réseau de

collaborateurs. Elle saisit l'occasion pour reconnaître et remercier les organismes dont la liste suit, lesquels ont permis l'organisation de programmes et d'activités en 2003-2004.

PARTENAIRES DE LA CCN

Administration du Tourisme et des Congrès d'Ottawa (ATCO)
Agence canadienne de développement international
Agence spatiale canadienne
Ambassade de l'Égypte
Ambassade du Mexique
Ambassade de la Norvège
Ambassade de la république Dominicaine
Ambassade de la république de Corée
Ambulance Saint-Jean
Anciens Combattants Canada
Archives et Bibliothèque nationales du Canada
Association des stations de ski du Québec
Association olympique canadienne
Association paralympique du Canada
Banque du Canada
Bibliothèque du Parlement
Bureau du chef de cabinet de la gouverneure générale
Canadian Fallen Fire Fighters Foundation
Canadian Korean War Commemoration Committee
Casino du Lac-Leamy
Centre de recherches sur les communications Canada
Centre national des Arts
Chambre des communes
Club Kiwanis d'Ottawa
Club Rotary d'Ottawa
Congrès du travail du Canada
Conseil national de recherches du Canada
Cour suprême du Canada
Croix-Rouge canadienne
Environnement Canada
Gendarmerie royale du Canada
Guides du Canada
Keskinada Loppet
Le conseil des arts du Canada
Légion royale canadienne
Les clubs kin du Canada
Ministère de la Défense nationale et Forces canadiennes

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Ministère des Transports de l'Ontario
Ministère du Patrimoine canadien
Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario
Monnaie royale canadienne
Musée canadien de la guerre
Musée canadien de la nature
Musée canadien de la photographie contemporaine
Musée canadien des civilisations
Musée de l'agriculture du Canada —
Ferme expérimentale centrale
Musée de la monnaie de la Banque du Canada
Musée de l'aviation du Canada
Musée des beaux-arts du Canada
Musée des sciences et de la technologie du Canada
National Capital Balloon Club
New Edinburgh Community Association
OC Transpo
Office national du film du Canada
Parcs Canada
Scouts du Canada
Rideau Hall
Secondaire en spectacle
Sénat du Canada
Service de police de Gatineau
Service de police d'Ottawa
Service des incendies d'Ottawa
Service d'urgence d'Ottawa
Société des sculptures sur glace d'Ottawa-Hull
Société de transport de l'Outaouais
Société Radio-Canada
Tourisme Outaouais
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Turtle Island Tourism Company
Valiants Foundation
Ville de Gatineau
Ville d'Ottawa
World Exchange Plaza

ZAC du marché By
Zone3sports

SOCIÉTÉS COMMANDITAIRES DE LA CCN

1091876 Ontario Inc. "BLB Enterprises" (Montclair)
1091876 Ontario Inc. "BLB Enterprises" (Nestlé Canada Inc.)
Accenture Inc.
Alcatel Canada Inc.
Amazon.com.ca, Inc
Agence de soutien du personnel des forces canadiennes
Banque de développement du Canada
Brasserie Molson
Casino du Lac-Leamy — Loto Québec
Celcius Communications (Danone)
Centre Rideau
Club de Football les Renegades d'Ottawa
Club de Hockey les Sénateurs d'Ottawa
EDS Canada
Enbridge Gas Distribution
Family Channel
Financière Sun Life Canada (Clarica)
Go Travel Direct
Honda Canada Ltée.
Iceculture Inc.
Kodak Canada Inc.
Kraft Foods
Les producteurs de poulet de Canada
Pfizer — (Listerine)
Pfizer — (Roloids)
Pizza Pizza Ltée.
RBC Groupe financier
Reddex Industries Ltée.
Rogers AT&T Téléphonie sans fil
Société canadienne des postes
Société du groupe d'embouteillage Pepsi (Canada)
Southbank Dodge Chrysler Jeep
Stoney Ridge Winery
Télétoon Canada Inc.

VIA Rail Canada

Vins Philippe Dandurand (Mouton Cadet du Baron Philippe de Rothschild)

ZIM Technologies International Inc.

HÔTELS ET RESTAURANTS COMMANDITAIRES DE LA CCN

Albert at Bay Suite Hotel

ARC the.hotel

Aristocrat Suite Hotel

BeaverTails Canada Ltd.

Best Western Hôtel Jacques Cartier

Best Western Victoria Park Suites

Bistro 115

Blue Cactus Bar & Grill

Bravo Bravo Ristorante

Buffalo Charlie's II Bar & Grill

Buffalo Charlie's III Bar & Grill

Capital Hill Hotel & Suites

Cartier Place Suite Hotel

Coasters Seafood Grill

Crowne Plaza Ottawa

Dancing Mermaid

D'Arcy McGee's Irish Pub

Delta Ottawa Hotel & Suites

Double Decker's Pub Market Diner

Earl of Sussex Pub

Embassy Hotel & Suites

Embassy West Hotel Conference Centre

Excellent Eateries Group

Fairmont Château Laurier

Fat Tuesdays

Four Points by / par Sheraton

Hard Rock Café

Hilton Lac-Leamy

Highlander Pub

Holiday Inn Plaza La Chaudière Hull-Ottawa

Hooker's BeaverTails

Hôtel Les Suites d'Ottawa

Hôtel Lord Elgin

Lone Star Café

Mamma Grazi's

Maxwell's Bistro & Club

Mayflower Restaurant & Pub

Mayflower II Restaurant & Pub

Minto Place Suite Hotel

Noah's Restaurant & Catering

Novotel Hotel Ottawa

Oregano's Pasta Market

Quality Hotel

Radisson Ottawa

Ramada Hotel & Suites — Ottawa

Relais Château Cartier Resort

Sheraton Ottawa Hotel

The Courtyard Restaurant

The Fish Market Restaurant

The Keg Steakhouse & Bar

The Marble Works Steak House

The Westin Ottawa

Tucker's Market Place

Vineyards Wine Bar Bistro

Vittoria Trattoria

LES AMIS DE LA PATINOIRE DU CANAL RIDEAU DE LA CCN

Diamant

Alliance de la Fonction publique du Canada

CAA Travel-Cruise Holidays

Corporation Viking Rideau

EDS Canada

Minto Place Suite Hotel

Papiers Scott Limitée

RBC Groupe financier

Sheraton Ottawa

The Westin Ottawa Hotel

Université d'Ottawa

Platine

Figure 8 spécialistes de patins

Or

Alcatel Canada

Aqua Terre Solutions Inc.

Arnon Corporation

Cognos Incorporated

Diplomat's Choice Interior Designers

The Ottawa Citizen

Argent

Acc-Par Systems Ltd.

Algonquin Travel and MKI Conference Management

BayCADD Solutions Inc.

BeaverTails Canada Ltd.

Blackline Systems Corporation

Bowmac Gunpar (1996) Inc.

C.L.A. Personnel

Société canadienne des courtiers en douane

Canal Ritz

Cartier Place Suite Hotel

D.C. Technologies Ltd.

Deloitte & Touche

Fidus Systems Inc.

Finlayson & Singlehurst

G.H. Johnsons Furniture Inc.

General Dynamics Canada Ltd.

Ginsberg Gluzman Fage & Levitz, LLP

Hooker / Harbrecht Ltd.

Kearns Special Events

KPMG

Lafleur de la Capitale Inc.

M. Davis Landscape & Design Inc.

Malone's Lakeside Bar & Grill

McIntyre & McLarty LLP

McLoughlin Media

MyTravel Algonquin

Les Restaurations NOVATECH Inc.

Novotel Hotel Ottawa

Perley-Robertson, Hill & McDougall LLP

Quality Hotel Ottawa

Richfield Services Inc. / Noah's Restaurant

Silver Skates Ltd.

TéléSAT Canada

The Fish Market Restaurant

The Southway Inn

Union Engraving & Printing Ltd

Williams McEnery, Barristers & Solicitors

